

L'Estuaire

Revue d'histoire des pays de l'estuaire du Saint-Laurent

Volume XXII, numéro 2 (55), juin 1999 7,95\$

Le tourisme en Gaspésie
La maison Lamontagne
La contrebande d'alcool
Le comté de Matane
La cathédrale de Gaspé



Sommaire

L'Estuaire

Volume XXII numéro 2 (55), juin 1999

L'Estuaire

Revue d'histoire des pays de l'estuaire
du Saint-Laurent

(Auparavant Revue d'histoire
du Bas-Saint-Laurent)

Publiée deux fois l'an par le GRIDEQ de
l'Université du Québec à Rimouski (Le
Groupe de recherche interdisciplinaire sur
le développement régional, de l'Est du
Québec).

Comité de rédaction:

Paul LAROCQUE, historien

Jean LARRIVÉE,

agent de recherche au GRIDEQ

Pierre COLLINS,

archiviste à la bibliothèque de l'UQAR

Graphiste: Richard FOURNIER,

Service des communications UQAR

Traitement de texte:

Jean Larrivée

Impression:

Transcontinental Impression

Impression des Associés (Rimouski)

Politique rédactionnelle:

Les personnes intéressées à publier des
articles, notes de recherche, notes
biographiques ou comptes rendus peuvent
faire parvenir leurs manuscrits ou
disquettes en tout temps. Les textes
devront être sur un format 8,5 x 11 à **double
interligne** avec un maximum de **15 pages**.

Il n'est pas nécessaire d'être un spécialiste
pour publier dans la revue L'Estuaire. Le
comité de rédaction peut, dans certains
cas, assurer un support technique aux
auteurs. Les textes sont lus par le comité et
recommandés, selon le cas pour
publication. Les auteurs demeurent
cependant responsables du contenu de
leurs textes. Une invitation cordiale est
faite aux intéressés.

Dépôts légaux:

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN-1484-6969

© Tous droits réservés, L'Estuaire, 1999

Reproduction des textes et des
photographies interdite sans la permission
du comité de la revue.

Photographie de la page couverture: La
pêche au saumon sur la rivière Matapédia
(Jean Larrivée, 1998)

Éditorial	2
<i>Paul Larocque</i>	
Le tourisme en Gaspésie	3
<i>Mario Mimeault</i>	
La maison Lamontagne: une habitation, une histoire	15
<i>Rémi Lavoie</i>	
L'Est du Québec et la contrebande d'alcool	21
<i>Nicole Thivierge et Brigitte Gagnon</i>	
La mouvance de la population: entrevue avec Alain O'Leary	24
<i>Anne Lavoie</i>	
L'incroyable et romanesque aventure de demoiselle Marguerite de La Roque en Basse-Côte-Nord (1542-1543)	26
<i>Rémy Gilbert</i>	
Chroniques rimouskoises:	
- Le prix du Prince-de-Galles et le séminaire de Rimouski	29
<i>Gabriel Langlois</i>	
- L'épidémie de 1733 et la famille Gosselin	31
<i>Béatrice Chassé</i>	
Vieux écrits: le comté de Matane (Arthur Buies) (suite et fin)	32
<i>Pierre Collins</i>	
La cathédrale du Christ-Roi de Gaspé: symbole de persévérance et d'implication communautaire	36
<i>Serge Dubé</i>	
Nouvelles brèves	38
<i>Paul Larocque et Euchariste Morin</i>	
Des livres à lire!	40
<i>Jean Larrivée</i>	

• Pour s'abonner à la Revue: (deux numéros par année)			
Individu	20 \$	Individu (soutien)	25 \$
Institution	35 \$	Institution (soutien)	50 \$

Faire votre chèque au nom de **La Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent**
et expédiez votre commande à:

Pierre Collins

300, allée des Ursulines, Rimouski, Québec, G5L 3A1

418-723-1986 poste 1669

Visitez notre site WEB: <http://www.uqar.quebec.ca/devlopre/main.htm>

Mine de rien...

Mine de rien, la parution de la présente édition de la revue marque pour les trois signataires de cet éditorial le terme de dix années d'implication en ce domaine. Et comme nous avons toujours préféré la discrétion aux coups d'éclats, l'événement sera souligné bien simplement: l'équipe de production de la revue se réunira autour d'un pot de bière, pour porter un toast à la santé d'abonnés et d'auteurs d'une rare fidélité...



Éditorial

À vrai dire, nous sommes plutôt fiers de ce qui a souvent pris l'allure d'une réalisation collective au cours de la dernière décennie. Contrairement à ce que certains pourraient croire, nous ne sommes récipiendaires d'aucune subvention régulière.

D'un numéro à l'autre, il faut compter les sous et jouer serré. L'UQAR assume les frais relatifs aux envois postaux, une contribution non négligeable. Nos fidèles commanditaires, Hydro-Québec, le ministère de la Culture et des Communications, la SNEQ et l'UQAR nous apportent un soutien tangible en nous permettant d'abaisser le prix de vente de chaque numéro. L'aspect visuel de la revue a changé au cours des années grâce à la collaboration indéfectible de Richard Fournier, graphiste au Service des communications de l'université. Il faut aussi soigneusement planifier le travail, la parution de **L'Estuaire** ne tolérant aucun retard... En revanche, les gratifications sont abondantes. Nous savons que le contenu de la revue est en constante évolution, compte tenu de la diversité des préoccupations de nos collaborateurs dont la liste s'allonge encore et encore. Et nous savons également que les numéros publiés à ce jour supportent bien le vieillissement: au fil du temps, ils sont lus et relus par un nombre étonnamment élevé de personnes de tous les âges. Parlez-en à votre bibliothécaire!

Tôt ou tard, une relève devra se manifester. Il nous arrive d'y songer, sans en faire une obsession pour l'instant. En attendant, «*business as usual*» sourire aux lèvres, les yeux fixés sur le nouveau millénaire et notre prochaine date de tombée.

Bon été, bonne lecture.

Paul Larocque
au nom de Pierre Collins et Jean Larrivée
membres du comité de rédaction

Le tourisme en Gaspésie

MARIO MIMEAULT



Le tourisme, en Gaspésie, est un phénomène qui apparaît au XIX^e siècle, à la suite de la convergence de plusieurs facteurs économiques et sociaux. Quelques générations vont cependant s'écouler avant qu'une activité touristique dite industrielle ne prenne forme. Il faudra, pour cela, que des centres d'attraction se développent et que des services d'accueil et d'hébergement soient mis en place. En attendant, la fréquentation assidue de toute une gamme de visiteurs saisonniers contribue à éveiller chez les Gaspésiens la conscience qu'une nouvelle richesse est à leur portée.

Le tourisme religieux

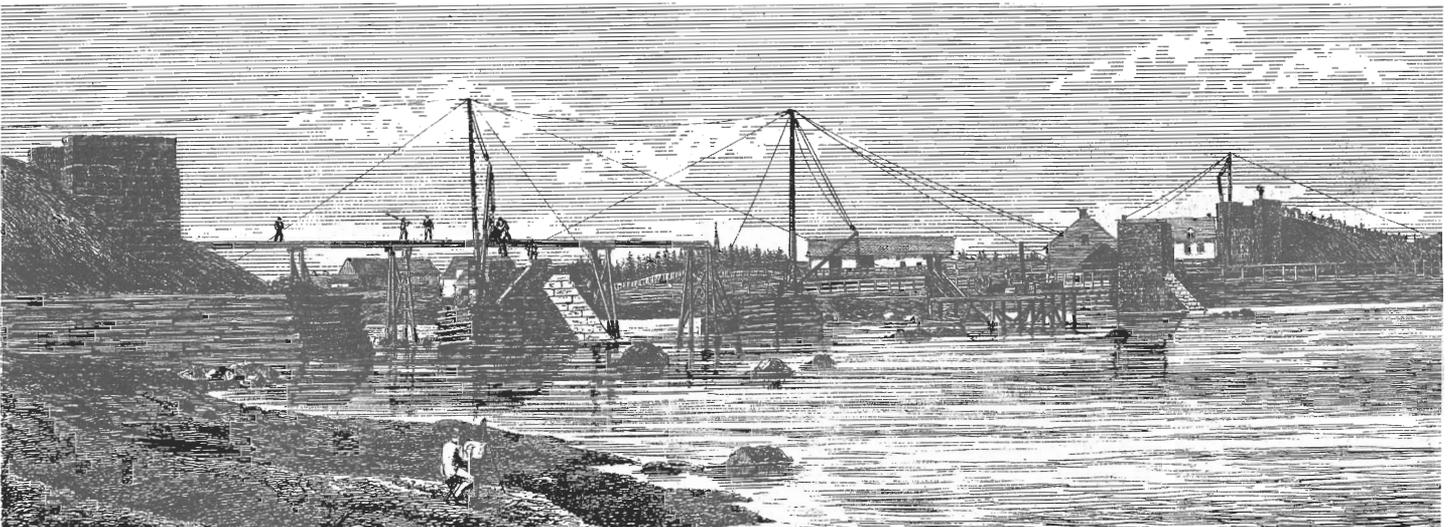
Le premier et le plus surprenant des types de visiteurs apparus au XIX^e siècle est probablement celui issu des pèlerinages religieux. Les années 1870 voient, en effet, fleurir au Québec un tourisme de dévotion à sainte Anne. Ce phénomène religieux doit son éclosion à l'intervention active des évêques de

la province en faveur de la Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré. Plusieurs de leurs actions déclenchent, puis alimentent la ferveur des itinérants catholiques: construction d'une église neuve en 1872, lancement des **Annales de la Bonne Sainte Anne** en 1873 et proclamation, trois ans plus tard, de la mère de Marie en tant que divine protectrice de la province de Québec¹. S'en suivent de longs chapelets de pèlerins qui viennent d'aussi loin que les États-Unis pour visiter le plus ancien des lieux saints québécois.

Cette manifestation de dévotion populaire engendre un apport financier important pour le petit village concerné, mais les répercussions débordent de loin la côte de Beaupré. Profitant de la ferveur chrétienne, d'autres sanctuaires voient le jour au cours des décennies suivantes, comme ceux de Notre-Dame-du-Cap au Cap-de-la-Madeleine, l'Oratoire Saint-Joseph à Montréal, le sanctuaire de Sainte-Anne

à Chicoutimi-Nord. L'ensemble de ces lieux de dévotion attire des pèlerins par dizaines de milliers. Le couronnement d'une statue à Sainte-Anne-de-Beaupré, en 1887, rassemble 10 000 visiteurs en une seule journée. L'inauguration, la même année, d'une chapelle dédiée à Notre-Dame de Lourdes à Montréal se fait en présence de 13 000 personnes. Ces assistances témoignent du fait que c'est le début d'un nouveau champ d'activités économiques pour les Québécois, avec un nombre de visiteurs qui ne cesse de croître pour atteindre les 625 000 pèlerins en 1929². Ce flux de touristes oblige les localités hôtes à développer un service d'hébergement, mais il engendre aussi la création d'emplois auparavant inexistantes et l'injection d'argent nouveaux dans les économies locales.

Les lieux de culte consacrés à sainte Anne se multiplient aussi dans l'est du Québec avec des incidences



Le pont du chemin de fer Intercolonial à Rimouski pendant sa construction vers 1876. Le prolongement de l'Intercolonial permit aux touristes de se rendre jusqu'à Mont-Joli en utilisant le train. (tirée de **L'Opinion publique**, 19 décembre 1872, collection Mario Mimeault).

notables. Le plus ancien est situé sur la réserve micmaque de Ristigouche, dans la Baie des Chaleurs. La mission établie par les pères récollets possède une église dédiée à sainte Anne depuis la fin du régime français et la paroisse elle-même a été placée sous son vocable. Des célébrations sont organisées en son honneur à chaque année et l'amour filial que lui porte le peuple autochtone attire un grand nombre de congénères. Cette dévotion à la mère de Marie connaît son sommet en 1910 lors des festivités entourant le 300^e anniversaire du baptême du grand chef Membertou. Cette rencontre de tous les Micmacs des Maritimes est le moment choisi pour ériger un monument à la sainte patronne. Pendant plusieurs années encore, disent les pères capucins, désormais responsables de la mission, la fête de sainte Anne est l'occasion de retrouvailles annuelles pour tous les Micmacs³.

En 1873, un autre sanctuaire dédié à sainte Anne ouvre ses portes à Pointe-au-Père, près de Rimouski, puis un troisième en 1884, au sommet de la montagne située derrière le village de Percé. On est, ici, en plein cœur du monde maritime. La grand-mère de Jésus y est donc considérée avant tout comme protectrice des navigateurs et

des pêcheurs. C'est à ce titre que la statue érigée en son honneur au sommet du mont Sainte-Anne est bénite par l'évêque du diocèse de Québec en 1892. Ce nouveau lieu saint enregistre un succès de foule à chaque fête. Quelques 2 000 pèlerins le visitent en 1943 et, semble-t-il, autant en 1946.

Il nous fut possible, écrit cette année-là un pèlerin présent aux cérémonies, de prendre part à ce pèlerinage... C'était pour des yeux neufs un spectacle peu ordinaire que ces centaines de grimpeurs, bâton rustique d'une main et rosaire de l'autre, s'obstinant à gravir le mont sacré, priant et chantant, afin d'y déposer leurs hommages aux pieds de Sainte-Anne (sic)⁴.

La dévotion à sainte Anne suscite aussi une grande ferveur sur le versant nord de la péninsule et attire, bien sûr, du monde. En 1886, la paroisse de Sainte-Anne-des-Monts élève une statue à l'image de celle qui assure la protection de ses enfants en mer. La représentation de la sainte patronne devient vite l'objet d'une grande ferveur dans la région, au point où les chroniques touristiques présentent la petite localité comme le «*lieu de pèlerinage favori des marins gaspésiens*»⁵. On y vient d'autant plus

volontiers que l'église possède une très précieuse relique de la sainte Mère de la Bienheureuse Vierge Marie, un morceau d'os d'un des doigts de sainte Anne⁶. En 1955, les célébrations de la Sainte-Anne se déroulent en présence d'invités épiscopaux venus d'aussi loin que Halifax. Les rues du village débordent et les hôtels ne suffisent pas à héberger les pèlerins. Comble du bonheur, leur divine protectrice les gratifie d'une guérison miraculeuse⁷.

À Carleton, l'oratoire Notre-Dame du Mont-Saint-Joseph, dont la construction remonte à 1935, se taille rapidement une réputation enviable. Les visiteurs y affluent à telle enseigne que l'évêque de Gaspé élève quelques années plus tard la petite chapelle au rang de sanctuaire diocésain. À l'extrémité de la péninsule, à Pointe-Navarre, tout près de Gaspé, les pères Servites de Marie érigent en 1942 un temple consacré à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Profitant du courant touristique en progression, la petite église acquiert rapidement elle aussi une renommée qui traverse les frontières provinciales, voire même nationales. L'objet de cette vénération, qui attire tant de voitures et d'autobus bondés de dévots, tient surtout aux guérisons attribuées à son fondateur, le père Watier.

Les précurseurs d'un tourisme de masse

Il y a donc à la fin du siècle dernier et au début du siècle actuel un courant de touristes qui découvrent la Gaspésie à la faveur des pèlerinages. Ce mouvement de foi populaire n'est pas sans évoquer, non sans un peu d'exagération, peut-être, les voyages de piété à Saint-Jacques le Majeur à Compostelle et à Sainte Anne d'Auray ou à Sainte-Anne-la-Palud en Bretagne. À cette époque, les visiteurs empruntaient les routes de campagne et se déplaçaient à pied. Autres temps, autres moeurs, ils ont ici, à l'opposé, emprunté la mer et voyagé sur les navires des compagnies de transport maritime. Des bateaux à vapeur, comme le *Campana*, le *Miramichi* et plus tard le *Lady Eileen* et l'*Admiral*, font, en effet, régulièrement la navette entre la vallée du Saint-Laurent et les Provinces



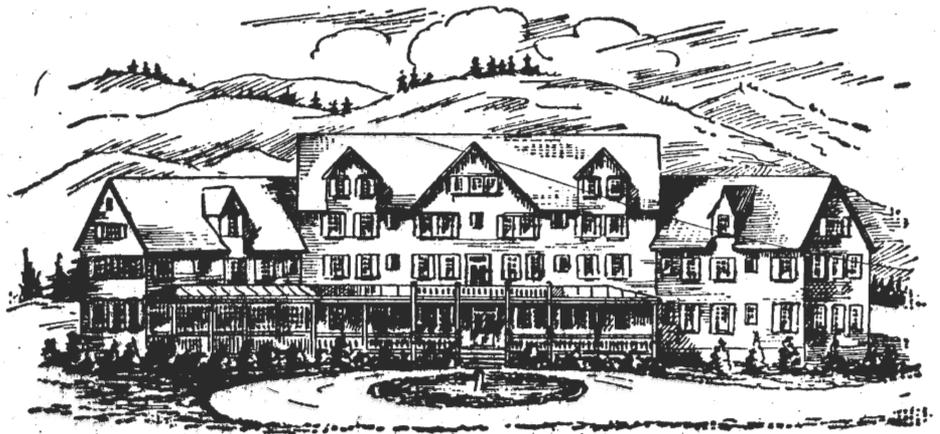
L'anse du Nord-Ouest à Percé en 1877 (tirée de *L'Opinion publique*, 22 novembre 1877, collection Mario Mimeault).

atlantiques, s'arrêtant dans presque tous les gros villages de la côte gaspésienne pour y livrer des marchandises ou embarquer des stocks de morue. Il arrive aussi que des capitaines de voilier amènent des passagers avec eux. Ce sont, bien souvent, des journalistes ou des chroniqueurs à la recherche de sujets d'écriture intéressants. La mode est d'ailleurs, à cette époque, aux récits de voyage.

C'est ainsi qu'une littérature issue d'une certaine élite plaisancière a préparé le terrain à un tourisme de villégiature. Jean-Baptiste Ferland publiait en 1861 un récit de voyage ayant comme fond de scène une Gaspésie riche d'histoire et pleine d'attraits. Le genre est repris avec succès dans les décennies suivantes par de nombreux émules, dont James McPherson-Le Moine et Faucher de Saint-Maurice. En 1864, le photographe gaspésien Thomas Pye met sur le marché un recueil de gravures agrémentées de textes explicatifs sur la région. George Monro Grant lance, dans le même style, son **Picturesque Canada** en 1882, contribuant lui aussi à vendre les beautés de la Gaspésie par tout le pays⁸.

D'autres voyageurs, attirés aussi par les paysages pittoresques de la péninsule, empruntent les voitures d'eau. Parmi eux, les peintres apparaissent très tôt dans le décor gaspésien. Ils se rassemblent principalement à Percé où ils font déjà, en 1860, commerce de leurs talents. Leur présence serait si importante que le conseil municipal, toujours à l'affût d'une entrée d'argent, juge bon de tirer profit de la situation. Les conseillers décrètent le 7 avril 1862 que *«tout artiste venant ici pour une période de deux ou trois mois... devra payer une licence de six dollars»*⁹. Grâce à certains d'entre eux, des journaux canadiens publient à chaque semaine un supplément illustré dans lequel les paysages de la Gaspésie occupent une bonne place, telle cette double page centrale de **L'Opinion publique** du 22 novembre 1877 présentant les plus beaux sites et phares de la péninsule à ses lecteurs.

Ces villégiateurs, qu'ils soient



L'Hôtel Normandie de Percé (tirée de **L'Action catholique**, vol. 5, no 36, 7 septembre 1941, p. 3, collection Mario Mimeault).

voyageurs de croisière ou artistes, n'ont pas enrichi la péninsule par la durée de leur séjour, mais l'effet de leur plume et de leur pinceau a fait autant pour l'économie gaspésienne qu'une campagne de publicité bien orchestrée. Il ne fallait pas se surprendre, conséquemment, de voir apparaître à leur suite une masse de villégiateurs venue de nulle part. La plus grande partie de cette clientèle fuyait les grands centres urbains, malsains et souvent ravagés par les épidémies. Ces touristes ont d'abord amené femme et enfants en périphérie de Québec puis, avec le temps, ils sont descendus plus loin le long du fleuve Saint-Laurent.

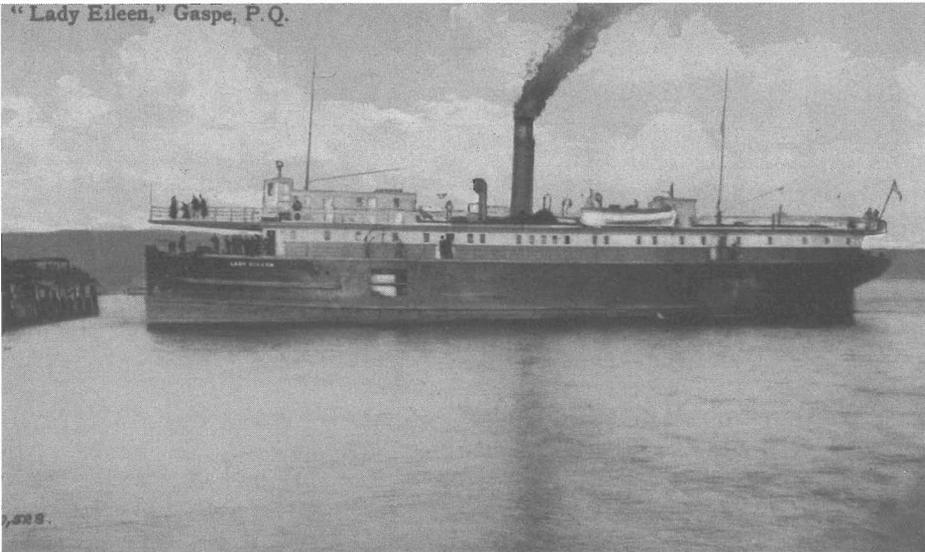
L'impact du chemin de fer

Ces déplacements en famille deviennent de plus en plus populaires au cours des années 1850, grâce surtout à la construction du chemin de fer Le Grand Tronc qui relie le Canada depuis Sarnia jusqu'à Rivière-du-Loup. Au bout de la ligne, vers l'est, se trouvent plusieurs petits villages côtiers, dont Kamouraska, Notre-Dame-du-Portage et Cacouna, encore vierges de toute contamination urbaine. Ces avant-postes du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie reçoivent les premiers contingents de citadins en quête d'une meilleure qualité de vie. Il s'agit, dans l'ensemble, d'un tourisme anglophone, issu des classes aisées ou dirigeantes du pays. Ces villégiateurs, pour la plupart sédentaires, se construisent des résidences souvent somptueuses, particulièrement dans la région de Cacouna (les Molson, Montague-Allen, Montrose, Hamilton). Des hôtels de plus

en plus nombreux offrent à peu de frais disponibilité et confort aux clients moins fortunés que les wagons du chemin de fer déversent sur les débarcadères locaux¹⁰.

Des visiteurs saisonniers se rendent encore plus loin et s'installent à la porte de la Gaspésie, à Trois-Pistoles, au Bic et à Métis-sur-Mer. Un petit noyau d'Écossais a pris racine à ce dernier endroit dans les années 1820 et constitue un pôle d'attraction pour la clientèle anglophone. On y retrouve des gens aussi importants que sir William Dawson, géologue de renom et Principal de l'Université McGill, qui entraîne nombre de ses confrères à sa suite. Plusieurs descendent à Métis-sur-Mer en bateau. D'autres estivants débarquent du train à Rivière-du-Loup et se rendent à Métis Beach en calèches. Ils reprennent le train en 1876, quand on construit l'Intercolonial. La ligne de chemin de fer passe alors à huit milles dans l'arrière-pays de Métis, mais qu'à cela ne tienne! Cette clientèle fortunée loue les services d'habitants pour se faire conduire en voiture à cheval jusqu'au Turrif Hall. Nombreux! Peu importe. Le Cascade Hotel et, plus tard, le Seaside Hotel les recevront¹¹.

Mais la voie ferrée bifurque à Mont-Joli et prend la direction de la vallée de la Matapédia à partir de 1876. À la fin des années 1880, un tronçon secondaire longe la rive nord de la Baie des Chaleurs depuis le village de Matapédia pour atteindre la pointe de Gaspé en 1911. Carleton, New Carlisle, Percé et Gaspé offrent leur air salin et les plaisirs de la mer. Une campagne de



Le Lady Eileen vers 1908. Les navires de ligne amènent des passagers dont des journalistes et des chroniqueurs à la recherche de sujets d'écriture (collection Mario Mimeault).

publicité organisée par le gouvernement Mercier met à contribution les différents bureaux de ses ministères. Il faut savoir que le Premier ministre est député du comté de Bonaventure et qu'il a séjourné à plusieurs reprises à Carleton d'où il est revenu avec l'impression la plus favorable, écrit Alfred Pelland, un de ses publicistes du ministère des Mines et des Pêcheries¹². La petite **Esquisse de la Gaspésie**, d'un autre publiciste, celui-ci du ministère des Terres et Forêts, Jean-Chrysostôme Langelier, connaît quatre éditions en trois ans. Ce succès de librairie contribue on ne peut mieux à vendre

Carleton comme place d'eau:

Protégé du côté nord par les montagnes contre les vents froids qui soufflent de cette direction, écrit Langelier, (le banc de Carleton) n'est exposé qu'aux brises rafraîchissantes et si hygiéniques qui viennent de la mer... Du côté de la baie, ajoute-t-il, la grève a très peu de déclivité, se compose d'un gravier fin, libre de cailloux et offre l'un des endroits les plus favorables, les plus agréables, les moins dangereux et les plus propres pour prendre les bains de mer¹³.

Qui n'aurait pas envie après cela d'aller passer son été à Carleton! Et

effectivement, l'arrivée du chemin de fer amène un lot de visiteurs vite devenus des habitués. Il ne restait plus qu'à développer des infrastructures d'accueil et de récréation, ce qui ne tarde évidemment pas. Carleton, qui ne possédait que quelques pensions pour recevoir les voyageurs en 1880, compte cinq hôtels en 1936 et peut alors offrir le gîte et le couvert à plus de 400 estivants en même temps¹⁴. Les maisons d'hébergement comme l'Hôtel des Sables rouges et le Wilfred Hotel sont à la fine pointe du modernisme et produisent leur électricité. Qui plus est, ce dernier établissement voisine une station service, dernier cri dans le développement des infrastructures à caractère touristique¹⁵. On ne s'ennuie pas, non plus, à Carleton. Les clients et les villégiateurs peuvent adhérer au Carleton Gulf Club et avoir accès à des cours de tennis, se livrer à l'horticulture ou à la baignade. Il leur est possible d'alterner entre la randonnée en mer ou la marche en forêt aussi bien qu'entre la baignade ou la séance de bronzage naturel. Aussi, n'est-il pas surprenant que la renommée de la place devienne telle qu'elle attire d'illustres visiteurs. Outre le premier ministre du Québec, Honoré Mercier, déjà cité, on y rencontre Sir Vincent Meredith, président de la banque de Montréal, la famille Bélanger de L'Islet, le sénateur Dandurand, l'honorable Hector Laferté, président du Conseil législatif,¹⁶ etc.

La clientèle sportive

La pêche au saumon constitue un attrait supplémentaire pour toute la péninsule. Un homme d'affaires des grands centres canadiens, George Stephen, futur président du Canadien Pacifique et aussi futur Lord Mount Stephen, vient passer ses étés dans la Matapédia. Il acquiert en 1871 de nombreuses terres le long de la Causapsal pour y pêcher à sa convenance. Il cède en 1880 une partie de sa propriété à un club d'Américains de New York qui fondent le prestigieux Restigouche Salmon Club¹⁷. En 1905, ce dernier groupe de plaisanciers vend à son tour une partie de son territoire au Matamajaw Salmon Club dont les membres viennent d'aussi loin que Boston, Chicago, New York et Toronto.



Petit-Métis vers 1900, avec en arrière-plan, le Seaside Hotel (collection Mario Mimeault).



L'Hôtel Château Blanc de Bonaventure. La pêche sportive, la plage, les excursions en bateau, les randonnées en forêt attirent une clientèle qui trouve les infrastructures nécessaires (collection Mario Mimeault).

On vient même des vieux pays pour taquiner le poisson de la Gaspésie. Par exemple, à Sainte-Anne-des-Monts, l'homme d'affaires Théodore-Jean Lamontagne reçoit à chaque année la visite de riches industriels britanniques qui pêchent le saumon à quelques pas de son château.

En 1886, pas très loin de chez lui, le même George Stephen qui s'est installé à Causapscal, achète les droits de propriété sur l'embouchure de la rivière Métis. Il restaure le lit et les berges du cours d'eau en vue d'y pratiquer une pêche sportive et se construit un chalet à proximité, le

Estevan Lodge. Il n'exploitera cependant cette propriété que pendant deux ans, avant de retourner en Angleterre. Son chalet d'été deviendra par la suite la résidence principale d'Elsie Reford, lorsque celle-ci en aura reçu cadeau de son oncle. Sans le savoir, toutefois, George Stephen se trouvait ainsi à l'origine d'un autre type de tourisme gaspésien à venir, intéressé celui-ci à l'horticulture¹⁸.

Au plan sportif, le retour régulier des pêcheurs et des visiteurs de luxe donne naissance à un courant touristique de plus en plus important. Lord Dufferin, gouverneur général du

Canada, vient lancer sa ligne sur la rivière Saint-Jean, dans la baie de Gaspé, entre 1872 et 1878. Il est sans doute le plus prestigieux client de la région avant qu'on ne trouve, un siècle plus tard, le président des États-Unis, Jimmy Carter, sur une autre rivière de la Gaspésie. La région profite d'ailleurs du travail d'un journaliste et sportif britannique, John J. Rowan, auteur en 1876 d'un guide de pêche vantant les attraits de ses rivières¹⁹. L'affluence devient telle qu'un jeune hôtelier de Gaspé, John Baker, décide de miser essentiellement sur les sportifs attirés par la pêche au saumon et la chasse au gros gibier pour développer sa clientèle. Il offre à ses hôtes le premier forfait connu de l'histoire touristique de la région: l'hébergement à son hôtel est assorti d'un permis de pêche valable sur l'une ou l'autre des rivières avoisinantes. Il ne s'est d'ailleurs pas trompé. Le saumon se capture par centaines sur ces cours d'eau. Il s'en est pris plus de quatre cents à Gaspé en 1917²⁰. Baker agrandit ensuite la maison de pension héritée de sa mère au fur et à mesure que croît la demande en hébergement. C'est ainsi que prend forme le Baker's Hotel, à l'architecture si particulière et dont Margaret MacWhirter dit, en 1919, qu'il a atteint une renommée continentale²¹. Il achète en plus les hôtels de ses concurrents et finit presque par monopoliser les infrastructures d'accueil. On peut estimer qu'au tournant du XXe siècle, grâce au travail de cet hôtelier, la ville de Gaspé dispose d'un service à la table de plus de 900 repas par jour et de quelque 100 chambres luxueuses destinées à une clientèle non moins choisie²².

La chasse représente un autre des attraits non négligeables de la Gaspésie. La poursuite du gros gibier se révèle cependant préjudiciable pour le milieu. Laissés à eux-mêmes, les chasseurs ont en effet mis en péril son équilibre écologique. L'histoire du caribou, un des cervidés les plus particuliers de la province, illustre bien ce propos. Son habitat, restreint et totalement coupé du grand nord canadien, où on le trouve normalement, rend ce gibier vulnérable, mais le troupeau de bêtes demeure toujours

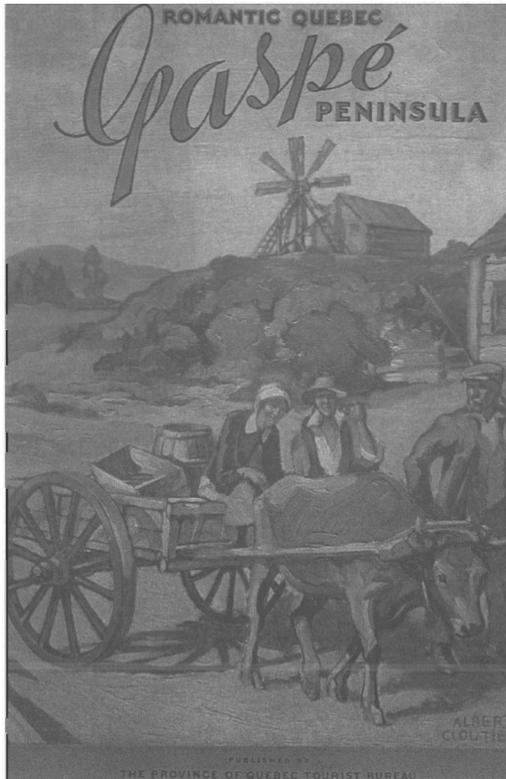


Hôtel Baker vers 1940-1950. John Baker fonde vers 1900 son hôtel qui traversera la plus grande partie du siècle actuel (collection Mario Mimeault).

abondant à cette époque. Une loi en permet l'abattage, mais sans limite quant au nombre. Aussi, tolère-t-on une vente commerciale de sa viande, ce qui permet au marchand annemontois Théodore-Jean Lamontagne d'écouler en toute légalité plus de 1 500 livres de viande de caribou au marché Bon-Secours de Montréal²³.

Son commerce ne représentait qu'un prélèvement de cinq ou six bêtes par année. Il n'y aurait pas eu de quoi interdire la poursuite de ce gibier n'eut été que d'activités limitées comme celle-ci. Toutefois, les chasseurs sportifs sont aux aguets et ils exercent leurs activités sans pratiquement aucune surveillance. Le chroniqueur James McPherson Lemoine signale en 1878 que des carnages ont laissé de nombreuses carcasses de cet animal presque intactes dans l'arrière-pays de Nouvelle et de la Ristigouche, sacrifiées uniquement pour leur trophée et leur fourrure²⁴. C'est par wagons entiers de la Compagnie du Chemin de fer de la Baie des Chaleurs qu'on transporte, dans les années 1910 à 1920, les venaisons de caribou vers les États-Unis²⁵. Un déclin du cheptel, que la création du parc de la Gaspésie en 1937 freine à peine, est inexorablement enclenché. Esdras Minville signale, en 1942, que l'espèce ne compte plus en Gaspésie que 1 500 individus de sorte que le gouvernement doit décréter l'arrêt définitif de sa chasse sept ans plus tard²⁶. L'abondance de ce gibier et sa facilité d'accès ont vite attiré un tourisme sportif, mais la péninsule avait perdu le contrôle de la situation.

Une bonne partie de ces gens a été attirée par la publicité qui s'est faite dans des journaux et des revues de renom comme le **Canadian Geographical Journal** et le **Geographic Magazine**. Ces deux mensuels ont consacré dans les années 1930 deux importants articles à la Gaspésie. Le premier en 1931, quelques mois après l'ouverture officielle du boulevard Perron, vante la chaleur de l'accueil gaspésien, et le second, après les fêtes du 400^e anniversaire de la prise de



Romantic Québec Gaspé Peninsula 1938. Le gouvernement organise la mise en valeur du territoire par la publication des premiers guides touristiques (collection Mario Mimeault).

possession du Canada par Cartier, capte principalement l'attention de nos voisins du sud. Ce dernier texte leur présente la Gaspésie comme rien de moins que la «*newest wonderland of North America*».²⁷

Le tourisme petit-bourgeois

En 1911, le chemin de fer avance jusqu'à Gaspé par le sud de la péninsule en passant par le village de Percé. C'est le début du tourisme commercial à cet endroit. Il n'y avait pas d'hôtel avant, mais les résidents ouvraient leurs portes aux visiteurs en leur offrant chambres et pension. Robert de Rocquebrune, homme de lettres québécois, a su raconter à merveille son séjour chez la famille De Larosbie²⁸. Le voyageur qui débarquait du train pouvait, en arrivant, se sustenter au café Arbour, situé sur le site de l'actuel Gargantua, avant de gagner ses quartiers à l'Hôtel Percé Rock (l'actuel Hôtel de ville) ou à l'Hôtel Bisson. C'était l'époque où le joyau de la Gaspésie retrouvait le gratin québécois à chaque été, raconte une habituée, citant les noms des «*juges*

Chauvin, Panneton, Mgr Gauthier, Messieurs Édouard Monpetit, Archambault, Lasalle, Dansereau, Honoré Parent...», et la liste s'étire. On ne s'ennuyait pas à ces hôtels. Les soirées de danse succédaient aux excursions en bateau, aux parties de tennis, aux excursions de pêche et aux promenades en forêt, sans compter les pique-niques, les soirées costumées et les flirts sur la plage²⁹.

Le Percé qui suit immédiatement cette époque, celui de l'entre-deux guerres, demeure encore un village de pêcheurs et d'agriculteurs, se rappelle Pierre Dansereau.

*Certains jours, se remémore-t-il, un pêcheur (par arrangement spécial) nettoyait tant bien que mal sa barque et faisait faire le tour de l'île à un groupe de villégiateurs. Des fermiers à la petite semaine cultivaient des potagers peu diversifiés, moissonnaient un foin serti de mauvaises herbes. Quelques dames anglaises transformaient leur salon en «*tea room*» pour notre plus grand bonheur. Le Docteur Mirault, patriarche à houlette, conduisait les patients pas très malades de son Sanatorium au Mont-Sainte-Anne*»³⁰.

Sur le versant nord de la péninsule, la Gaspésie garde aussi ce cachet campagnard recherché par les gens de la ville. En 1904, année où Effie Bignell, une jeune Américaine de famille aisée, visite la région, la route carrossable prend fin à Métis. L'absence d'un chemin pour voitures automobiles ne rebute pas le jeune fille. Au contraire, elle recherche les espaces moins fréquentés. Elle se fait donc mener en charrette par monts et par vaux depuis l'arrêt du train jusqu'à la pension du père Rémi Pelletier, en plein cœur du village de Sainte-Anne-des-Monts. Elle passe deux étés sur la côte gaspésienne et publie son journal de voyage aux États-Unis. Son récit témoigne non seulement de la vitalité du milieu, mais aussi des fructueuses activités de chasse auxquelles on se livre dans la région et des nombreux voyages de pêche au saumon sur la rivière Sainte-Anne, ce qui renforce la réputation de la côte nord de la Gaspésie comme paradis perdu, mais quand même accessible à peu de frais³¹.

Le tourisme motorisé

Le tourisme populaire prend véritablement son élan dans l'est du Québec avec l'extension du réseau



Un attelage de chien vers 1930-1940. Voilà le type d'image sur laquelle va longtemps miser l'industrie touristique avant de moderniser son message (collection Mario Mimeault).

routier provincial. Ce dernier commence à prendre de l'expansion à partir des années 1910 avec la prolifération des voitures automobiles. Les utilisateurs de ce moyen de transport nouveau genre se concentrent alors plutôt sur les portions de routes construites entre Montréal et la frontière américaine. En d'autres mots, ce n'est pas immédiatement la manne pour les régions excentriques de la province.

Il en ira autrement lorsque le

gouvernement prolongera ses routes jusque dans les régions éloignées. Vers l'est, la route nationale arrive à Rimouski vers 1920 et parvient à Matane

en 1925. De là, il faut avoir l'esprit d'aventure si on veut continuer en automobile, mais le ministère de la Voirie du Québec entreprend aussitôt la réfection des bouts de chemin locaux pour en faire une voie de ceinture carrossable. Les travaux durent quatre ans. Ils s'achèvent le 25 juillet 1929 par l'inauguration officielle de ce qui s'appellera désormais le boulevard Perron. Cette nouvelle voie de circulation est ainsi baptisée du nom de son promoteur, le ministre de la

Voirie de l'époque, Joseph-Léonide Perron. Les résultats ne se font pas attendre. Alors qu'une centaine de touristes aventuriers se lancent sans attendre sur le tracé en voie d'achèvement en 1927, 3 500 villégiateurs empruntent le boulevard l'année suivante³².

Voyager en automobile relevait alors de l'exploit. Il y a d'ailleurs un tel engouement pour ce moyen de transport que les journaux de l'époque publient des chroniques de l'automobile. Les excursions en voitures motorisées, le «motoring» ou «motor-trips», constituent une attraction que les hôteliers récupèrent immédiatement. Par exemple, le White House à New Carlisle et le Percé Roch House, à Percé, offrent de telles promenades d'agrément à leur clientèle³³. Il faut dire que ce ne sont pas toutes les familles qui ont le moyen de se payer une automobile et que les adeptes de ce moyen de transport sont souvent considérés comme des sportifs haut de gamme. Cela fait donc bon chic bon genre que de se livrer à ce passe-temps.

À l'opposé de ces activités de type individuel, les excursions de groupes constituent un excellent moyen de visiter la région pour les gens moins fortunés. L'engouement pour les voyages organisés amène, dans une des premières tournées en autobus, un groupe d'étudiants du Séminaire de Sainte-Thérèse de Blainville aussi tôt qu'en 1933. «*Jamais personne, avant nous, ne s'était aventuré dans la dangereuse Gaspésie. Comment nous en tirer?*», se demande anxieusement le chroniqueur du groupe avant de partir³⁴. La crainte des excursionnistes motorisés était sans doute exagérée. Le touriste avait déjà l'opportunité de faire un tour de la Gaspésie en réservant sa place à bord de l'une des automobiles de la «Gaspé Tour Lines» de Mont-Joli et aucun incident majeur n'avait encore été rapporté. Cette compagnie, née à la suite d'une campagne de publicité locale militant en faveur du développement touristique gaspésien, avait obtenu une franchise de la Compagnie de chemin de fer Canadien National, nouvellement implantée en région. Une



Voiture Ford de Earl Kruse, Gaspé 1919. Voyager en voiture dans les années 1910 relevait de l'exploit (collection Mario Mimeault).

agence concurrente dont le siège social se trouvait à Québec, la «Quebec Railway Motor Tours», offrait le même service à la clientèle des hôtels de la vieille capitale. Les voyageurs qui désiraient visiter la péninsule à partir de cette ville pouvaient le faire soit en réservant leur place sur l'un des trois autobus nolisés par cette compagnie à chaque semaine, soit en louant une voiture, s'ils préféraient voyager en famille³⁵.

Publicité gouvernementale et littérature sympathique

Une fois la route de ceinture en place, le gouvernement organise la mise en valeur du territoire en créant un Bureau provincial du Tourisme. Ce n'était encore qu'un office du ministère de la Voirie, mais le nouveau bureau effectue un travail d'une rare efficacité. Il publie dès 1929 son premier guide touristique, **Romantic Quebec, Gaspé Peninsula**, lancé à 100 000 exemplaires. Sa publication visait évidemment la clientèle anglophone, mais l'organisme gouvernemental rejoint le marché québécois l'année suivante avec le lancement de son pendant en français, **La Gaspésie - Histoire, légendes, ressources, beautés**. Ainsi, s'ajoute désormais au traditionnel voyage de noces aux chutes Niagara le choix, pour les nouveaux mariés du Québec, de faire le tour de la Gaspésie, une alternative vite devenue populaire.

Et puis, en 1933, le même Bureau du Tourisme fait paraître 2 000 réclames publicitaires vantant les attraits de la Gaspésie dans les journaux de la Nouvelle-Angleterre et invite la clientèle franco-américaine à renouer avec sa terre ancestrale³⁶. La campagne de publicité québécoise atteint pleinement son but. Les visiteurs américains répondent promptement et se font de plus en plus nombreux sur nos routes malgré les effets de la crise économique. Selon l'abbé Charles-Eugène Roy, alors curé de Percé, l'achalandage touristique est, cette année-là, en hausse du tiers en Gaspésie alors qu'il est en chute libre dans le reste du Canada. Et l'année suivante, en 1934, Percé accueille plus de 25 000 touristes pendant la saison estivale³⁷.

Plus le temps avance et plus le tourisme américain prend de l'importance, au point de constituer, du moins en Gaspésie, la quasi-majorité de la clientèle estivale. Un journaliste de **L'Action catholique**, G.-E. Marquis, s'est amusé, en faisant le tour de la région en 1941, à relever les licences des automobiles rencontrées lors son voyage et il dit avoir dénombré 180 voitures américaines pour 192 voitures canadiennes³⁸.

Plusieurs de ceux qui viennent découvrir les beautés de la région ajoutent à leur tour leur propre publicité. L'influence de nombreux écrivains, comme Margaret G. Mac Whirter, John Mason Clark et Dorothy Child Hogner, n'est certainement pas à négliger si on veut expliquer l'engouement des Américains pour notre région³⁹. Leurs livres présentent les Canadiens français et le Québec comme un phénomène social particulier à la partie nord-est de l'Amérique. On nous y fait voir comme les frères séparés des Franco-américains ou un rameau de la vieille France qui a réussi à survivre en Amérique. C'est le discours de Wilfrid Bovey dans l'introduction de son livre **The French Canadians To-Day - A people on the March**⁴⁰. Cependant, l'intérêt de son ouvrage vient surtout du fait que la plus grande partie de

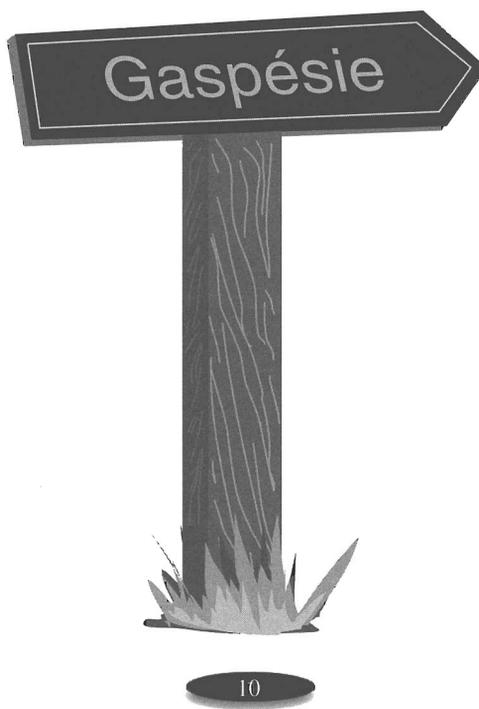
l'iconographie utilisée représente des personnes et des scènes gaspésiennes, bien qu'il parle de la province en général. Cela traduit bien l'attrait que la péninsule suscite chez les touristes et renforce en même temps, par la visibilité offerte, le courant de visiteurs qui commencent à affluer dans l'est du Québec.

D'autres touristes sont des artistes de la photographie. Comme une image vaut mille mots, il est aisé de comprendre que le travail des visiteurs en quête de beaux paysages a permis à la région de se faire connaître sur tout le continent. Certains d'entre eux ont d'ailleurs compris plus rapidement que d'autres le potentiel commercial que leur offrait l'industrie touristique naissante. La diffusion de cartes postales, particulièrement le grand tirage de la série de photos aériennes de Jacques de Lesseps, permet de diffuser un portrait invitant de la Gaspésie. Mme E. Lespérance, qui possède ses studios à Gaspé, et Hedley V. Henderson, photographe de Bathurst, au Nouveau-Brunswick, sont au rang des premiers artistes qui ont vendu la péninsule. D'autres photographes, comme Bertram Willmott, de New York, ont certainement joué un certain rôle dans la publicité informelle qui a pu se faire à la suite de visites estivales, mais on ne peut mesurer l'effet de façon certaine⁴¹.

La mise en place d'une infrastructure d'accueil

Douze ans après son inauguration officielle, le boulevard Perron offre dans son ensemble un parcours encore digne d'améliorations, mais la circulation y est déjà importante. «*C'est sans doute, à l'heure actuelle, le tour le plus populaire dans la province de Québec*», écrivait à ses lecteurs le journaliste G.-E. Marquis en 1941.

La Gaspésie commence d'ailleurs à s'équiper pour recevoir tout ce monde. Le chroniqueur de **L'Action catholique**, rapporte qu'on trouve, dans un tour complet de la Gaspésie, à l'aller-retour depuis Québec, quelque 860 chambres dans des chalets ou «cabines». Il s'agit là d'un tout nouveau concept d'hébergement pour la



province, à tout le moins pour l'est du Québec. Du nombre d'unités disponibles, près de la moitié, soit 425 chambres, se trouve dans la péninsule même, à l'intérieur de la boucle Sainte-Flavie-Sainte-Flavie. Et le double de places est offert par les hôtels de la région ajoute Marquis. Le journaliste signale, de plus, que les hôteliers gaspésiens ne sacrifient pas la qualité de l'hébergement au nombre d'unités offertes aux villégiateurs. *«Il n'y a que l'embaras du choix, suivant les bourses, quoique partout l'on trouve le confort et la plus grande urbanité»*, ajoute-t-il⁴². Et ce n'est pas trop. Déjà à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, en 1939, il était venu plus de 50 000 touristes à Percé, ce qui donne une idée du trafic que l'on pouvait croiser sur une route encore faite de gravier⁴³. Le tourisme est alors définitivement devenu une des ressources de la Gaspésie, reconnaît le doyen de la Faculté des lettres de Grenoble et directeur de l'Institut de géographie alpine, Raoul Blanchard⁴⁴. Malheureusement, les années 1939-1945 allaient tout arrêter.

Les débuts d'un entrepreneuriat local

Le grand nombre de visiteurs apparus antérieurement au deuxième conflit mondial entraîne très rapidement l'apparition en région d'une petite industrie basée sur l'artisanat local. Cette activité d'appoint permet aux familles de pêcheurs moins fortunés d'arrondir leurs revenus en vendant des souvenirs à leurs visiteurs. En grugeant sur les temps morts de l'hiver, plusieurs Gaspésiens habiles de leurs mains fabriquent qui de petits voiliers de bois, qui des oiseaux et les font vendre par leurs enfants le long de la route nord de la péninsule pendant la belle saison. À Percé, la demande est telle, de la part des touristes, que le premier comptoir d'artisanat ouvre ses portes dès 1934 sous le nom, clientèle oblige, de «Blackwhale»⁴⁵.

À Percé, toujours, la présence d'un paysage maritime unique avait conduit des propriétaires de bateaux à offrir un service de navettes entre l'île Bonaventure et la terre. D'autres organisaient pour le profit des visiteurs



Le manoir Le Boutillier en 1990. On retrouve plusieurs centres d'interprétation en Gaspésie. (collection Mario Mimeault).

de petites croisières tout autour de l'île, mais la concurrence est vive. La création d'un sanctuaire d'oiseaux sur l'île Bonaventure en 1937 amène tous ces petits entrepreneurs à mieux s'organiser en créant le Syndicat du tour de l'île. C'est pour la place un début de structuration qui a comme résultat de contrôler la concurrence et de donner une meilleure image du village.

Le tourisme des années 1950-1960

Le tourisme de l'après-guerre est relancé par des publications du gouvernement québécois en même temps qu'une réfection complète de la route de ceinture de la péninsule est commencée. Les travaux ont débuté aussitôt après la guerre, en 1945, et se sont terminés trois étés plus tard, en 1947. Le gouvernement de Maurice Duplessis a investi dans ce laps de temps près de 300 000 \$ dans la construction de ponts, l'élargissement et le redressement du tracé routier ainsi qu'à son pavage sur une distance d'une centaine de milles⁴⁶. C'est l'époque où des familles gaspésiennes, comme les Adams de Gaspé, se lancent dans la restauration. D'abord à petite échelle, sagement, à la limite de leurs moyens financiers, puis suivant la demande de la clientèle qui va en

croissant avec les décennies.

C'est aussi l'époque où le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (le BAEQ) consacre, en 1962, la vocation touristique de la Gaspésie. Tout en recommandant la fermeture des paroisses de l'arrière-pays gaspésien, il tente d'orienter les efforts de développement régional vers le tourisme. Il cible certains points forts de la péninsule: Percé, Mont-Saint-Pierre et Carleton⁴⁷. Les années suivantes semblent, en fait, lui donner raison. L'Exposition universelle de 1967 verra douze des trente millions de visiteurs qui se rendent à Montréal prendre ensuite la route de la Gaspésie. Une entente Canada-Québec, signée l'année suivante, engage des dépenses fédérales de l'ordre de vingt-deux millions dans le développement touristique de l'Est du Québec. Renouvelée en 1978, elle donnera naissance au parc Forillon et à l'injection de trente-huit millions de dollars additionnels dans notre économie, une bien triste consolation en regard du prix humain à payer. La province de Québec favorisera pour sa part le développement de l'arrondissement de Percé et du parc de l'île Bonaventure⁴⁸.

Au plan sportif, d'importants changements s'amorcent dans la

propriété des sites d'exploitation touristique. Avec les années, les clubs privés avaient concentré 80 % des territoires de chasse et de pêche sportive entre les mains d'une élite canadienne ou américaine. Cela amenait, bien sûr, de nombreux estivants financièrement à l'aise, mais la clientèle québécoise se trouvait exclue de ces sites récréatifs et la Gaspésien n'échappe pas au phénomène. Sur 220 territoires de pêche et de chasse de l'Est du Québec, 187 appartiennent à des groupes d'accès restreints en 1960. Avec la démocratisation de la province, à la suite de la Révolution tranquille, et sous la pression populaire, le gouvernement s'engage politiquement à redonner accès à ces rivières et territoires de chasse. Il commence le déclubage en 1977. L'année suivante apparaissent les ZEC (Zones d'exploitation contrôlées) qui contribuent à l'avènement d'un tourisme plus éclectique, mais aussi plus massif⁴⁹.

Une nouvelle industrie

Jusqu'à-là, le développement de l'industrie récréotouristique régionale était principalement le fait des offices gouvernementaux. Le milieu gaspésien commence à s'organiser à partir de la fin des années 1970 avec la création de l'Association touristique régionale (en 1978). De nombreux guides touristiques, y compris celui de l'ATR, ont depuis été publiés sur la région et ont contribué à vendre la Gaspésie aux visiteurs⁵⁰.

Les années 1980-1990 voient apparaître une meilleure planification des efforts de développement régional. La Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent

unissent leurs forces pour vendre leur région réciproque. On a lancé en 1989 un Plan de concertation de Tourisme impliquant conjointement le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie avec, comme mandat, de trouver le moyen de prolonger la saison touristique et d'augmenter la clientèle étrangère, européenne en particulier. La stratégie de commercialisation a fait, de plus, se tourner les intervenants du tourisme vers le réseau de distribution des voyages d'agrément. Un groupe de gens d'affaires de Gaspé s'est aussi rendu à

années 1980. Ils présentent diverses facettes de la vie gaspésienne, presque toutes tournées vers la mer: Musée du vent et de la Mer, Centre d'interprétation des phares et des balises, Centre d'interprétation explorama, Site historique du Banc de Paspébiac, Le Centre d'interprétation des pêches de Rivière-au-Renard, etc. D'autres se donnent comme mission de mettre en évidence l'apport des grands Gaspésiens et Gaspésiennes: le manoir Le Boutillier, la maison Hamilton, le site Mary Travers...



La gare de Trois-Pistoles en 1901 avec son chef de gare Émile Côté (à droite) qui regarde descendre les voyageurs (collection Mario Mimeault).

Avec les années, le cercle des intervenants touristiques s'élargit. Le premier kiosque touristique de Bonaventure ouvre ses portes à l'été 1968, une initiative de la municipalité et de la Chambre de commerce locale qui permet d'enregistrer 300 touristes dès le premier mois de ses opérations⁵². Les autres municipalités de la Gaspésie suivent le mouvement à plus ou moins brève échéance. Dans les années 1990, la population amérindienne participe

à son tour à la mise en place d'infrastructures touristiques avec la création du Centre d'interprétation Gespeg à Pointe-Navarre et la reconstitution d'une fortification française du XVII^e siècle à Ristigouche.

Au plan récréatif, des clubs locaux aménagent des sentiers qui ouvrent la Gaspésie aux villégiateurs pédestres, cyclistes ou motorisés. Par exemple, le premier excursionniste à venir des États-Unis à pied a planté sa tente dans le parc Forillon au début d'octobre 1997⁵³. Actuellement, le cyclotourisme est une autre des

à son tour à la mise en place d'infrastructures touristiques avec la création du Centre d'interprétation Gespeg à Pointe-Navarre et la reconstitution d'une fortification française du XVII^e siècle à Ristigouche.

Au plan récréatif, des clubs locaux aménagent des sentiers qui ouvrent la Gaspésie aux villégiateurs pédestres, cyclistes ou motorisés. Par exemple, le premier excursionniste à venir des États-Unis à pied a planté sa tente dans le parc Forillon au début d'octobre 1997⁵³. Actuellement, le cyclotourisme est une autre des

facettes de l'exploitation récréotouristique en train de prendre forme. Les clubs de vélo gaspésien planifient la mise en place d'un réseau cyclable appelé «La Route verte» grâce à laquelle les adeptes de ce sport découvriront les beautés de la Gaspésie⁵⁴. Toute une gamme d'activités de plein air, centrées sur la spéléologie, la course de traîneaux à chiens, le ski de fond et de montagne, l'équitation, l'observation des mammifères marins, l'ornithologie ou la plongée sous-marine, entre autres, captent l'intérêt des visiteurs tout en diversifiant une industrie touristique en train d'acquiescer ses lettres de noblesse.

Désormais, les organisations à caractère municipal font leurs réunions et congrès de manière à servir les intérêts de leur communauté ou de la région. La Chambre de commerce de Bonaventure avait déjà donné l'exemple en 1947 en organisant chez elle le premier congrès régional des chambres de commerce en même temps que s'y tenait celui de la Chambre de commerce du Québec⁵⁵. Naît ainsi, avec le temps, un tourisme d'affaires qui tourne autour de ces rencontres. Le Congrès des Caisses populaires Desjardins, les conventions des enseignants de la péninsule, les expositions agricoles régionales, les salons du meuble, de l'informatique et du livre alternent depuis d'une ville à l'autre ou cherchent à étendre leurs activités de manière à saupoudrer les retombées économiques attachées à ces événements.

La farandole des festivals

À un autre niveau, les paroisses et les localités de la côte gaspésienne ont senti le besoin de s'impliquer à leur tour dans le tourisme si elles voulaient tirer profit de la nouvelle industrie. Chacune a organisé des festivals et des événements culturels ou sportifs propres à lui attirer une partie des visiteurs.

Il s'est agi, souvent, d'intéresser une clientèle régionale, mais il arrive que les activités dépassent les frontières de la Gaspésie. Les exemples abondent. La Journée du saumon a amené «des foules records» à Carleton

en 1968⁵⁶. Le Festival de la crevette de Matane a pendant plusieurs années présenté une image de la région à l'échelle nationale. Actuellement, le Festival international de la voile libre de Mont-Saint-Pierre remplit les mêmes objectifs et le Festival en chanson de Petite-Vallée est en voie de devenir un événement culturel et promotionnel de même importance tant pour la région que pour ses lauréats. Dans ce dernier cas, l'effort des organisateurs a fait qu'en 1998 le budget des festivités dépassera celui de la municipalité⁵⁷.

Ailleurs, le Tintamarre des Acadiens de Bonaventure suscite la participation des communautés de la côte nord du Nouveau-Brunswick. Il y a eu les régates de Gaspé qui, dans les années 1910, ont attiré des concurrents de toute la péninsule⁵⁸. Un succès de foule marque la reprise des années 1960 alors que se marient compétitions de voiliers, courses de chevaux, parades de majorettes, repas gastronomiques et soirées dansantes⁵⁹. Reprises dans les années 1980, les régates de Gaspé faisaient les manchettes provinciales et il en est maintenant de même avec le triathlon organisé à chaque été autour du bassin de la rivière York.

Bilan

Le tourisme gaspésien s'est donc développé en s'appuyant sur une clientèle diversifiée. Dévots, pêcheurs, routiers, estivants, plaisanciers, chasseurs, sportifs, hommes d'affaires ont défilé tour à tour ou simultanément sur les routes de la péninsule. Timides au départ, les activités touristiques ont pris de l'ampleur à la faveur des développements dans les moyens de transport. Voiliers, bateaux à vapeurs, automobiles, chemin de fer, autobus et maintenant avions, motoneiges et vélo ont amené ou amènent les touristes jusqu'à nous. Plus de quinze clubs de motoneige sont, par exemple, actuellement impliqués dans l'entretien de sentiers qui couvrent toutes les parties de la Gaspésie. Ils battent quotidiennement les pistes en saison hivernale et maintiennent ouverts des abris chauffés pour les voyageurs. Cette activité, qui repose en grande partie sur le bénévolat, génère en région de

trois à quatre millions de dollars par année, selon les représentants du CRCD⁶⁰.

Avant que ne soient inventées les campagnes de publicité modernes, la Gaspésie a bénéficié d'un appui venant de l'extérieur pour se vendre. Des récits de voyages, des chroniques, des recueils de gravures, des cartes postales, des articles de journaux et de revues promotionnelles lui ont permis de recruter sa clientèle. Après la Deuxième Guerre mondiale, le gouvernement appuie le développement régional, mais les intervenants locaux commencent à s'organiser. D'un côté, la province et le fédéral investissent dans des campagnes de publicité et dans la mise en place d'infrastructures touristiques. De l'autre, les commerçants de la région se regroupent en association touristique afin de mieux cibler leur clientèle et d'orchestrer leurs campagnes de publicité.

Avec le déclin de l'industrie forestière et la rupture des stocks qui grève maintenant l'industrie halieutique, le tourisme demeure la seule ressource renouvelable et à la fois inépuisable sur laquelle l'économie de la Gaspésie peut encore se reposer pour maintenir sa vitalité.

Notes

- 1 Guy Laperrière, *«Pèlerinage en terre québécoise»*, **Cap-aux-Diamants**, no 37 (printemps 1994): 40 s.
- 2 Jean-François Larose, *«À l'aventure! Les débuts du tourisme routier»*, **Cap-aux-Diamants**, no 45 (printemps 1996): 29.
- 3 Anselme Chiasson et Albert Landry, **Ristigouche-Centenaire des Capucins 1894-1994**, Québec, Ristigouche, 1992, p. 153, 152, 157; Père Armand, *«Ristigouche et sa mission indienne»*, **La Gaspésie**, (20 février 1960): 6-7.
- 4 Charles-Eugène Roy, **Percé, sa nature, son histoire**, Percé s. éd., 1947, p. 31; M. Stucker, *«Pèlerinage à Percé»*, **La Patrie**, (27 août 1944); Alphonse Loiselle, **La Gaspésie d'aujourd'hui (La Bretagne canadienne)**, Montréal, 1948, p. 112.
- 5 Coureur des bois, *«Tourisme et villégiature - Le tour de la Gaspésie»*, **Le Devoir**, vol. XXXVI, (24 juin 1945).
- 6 Québec, **La Gaspésie-Histoire, légendes, ressources, beautés**, Québec, ministère de la Voirie (Bureau du Tourisme), 1930, p. 92.

- 7 Anonyme, «*Miracle à Sainte-Anne-des-Monts*», **Ma Gaspésie**, (les 2, 9, et 16 septembre 1955).
- 8 L'ensemble de ces oeuvres est relevé par Marc Desjardins dans sa **Bibliographie de la Gaspésie**, Québec, IQRC, 1987, p. 46 ss.
- 9 Cité dans Charles-Eugène Roy, **Percé, sa nature, son histoire**, Percé s. éd., 1947, p. 52.
- 10 Collaboration, **Cacouna 1825-1975**, s. l., Imprimerie du Saint-Laurent, 1975, 140 p.
- 11 Cynthia Hyde, Gustavo Zambrano et Denis Lemieux, «*Métis-sur-Mer, Un lieu unique à découvrir*», **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, vol. XVI, no 2 (43) (juin 1993): 9-17.
- 12 Alfred Pelland, **Vastes champs offerts à la colonisation et à l'industrie - La Gaspésie, Province de Québec**, Québec, ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1914, p. 62.
- 13 Pascale Gagnon, «*D'un jeu à l'autre - Regard sur les sports et les loisirs en Gaspésie*», **Gaspésie**, vol. XXXI, no 2 (juin 1993): 33-40; Joseph-Charles Langelier, **Esquisse sur la Gaspésie**, Québec, C. Darveau, 1884, p. 30.
- 14 Michel Landry et Jean Lavoie, **Histoire de Carleton-Tracadie 1766-1996**, Montréal, Septentrion, 1997, p. 283.
- 15 **Ibid.**, p. 283 ss.
- 16 **Ibid.**
- 17 Brigitte Jean, **D'eau et de lumière 1896-1996 - Histoire de Causapsal**, Rimouski, Les Associés, 1996, p. 163.
- 18 Ateliers Plein Soleil, **Métis, Hier... aujourd'hui - Reford Estate**, Mont-Joli, Ateliers Plein Soleil, 1976, p. 23-25.
- 19 John J. Rowan, **The Emigrant and Sportsmen in Canada**, London, Edward Stanford, 1876, p. 405, cité dans Monique Bourget, **Le Ash Inn et l'essor de la villégiature à Gaspé**, Gaspé, Musée de la Gaspésie, 1990, p. 40.
- 20 Margaret Grant MacWhirter, **Treasure Trove in Gaspé and the Baie des Chaleurs**, Québec, The Telegraph Printing, 1919, p. 19.
- 21 **Ibid.**, p. 8.
- 22 Anonyme, **The Gaspé Vacationland. Where the Tourist's Dreams Come True**, Campbellton, Graphic Print, ca 1920, p. 34.
- 23 Lettre de Théodore-Jean Lamontagne à Elzéard Lamontagne, Sainte-Anne-des-Monts, le 9 février 1887, Fonds Omer Saint-Pierre. Cette lettre fait état de la livraison de huit carcasses de caribou dont la viande, plus de 1 600 livres, se vend 45 cents la livre.
- 24 James McPherson Lemoine, **The Chronicles of the St. Lawrence**, N. Y., John W. Lowell, 1878, p. 19.
- 25 Gaston Moisan, «*Le caribou de la Gaspésie*», **Le naturaliste canadien**, p. 9-10.
- 26 François Boulanger, «*Le Parc de la Gaspésie, 50 ans d'histoire*», **Gaspésie**, vol. XXV, no 3 (septembre 1987): 19; Esdras Minville, **Pêche et chasse**, Montréal, Fides, 1946, p. 327; Pascale Gagnon, **op. cit.**, p. 35.
- 27 Marius Barbeau, «*Gaspé Peninsula*», **Canadian Geographic Journal**, vol. 3, no 2 (août 1931): 79-92; Wilfrid Bovey, «*The Gaspé Peninsula Wonderland*», **National Geographic Magazine**, vol. LXVIII, no 2 (août, 1935): 209.
- 28 Robert de Roquebrune, «*Mélina*» et Charles Soucy, «*Une visite à la mer*» dans G. Robert McConnell, **Québec raconte**, Montréal, Éditions Aquila Ltée, 1974, p. 95-103 et 15-23.
- 29 Eugénie L. Ranger, «*Il y a cinquante ans à Percé*», **Revue d'histoire de la Gaspésie**, vol. III, no 2 (avril-juin 1965): 91; Anonyme, **The Gaspé Vacationland. Where the Tourist's Dreams Come True**, p. 26.
- 30 Pierre Dansereau, «*L'Aube sur le Rocher-Percé: 1918*», **Gaspésie**, vol. XIX, no 1 (hiver 1981): 55.
- 31 Effie Molt-Bignell, **La vie quotidienne en Gaspésie au début du siècle**, Sainte-Anne-des-Monts, SHAM, 1983, 158 p.
- 32 **La Voix de Gaspé**, (13 septembre et 27 décembre 1928), cité dans Bélanger, Desjardins, Frenette, **Histoire de la Gaspésie**, p. 595.
- 33 Anonyme, **The Gaspé Vacationland. Where the Tourist's Dreams Come True**, p. 15-16, 27.
- 34 Lionel Gauthier, «*Excursion dans la Gaspésie - 28 juin au 8 juillet 1933*», **Revue d'histoire de la Gaspésie**, vol. XI, no 4 (octobre-décembre 1973): 236-241.
- 35 Jacques Thériault et alii, **Mont-Joli: Histoire et illustration de son premier cent ans (1880-1980)**, Mont-Joli, Plein Soleil, p. 149; Québec, Tourist Bureau, **Romantic Quebec, Gaspé Peninsula**, Québec, 1938, p. 20.
- 36 Québec, **La Gaspésie - Histoire, légendes, ressources, beauté**, Québec, ministère de la Voirie (Bureau du Tourisme), 1930, 258 p.; Jean-François Larose, «*À l'aventure! Les débuts du tourisme routier*», **Cap-aux-Diamants**, no 45 (printemps 1996): 26-29.
- 37 Charles-Eugène Roy, **Percé, sa nature, son histoire...**, p. 53.
- 38 G.-E. Marquis, «*Le tour de la Gaspésie*», **L'Action catholique**, vol. V, no 36 (5 septembre 1941): 2 du supplément.
- 39 Pour les autres auteurs, le lecteur peut en référer à Desjardins, **op. cit.**
- 40 Wilfrid Bovey, **The French Canadians To-Day - A people on the March**, Toronto, J. M. Dent & Sons (Canada) Ltd, 1938, 362 p.
- 41 Jean-Marie Fallu, «*Coup d'oeil du photographe G. B. Wilmott - La Gaspésie des années 1930*», **Gaspésie**, vol. XXXI, no 1 (mars 1993): 25-28.
- 42 G.-E. Marquis, «*Le tour de la Gaspésie*», **L'Action catholique**, p. 2.
- 43 Roy, **op. cit.**, p. 53.
- 44 Anonyme, «*La Côte Nord-Est et la Gaspésie*», **Le Devoir**, (15 octobre 1945).
- 45 Roy, **Percé...**, **op. cit.**, p. 54.
- 46 Alphonse Loisel, **La Gaspésie d'aujourd'hui - La Bretagne canadienne**, Montréal, Laplante et Langevin, 1948, p. 35-42.
- 47 Jean Larrivée, «*Tourisme et loisir dans le Bas-Saint-Laurent 1960-1986*», **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, vol. 13, no 2 (printemps 1988): 31.
- 48 Serge Ouellet, «*Le Bas-Saint-Laurent: d'hier à aujourd'hui*», **Théoros**, vol. 13, no 1 (mars 1994): 3-5.
- 49 Jean Larrivée, **op. cit.**, p. 33 s.
- 50 Le dernier en titre, qui vend la Gaspésie historique, est né de la plume de plusieurs collaborateurs de la **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent** regroupés autour de Paul Larocque et de Jean Larrivée, **Parcours historiques dans la région touristique de la Gaspésie**. Rimouski, GRIDEQ, 1997, 433 p.
- 51 René Trépanier, «*Le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie se concertent pour conquérir les marchés internationaux*», **Théoros**, vol. 13, no 1 (mars 1994): 22 s.
- 52 Anonyme, «*Kiosque touristique à Bonaventure*», **Chronique gaspésienne**, (19 septembre 1968): 1.
- 53 Bernard Bélanger, «*John Brinda au parc national Forillon - 1er à franchir le sentier international des Appalaches*», **La Péninsule**, (le 10 octobre 1997): 1.
- 54 Michèle Lemieux, «*La Route verte: une voie cyclable autour de la Gaspésie*», **Le Pharillon**, vol. 25, no 16 (23 novembre 1997): 2.
- 55 Anonyme, «*Congrès de la Chambre de Bonaventure*», **Le Devoir**, (9 septembre 1947).
- 56 Anonyme, «*La Journée du saumon a attiré des foules records*», **La Chronique gaspésienne**, (18 août 1968): 7.
- 57 Bulletin de nouvelles, Radio-Canada, 14 novembre 1997.
- 58 Marcel Lamoureux, «*La belle époque des régates de Gaspé 1904-1914*», **Gaspésie**, vol. XXVII, no 2 (juin 1989).
- 59 Anonyme, «*Succès de foule aux régates de Gaspé*», **Chronique gaspésienne**, (15 août 1968): 13.
- 60 Nicolas Méthot, représentant du CRCD, à l'émission Mer et Monde, parlant du Colloque de la motoneige tenu à Carleton le 22 novembre 1997 afin de mettre sur pied un Plan de développement de la motoneige, Radio-Canada, le 22 novembre 1997.

La maison Lamontagne: une habitation, une histoire

RÉMI LAVOIE

Nombreux sont ceux et celles à sillonner quotidiennement ou occasionnellement la section de la route 132 leur faisant traverser la municipalité de Rimouski-Est et circuler devant le site historique de la maison Lamontagne. Je fais partie de ces gens, et j'ai mis longtemps avant de m'y arrêter. Quel formidable contact avec l'histoire régionale fut pour moi mon embauche afin d'effectuer une recherche historique sur cette habitation datant du XVIII^e siècle. Cette recherche, effectuée à l'aide d'ouvrages de références, d'articles, d'archives et de témoignages oraux, visait à rassembler, vérifier et approfondir les connaissances que nous avons de l'histoire de cette demeure qui jadis était le centre d'un complexe agricole. C'est cette histoire que nous présentons ici; laquelle comprend certains faits nouveaux. Mais, dans un premier temps, nous aborderons l'architecture de la maison Lamontagne, l'élément lui conférant toute sa richesse patrimoniale.

L'architecture

L'architecture de la maison Lamontagne, érigée selon la technique du colombage pierroté, fait de cette demeure une véritable perle rare. En effet, sur le continent américain, on ne compte que quatre autres habitations de ce type, dont la maison Pichet de l'île d'Orléans. Issue

du Moyen Âge, cette façon de construire témoigne de l'implantation des premiers colons en Nouvelle-France où ils importent leur savoir-faire. La maison Lamontagne est donc un vestige important de la colonisation du Bas-Saint-Laurent.

La technique du colombage pierroté consiste à ériger une construction de pièces verticales dont l'espace plus ou moins régulier entre chacune est comblé par un mélange de mortier et de pierraille. Cette explication est bien sommaire, c'est pourquoi nous l'élaborerons en abordant le cas qui nous intéresse, la maison Lamontagne. D'abord, il est nécessaire de mentionner que la

grandes près du sol. Cela est volontaire. En effet, afin d'éviter un affaissement de la maison sous le poids de son toit, les murs reçoivent une légère inclinaison vers l'intérieur; c'est ce que l'on appelle le fruit (il est de 10 cm). La dimension de la section en colombage pierroté est de 10 mètres par 7,1. Sa structure est composée de quatre poteaux de coin, de 35,56 cm par 35,56 cm, posés à la verticale. Entre ces derniers, et rattachées à ceux-ci à tenons, mortaises et chevilles, nous retrouvons deux pièces horizontales reposant sur un lit de pierres sèches de 25,4 cm ayant fonction de solage. Ces deux pièces, d'une seule longueur dans chacun des murs latéraux et longi-

tudinaux, forment un châssis ou assiette de 58,42 cm de hauteur. C'est sur cette base que s'élève le colombage pierroté retenu au sommet par la sablière. Chacune des pièces verticales est fixée au châssis et à la sablière à tenons, mortaises et chevilles. La taille des colombages varie entre 20,32 cm et 30,48 cm en façade par 20,32 cm en profondeur (on dit souvent que dans ce

genre d'habitation, l'épaisseur des murs est d'environ 15,24 cm) tandis que l'espace occupé par le pierrotage se retrouve entre 17,78 cm et 22,86 cm. Le pierrotage entre les colombages se compose de petites roches mélangées



La maison Lamontagne avant la restauration (façade nord)

maison est constituée de deux parties; la partie originelle en colombage pierroté et la rallonge, construite en pieu sur sole. Le tout a une dimension d'environ 14,6 mètres par 7,1. Les dimensions de la maison sont plus

à de la terre glaise. Ce pierrotage est recouvert d'une pellicule de mortier de chaux pure de 1,90 cm d'épaisseur. Ce crépi est retenu par un picotis de chevillettes prenant place sur les pièces de bois des murs extérieurs¹.

Comme les habitations de son époque, la maison Lamontagne connaît de multiples modifications au fil des ans et des propriétaires qui s'y succèdent et l'adaptent à leurs besoins. «*La maison est conçue pour la commodité de ceux qui l'habitent*»²; et en priorité, les nouveaux résidents de la Nouvelle-France ont pour objectif la lutte au froid. C'est pour ces raisons climatiques que la maison Lamontagne fait face au sud et se transforme avec le temps. Ainsi, le «solage», la toiture, les fenêtres et le recouvrement extérieur se modifient. Le changement le plus probant et toujours perceptible est la construction de la rallonge (1810). Celle-ci, érigée en pieu sur sole, devient la cuisine d'été de la maison Lamontagne. La technique de construction diffère du colombage pierroté car celui-ci a démontré son inefficacité face aux rigueurs de l'hiver québécois. Ainsi, la rallonge de la maison, mesurant 4,6 mètres par 7,1, est bâtie de façon à éliminer le pierrotage. On utilise la méthode dite du pieu debout ou pieu sur sole puisqu'il repose sur celle-ci. En somme, la technique est sensiblement la même que pour le colombage pierroté, à l'exception du fait que les colombages sont si rapprochés qu'il n'y a plus lieu d'insérer de matériel entre ceux-ci, si ce n'est qu'un peu d'étoupe afin de procéder à l'isolation des joints entre eux. Cette cuisine d'été, en plus de la fonction que son nom lui confère, sert également à protéger le mur le plus exposé aux grands vents, «*ce qui en assure une bonne fraîcheur, l'été, et un bon froid, l'hiver, permettant alors d'utiliser cet espace comme dépense*»³. Ainsi caractérisée par son architecture, la maison Lamontagne est un véritable vestige de l'implantation et de l'adaptation des premiers colons au Bas-Saint-Laurent.

Lexique

Assiette:	Le sol sur lequel repose la maison.
Châssis:	Se dit de l'ensemble des pièces, soles et lambourdes qui forment la base du carré de l'habitation.
Cheville:	Petit morceau de bois grossièrement cylindrique et légèrement conique qu'on introduit dans un trou afin de retenir ensemble le tenon et la mortaise.
Colombage:	Mot qui s'emploie dans la charpente, au lieu de colonnade, pour signifier un rang de colonnes ou solives, dans une cloison ou une muraille. - Assemblage de pièces équarries dans un même plan. Le terme désigne plus particulièrement l'ensemble des pièces verticales dans un mur à pan-de-bois et par extension le mur lui-même avec le remplissage qui se trouve entre les pièces verticales ou poteaux.
Mortaise:	Terme de menuiserie et de charpente. Dans un assemblage de pièces de bois, toute cavité destinée à recevoir un tenon.
Sablère:	Terme de charpente. Lourde pièce de bois horizontale étendue sur l'assiette des murs ou encore au haut de ceux-ci. La sablière basse s'appelle sole.
Sole:	Pièce de bois horizontale, posée à plat, sur laquelle reposent les murs d'une maison de bois.
Tenon:	Terme de menuiserie ou de charpente d'un assemblage. Extrémité taillée d'une pièce de bois qui entre dans une cavité appelée mortaise.

Réalisé à partir de: Georges Gauthier-Larouche, **Évolution de la maison rurale traditionnelle dans la région de Québec (Étude ethnographique)**, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, 321 pages. Yves Laframboise, **L'architecture traditionnelle au Québec, la maison aux 17^e et 18^e siècles**, Ottawa, Les Éditions de l'Homme Ltée, 1975, 319 pages.

Historique de la colonisation jusqu'au début du siècle

Les seigneuries du Bas-Saint-Laurent sont pour la plupart concédées entre 1672 et 1696. Celle de Rimouski l'est en 1688 et revient à Augustin Rouer de la Cardonnière⁴. Comme celui-ci ne démontre pas un grand intérêt pour son fief, il n'hésite pas à l'échanger contre un lopin de terre sur l'Île d'Orléans. C'est René Lepage qui en 1694 profite de cet échange et hérite de la seigneurie de Rimouski où il s'installe avec sa famille en 1696⁵. Après son décès en 1718, c'est son fils Pierre Lepage de Saint-Barnabé qui devient seigneur de Rimouski et poursuit l'élargissement des terres familiales. C'est lors du mariage de sa fille Marie-Agnès avec Basile Côté en 1744 que la maison Lamontagne entre dans l'histoire. Pierre Lepage offre alors aux époux la terre où est érigée la maison⁶. Bien que certains doutent puissent toujours subsister, le couple Côté-Lepage est reconnu comme cons-

tructeur de la maison Lamontagne. Cela peut être affirmé en raison du type d'architecture de la maison. En effet, le colombage pierroté, une technique de construction remontant au Moyen Âge et utilisée par les premiers colons, disparaît assez rapidement de la colonie puisqu'elle n'est pas suffisamment adaptée à notre climat hivernal plutôt rigoureux. Ainsi, la construction de la maison peut être approximativement située vers le milieu du XVIII^e siècle⁷. Il faut également mentionner le fait que les pièces de bois ayant servi à la construction de la maison Lamontagne proviennent «*d'une maison de même type qui était probablement sur le même lot ou dans le voisinage*»⁸. Peut-être a-t-elle simplement été déménagée? Chose certaine, en 1791, la terre revient à Geneviève Côté, leur fille. C'est cette dernière qui fait construire la rallonge vers 1810. Célibataire, elle partage la maison avec son neveu André et vraisemblablement l'épouse de ce dernier⁹. Au décès de Geneviève Côté,

en 1840, c'est au tour d'Alexandre Côté, fils d'André, d'être titulaire de la maison, des terres et des divers bâtiments qui s'y trouvent. Quatre ans plus tard, il échange le tout avec son neveu Joseph Baquet dit Lamontagne (fils de Joseph Baquet dit Lamontagne et d'Angèle Côté) qui le cède dès lors à ses frères et soeurs. L'un d'eux, Octave, rachète la part des autres entre 1858 et 1881 et devient le seul propriétaire¹⁰. Il le demeure jusqu'en 1912 (15 juillet) où il en fait donation à son fils Armand Lamontagne.

dans la cour arrière de ce que nous appelons la maison St-Laurent. C'est Ida Pelletier, la veuve d'Armand, qui procède à la vente à la suite de la perte de son époux. Ainsi, après 76 ans sous la propriété des Lamontagne, la terre et les bâtiments qui s'y trouvent passent aux mains des St-Laurent.

Les St-Laurent n'ont jamais habité la maison Lamontagne puisqu'ils emménagent dans la résidence construite par Armand Lamontagne. Par contre, selon certains témoins¹⁶, des gens y auraient vécu de façon sporadique. Oscar St-Laurent nous informe d'abord que la maison

Les propriétaires du lot et de la maison

1744-1791	Basile Côté et Marie-Agnès Lepage
1791-1840	Geneviève Côté
1840-1844	Alexandre Côté
1844-1858 (1881)	Enfants de Joseph Baquet dit Lamontagne (père)
1858 (1881)- 1912	Octave Baquet dit Lamontagne
1912-1920	Armand Lamontagne
1920-1959	Adhémair St-Laurent
1959-1973	Hormidas St-Laurent
1973-1976	Gilles Rivard (ne possède que la maison)
25 août 1976	Ministère des Affaires Culturelles (maison)
7 décembre 1976	Ministère des Affaires Culturelles (terrain)

Oubliée dans l'ombre d'une nouvelle résidence

Certaines questions demeurent en ce qui concerne Octave Lamontagne¹¹, mais le mystère s'éclaircit en ce qui a trait à son fils Armand. Ce dernier, au moment de la donation de la maison Lamontagne, doit vivre avec son frère Louis jusqu'à sa majorité où il pourra bénéficier de la maison et des terres offertes par son père¹². Il n'habite pas ou alors très peu la maison Lamontagne. En effet, l'acte de donation d'Octave prévoit qu'Armand aura probablement à ériger une nouvelle demeure¹³. De plus, au moment où Adhémair St-Laurent¹⁴ achète la terre le 5 mai 1920, c'est dans une nouvelle résidence qu'il installe sa famille¹⁵. La maison Lamontagne se retrouve alors

Lamontagne était louée à un certain Isidore Cormier qui y résidait avec son père, sa femme et son ou ses enfants. Ces derniers proviendraient des Iles-de-la-Madeleine et auraient loué la maison pour environ 10 \$ par mois¹⁷. Après eux, viennent ceux que les St-Laurent appellent «vive la joie». Ces derniers sont des «voyageurs-musiciens» qui, de passage, s'arrêtaient à la maison Lamontagne. On dit qu'Adhémair St-Laurent appréciait leur art et aimait passer un peu de temps en leur compagnie¹⁸. Nous situons cette période de location occasionnelle entre 1920 et 1930 environ¹⁹.

La maison sert ensuite de hangar et d'atelier. Les St-Laurent y réparent les instruments aratoires qu'ils y entreposent en plus d'y faire sécher du



Octave Lamontagne et Philomène Gaudreau.

bois (bois pour le chauffage et de la planche). Dans la maison historique dont on a agrandi la porte du côté sud, on abrite également un tracteur acheté en 1948. Cette vocation de «bâtiment de fond cour», la maison Lamontagne l'acquiert aux environs des années 1930 pour la conserver jusqu'au jour où l'on dévoilera le trésor qu'elle représente²⁰. Ainsi passent les années et le 21 mai 1959, Adhémair vend terres et maison à son fils Hormidas. Le nouveau propriétaire continue d'utiliser la maison Lamontagne comme remise. Marie St-Laurent, son épouse, nous confie que la maison est tantôt visitée par des



Armand Lamontagne et Ida Pelletier.

vandales, tantôt des fêtards et mêmes des voleurs²¹.

Comme tous ceux qui l'ont précédé sur les terres accueillant la maison Lamontagne, Hormidas est un agriculteur; mais il n'écarte pas les occasions de pratiquer différents emplois. Ainsi, avec les années 1970, il délaisse l'agriculture pour entreprendre la constitution de lots avec ses terres et procéder à la vente de ceux-ci. Un quartier résidentiel est en train de se mettre en place et certains promoteurs commerciaux seraient même intéressés à obtenir des lots près de la route. S'étant peu à peu départi de leurs bêtes, les St-Laurent en viennent à démanteler leur grange²²; la «vieille maison» doit subir le même sort.

Un trésor caché... L'ignorance, un crime?

Certains crient à l'insouciance des St-Laurent. Ils affirment que c'est une honte d'avoir ainsi utilisé cette maison témoignant du passé colonial de la région. À ces réactions, il faut répondre que les St-Laurent ignoraient tout du «trésor» que représentait cette «cabane en ruine». Tous ne sont pas spécialistes des bâtiments historiques, n'est-ce pas? Enfin, ce qu'il faut garder à l'esprit, c'est le fait que ce bijou de l'architecture de notre passé colonial était alors enfoui sous diverses couches de revêtement. Rappelons ici que la maison a été modifiée avec les années, qu'elle s'est adaptée à ses différents propriétaires. Ainsi, le colombage pierroté était bien à l'abri sous une couche de crépi elle-même recouverte par un lambris de planches verticales sur lequel on avait ajouté des planches à clins qui servaient de support pour le bardeau qui était là lorsque les St-Laurent ont acquis la maison²³. De plus, la toiture n'était pas celle d'origine et présentait les caractéristiques d'une toiture du XIXe siècle. On comprend pourquoi des vestiges telle la maison Lamontagne demeurent parfois ignorés. Pour les St-Laurent, la construction n'était qu'une «cabane encombrant leur cour arrière». Il est alors aisé de comprendre l'utilité qu'ils lui ont trouvée et leur intention de la détruire.



Les travaux de restauration en date du 6 octobre 1980.

La découverte de la maison et son classement

C'est alors qu'entre en jeu Michel Lessard, réveillant le public et les intervenants de la région afin de sauver et de protéger la maison Lamontagne²⁴. Il est venu dans la région de Rimouski à la suite d'un appel (vers juin 1973) d'un fonctionnaire du ministère des Affaires Culturelles de Québec qui avait appris que l'on s'appropriait à démolir une maison très ancienne à Rimouski-Est. Il est venu, a vu et reconnu là une richesse patrimoniale qu'il fallait absolument protéger et conserver²⁵. Peu de temps après le passage de l'historien, un avocat de Québec, Gilles Rivard, achète la maison (18 août 1973). Toutefois, il n'acquiert pas le terrain puisqu'il a

l'intention de déménager la maison²⁶. Maître Rivard mandate alors Michel Lessard pour qu'il procède au curetage de deux murs de la maison (on dégage les murs de leurs diverses couches de recouvrement). C'est ainsi que l'historien trouve la confirmation d'avoir affaire à une maison construite en colombage pierroté²⁷. Peu après, en conférence de presse, il mentionne sa découverte et le projet de déménagement de monsieur Rivard. Des protestations se font alors entendre; le milieu tient à conserver dans la région ce témoin de notre histoire régionale²⁸. La machine ministérielle se met en branle et le MAC fait parvenir un avis à monsieur Rivard attestant que la maison sera classée comme monument



La maison Lamontagne après la restauration (façade sud)

historique (7 mars 1974). L'avocat de Québec n'est alors plus en mesure de déplacer la maison qu'il a acquise. Le ministère s'en porte acquéreur le 25 août 1976. Il s'approprie également le terrain en procédant à l'expropriation des St-Laurent (7 décembre 1976)²⁹. La maison Lamontagne n'a alors plus rien à craindre.

Sa restauration, son ouverture et les fouilles archéologiques

Reste encore à la préserver, la restaurer et lui trouver une vocation. À ce sujet, il est stipulé que Rimouski-Est s'occupera de l'animation des activités à la maison alors que le MAC se charge de la remettre en état et de lui redonner son visage d'antan³⁰. Le chantier de la restauration se met en branle en septembre 1980 et se poursuit jusqu'en juillet de l'année suivante. La maison Lamontagne de Rimouski-Est arbore alors, à la fin des travaux, son allure d'autrefois. On a fait en sorte que la maison historique retrouve le style de l'époque de sa construction. La maison a depuis son allure actuelle. Elle a retrouvé sa section originelle en colombage pierroté, sa rallonge de 1810 en pieu sur sole et son toit à pente très abrupte auquel on a laissé les lucarnes qui ont été ajoutées aux cours des ans.

Restaurée de la sorte, la maison Lamontagne est prête à ouvrir ses portes aux visiteurs intéressés tant par l'architecture que par l'histoire régionale. C'est le 15 août 1981 qu'a lieu l'inauguration officielle³¹. Depuis, nombreux sont ceux et celles à l'avoir visitée, à y avoir assisté à diverses activités telles que conférences et spectacles sans oublier la dernière session de fouilles archéologiques où le public a pu prendre connaissance de la discipline et des recherches en cours sur le site de la maison Lamontagne. Les fouilles ayant pour objectif d'éclaircir le passé de l'historique habitation se sont déroulées en trois volets estivaux; soit en 1980, 1981 et 1983.

Ainsi, la maison Lamontagne, probablement construite par Basile Côté et Marie-Agnès Lepage vers le milieu du XVIIIe siècle, habitée

jusqu'aux environs de 1930 puis laissée à l'abandon tandis qu'on l'utilise comme hangar, en vient à être classée comme monument historique en mars 1974. En 1976, elle devient la propriété du ministère des Affaires Culturelles qui la restaure en 1980-1981. Déjà près de 18 ans ont passé depuis l'ouverture de la maison au public. La maison Lamontagne, richesse architecturale indéniable, est beaucoup plus qu'un simple vestige du passé. Elle est le témoin de la colonisation du Bas-Saint-Laurent, de la dure réalité quotidienne et du combat que menaient les premiers colons afin de survivre, de s'implanter. C'est une balise du passé, nous rappelant sans cesse, en bordure de la route 132, la naissance du Bas-Saint-Laurent dans lequel nous vivons.

Remerciements

Je remercie tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à cette recherche. Je ne peux tous vous nommer, mais votre aide, votre support, votre contribution et collaboration ont été des plus appréciés... merci.

Témoignages

- Armandine Lamontagne, Montréal, 31 août 1998.
- Cécile Lamontagne, Lévis, 25 et 28 août 1998.
- Jean-Paul Lamontagne, Rimouski, 19 août 1998.
- Louis Lamontagne, Rimouski, 19 août 1998.
- Simone Lamontagne (Dumais), Rimouski, 25 août 1998.
- Yvonne Lamontagne, Repentigny, 28 août 1998.
- Marie Lavoie St-Laurent, Rimouski-Est, 24 et 31 août 1998.
- Oscar St-Laurent, Rimouski-Est, 4 septembre 1998.

Notes

1. Michel Lessard et Gilles Vilandr , **La maison traditionnelle au Qu bec, construction, inventaire, restauration**, Ottawa, Les  ditions de l'Homme Lt e, 1974, p. 325 et 327. Le chapitre entier est tr s significatif et riche en information sur le proc d .
2. G rard Morisset, **L'Architecture en Nouvelle-France**, Qu bec,  ditions du P lican, 1980, p. 31.
3. Michel Lessard et Huguette Marquis, **Encyclop die de la maison qu b coise, 3 si cles d'habitations**, Ottawa, Les  ditions de l'Homme Lt e, 1972, p. 201.
4. Jean-Charles Fortin et al., **Histoire du Bas-Saint-Laurent**, Qu bec, coll. Les r gions du Qu bec 5, Institut qu b cois de recherche sur la culture, 1993, p. 109.
5. B atrice Chass , *«Une seigneurie en bois debout»*, **Revue d'Histoire du Bas-Saint-Laurent**, vol. XX, no 1 (50), (janvier 1997): 13. On dit aussi que de 1693   1701, Ren  Lepage ne venait que travailler alors que femme et enfants l'attendaient dans la r gion de Beupr , chez les parents de celle-ci.
6. Jean-Charles Lefebvre, **La maison Lamontagne de Rimouski-Est**, Rimouski-Est, Comit  du patrimoine de la maison Lamontagne inc., 1977, p. 16.
7. Michel Lessard et Gilles Vilandr , **op. cit.**, chapitre 6. Louise NADEAU, *«La maison Lamontagne»*, **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, vol. 9, no 1 (janvier-avril 1983): 2.
8. Louise Nadeau, **op. cit.**, p. 2.
9. Jean Provencher et Marcel Moussette, **Le mobilier et le mode de vie des habitants de la maison Lamontagne,   Rimouski-Est,   la fin du 18e si cle**, Qu bec, septembre 1981, p. 18 et 19.
10. Jean-Charles Lefebvre, **op. cit.**, p. 22. Louise Nadeau, **op. cit.**, p. 2.
11. Octave Baquet dit Lamontagne  pouse en premi re noce Philom ne Gaudreau (1865) avec laquelle il a dix enfants; il en a cinq avec sa seconde  pouse, Marie St-Laurent (1887). Selon les diff rents t moignages oraux, tous les enfants d'Octave sont  lev s   la maison Lamontagne. Mais il faut ici nuancer car les t moignages nous viennent des petits-enfants d'Octave Lamontagne et qu'il est question de la jeunesse de leurs parents. Notre doute vient du fait qu'en proc dant   la donation du lot #85   Armand (1912), Octave fait  galement don,   son fils Louis des lots #86 et #87 avec les b tisses et d pendances construites dessus, tous les animaux, instruments d'agriculture, voitures, articles de m nage et effets mobiliers qu'il poss de.   cela, s'ajoute l'obligation de loger et entretenir convenablement ses soeurs de m me que sa m re et son p re. La famille d'Octave Lamontagne vivait-elle dans la maison

- Lamontagne? Vivait-elle dans une des bâtisses offertes à Louis? Peut-être y déménage-t-elle seulement à ce moment comme c'est souvent le cas dans une telle situation? Information tirée de L'acte no 41063, **Donation d'Octave à Armand Lamontagne**, enregistré le 15 août 1912, vol. 45, p. 919, au bureau de la publicité des droits du ministère de la Justice du Québec, circonscription foncière de Rimouski.
12. *Le donateur fait de plus donation à son fils mineur, Armand Lamontagne, lequel acceptera cette donation à son âge de majorité, du lot numéro quatre vingt cinq (no 85) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, étant une terre au premier rang, mesurant quatre quatre (sic) arpents environ de front sur quarante arpents de profondeur, (...), avec bâtisses dessus construites. (...). Le dit Louis Lamontagne donnera et livrera au dit Armand Lamontagne lorsque ce dernier se mettra à son compte et prendra possession de sa terre, le tiers des animaux, instruments d'agriculture, voitures à lui présentement données dans l'état où ils seront dans le temps. Les dits Louis et Armand Lamontagne vivront ensemble aussi longtemps qu'ils le désireront, feront leurs travaux en commun comme par le passé.* Acte no 41063, **Donation d'Octave à Armand Lamontagne**, enregistré le 15 août 1912, vol. 45 p. 919, au bureau de la publicité des droits du ministère de la Justice du Québec, circonscription foncière de Rimouski.
 13. «*Au cas où le dit Armand Lamontagne viendrait à être obligé de construire une maison nouvelle sur sa terre pour remplacer celle actuelle, le dit Louis Lamontagne devra lui aider pour une moitié de cette construction.*» Acte no 41063, **Donation d'Octave à Armand Lamontagne**, enregistré le 15 août 1912, vol. 45, p. 919, au bureau de la publicité des droits du ministère de la Justice du Québec, circonscription foncière de Rimouski.
 14. Adhémar St-Laurent est le cousin d'Armand Lamontagne dont la mère est la seconde épouse d'Octave, Marie St-Laurent.
 15. En effet, selon nos entretiens avec Marie (Lavoie) St-Laurent, épouse de feu Hormidas St-Laurent et avec Oscar St-Laurent, fils d'Adhémar et frère d'Hormidas; nous avons appris qu'à l'achat des terres et bâtiments en 1920, Adhémar St-Laurent acquiert ce qu'il est convenu d'appeler la maison St-Laurent, actuelle voisine de la maison Lamontagne. Cette résidence remplace la maison Lamontagne pour loger les propriétaires du lot. D'ailleurs, nous dit-on, la construction n'en est pas entièrement terminée au moment de l'achat.
 16. Marie St-Laurent et Oscar St-Laurent. Ce dernier a dix ans lorsque son père acquiert la maison Lamontagne.
 17. Cela concorde avec les propos de Marie St-Laurent qui nous raconte ses souvenirs des récits de son beau-père Adhémar. Cette information n'a, au moment de la rédaction de cet article, toujours pas été confirmée par un ou des documents.
 18. L'information n'a toujours pas été confirmée par un ou des documents.
 19. Les St-Laurent acquièrent la maison Lamontagne en 1920 et procède à la location. Plus tard, la maison devient un hangar (vers 1930); la location à titre de logement doit donc prendre place avant cette nouvelle vocation.
 20. Nous établissons ceci à partir de divers témoignages oraux recueillis au cours de la recherche. Oscar St-Laurent et Marie St-Laurent nous ont fait part de ces renseignements sans être en mesure de les dater précisément. Par contre, tous les membres de la famille Lamontagne que nous avons contactés nous ont dit se souvenir clairement du fait que dans leur jeunesse, ils passaient devant cette «cabane» dans laquelle leurs ancêtres ont vécu. Leurs pères y auraient même été élevés. Comme ces personnes nous ont approximativement donné l'âge qu'ils avaient à l'époque, nous pouvons alors nous situer aux environs de 1930.
 21. Elle parle de vandales venant occasionnellement casser des carreaux, de fêtards venant utiliser le terrain environnant la maison (certaines rumeurs entendues nous disent la même chose) et de voleurs. Ces derniers auraient subtilisé des sacs de vieux clous forgés et divers menus objets entreposés à l'étage de la maison. Ainsi, le calme entourant la maison Lamontagne est parfois perturbé. Les enfants d'Hormidas et de Marie St-Laurent allaient également s'amuser à l'étage (côté ouest spécifie-t-on) de la maison. Il est ici nécessaire de mentionner qu'aucun document ne confirme ces incidents.
 22. La grange était située entre la maison Lamontagne et la maison St-Laurent. Elle aurait été très âgée elle aussi, probablement construite en pièce sur pièce. Le témoignage de Madame St-Laurent est ici une source importante d'information.
 23. Michel Lessard et Gilles Vilandré, **op. cit.**, p. 325. C'est Oscar St-Laurent qui nous affirme que le bardeau était présent sur la maison lorsque son père l'a acquise. Il dit aussi qu'ils (son père, son frère et lui-même) n'ont jamais touché à l'extérieur de la maison pour y ajouter du bardeau ou un quelconque recouvrement.
 24. Michel Lessard est un historien qui s'est grandement penché sur l'histoire de l'habitation au Québec.
 25. Martin Perron, **Conférence de Michel Lessard à l'occasion du dixième anniversaire de la maison Lamontagne**, enregistrée sur vidéo (à la maison Lamontagne), Rimouski, Productions Cogeco Câble, 1992, 10 minutes.
 26. Noëlla Jean Bouchard, «*Rien de certain sur le sort de la «vieux maison»*», **Le Progrès-Echo**, (5 septembre 1973). Anonyme, «*Une maison historique qui risque d'avoir une histoire compliquée...*», **Le Soleil**, (6 septembre 1973).
 27. Noëlla Jean Bouchard, **op. cit.**
 28. L. P., «*Rimouski-Est s'oppose au déplacement de la vieille maison*», dans **Le Progrès-Echo**, (13 septembre 1973). Il y a aussi la résolution de la mairie de Rimouski-Est (4 septembre 1973) et celle du musée régional de Rimouski (6 septembre 1973) dans lesquelles on s'inquiète du sort de la maison que l'on tient à garder en région. Dossier His-4005, **Restauration de la maison Lamontagne**, boîte #5 d'archives (maison Lamontagne).
 29. Acte no 188611, **Avis d'expropriation**, enregistré le 22 décembre 1976 au bureau de la publicité des droits du ministère de la Justice du Québec, circonscription foncière de Rimouski. Dossier His-4025.1, vol. 1, **Utilisation de la maison Lamontagne 1978 à 1982**, boîte #5 d'archives (maison Lamontagne)
 30. Note de Paul Gagnon à Yves Paré, coordonnateur à la direction des Monuments historiques, en date du 4 octobre 1979. Tirée du dossier His-4005, **Restauration de la maison Lamontagne**, boîte #5 d'archives (maison Lamontagne).
 31. Dossier His-4025.1 vol. 1, **Utilisation de la Maison Lamontagne 1978 à 1982**, boîte #5 d'archives.

L'Est du Québec et la contrebande d'alcool¹

NICOLE THIVIERGE ET BRIGITTE GAGNON

Quand on pense au commerce illicite d'alcool, des images s'imposent immédiatement à l'esprit comme ces fameux bars clandestins de jazz de New York et de Chicago, les «speakeasies», qui offraient des tasses de café remplies du bon whisky canadien ou encore des noms de personnages colorés comme Al Capone et Elliott Ness, qui nous rappellent cette épopée parfois violente des «années folles».

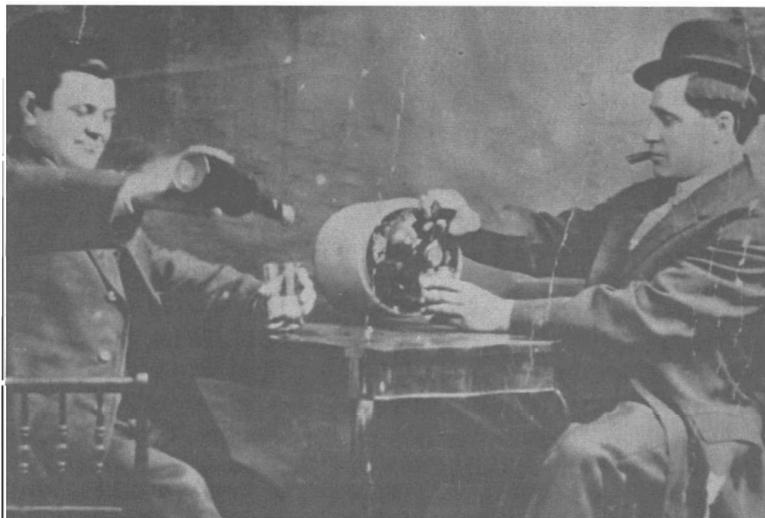
La tradition québécoise

Mais peut-être voulons-nous oublier que beaucoup de nos ancêtres ont trempé dans ce commerce, comme fournisseurs ou distributeurs. Il faut dire que le Québec, et notamment l'Est de la province, jouit d'une tradition de contrebande ou de fabrication illicite d'alcool qui remonte au moins au XIX^e siècle. Dès cette époque, les militants de la tempérance ont lutté si farouchement qu'ils ont finalement réussi à faire voter une loi prohibitive. Par cette loi, adoptée en 1878, le gouvernement fédéral promulgue la prohibition de l'alcool mais en réserve l'application aux municipalités qui auront fait approuver ladite loi par référendum. Taxes élevées, localités «sèches», voilà des facteurs qui incitent nos ancêtres débrouillards à contourner tout ce qui pourrait les empêcher d'étancher leur soif.

Vive la «bagosse»!

La contrebande est un phénomène d'une telle amplitude que le gouvernement doit entreprendre une enquête interne, à l'instigation du ministre des Douanes, M. Chapleau. L'enquête révèle que les officiers-inspecteurs ne suffisent pas à la tâche mais surtout que certains d'entre eux

participent aux profits du commerce illicite, comme le rapporte le **Journal de Fraserville**, du 25 novembre 1892. Selon les propos du détective Carpenter, dans les seules paroisses du Bas-Saint-Laurent, les profits s'élèveraient à 20 000 \$ par semaine, ce qui explique sans doute l'intérêt des «incorruptibles» corrompus. Carpenter recommande alors de choisir des agents provenant de l'extérieur, pour enrayer cette protection que des agents locaux fournissent à leurs concitoyens. Il aurait même découvert que «[des] juges de paix de l'endroit refusent de siéger dans [les causes, parce qu'ils ont] des sympathies personnelles [...] pour les accusés». Comme la contrebande et la fabrication d'alcool entraînent des effets économiques multiplicateurs, le réseau de relation, bien structuré autour du phénomène, s'élargit d'autant. Dans sa livraison du 28 avril



1893, le même journal nous apprend que, devant le succès de la répression de la contrebande d'alcool, les contrebandiers ont imaginé «un nouveau truc pour frauder le revenu»: des ferblantiers ont travaillé tout l'hiver à la fabrication d'alambics et l'un d'eux en aurait même fabriqué trois cents à



lui tout seul! Les cultivateurs sont «éblouis à la pensée de pouvoir fabriquer leur whisky avec un appareil ne coûtant pas plus de 4 \$ ou 5 \$»; aussi, les paroisses du Bas du Fleuve en sont-elles pourvues généreusement. Selon le journaliste, on peut évaluer l'importance de ce fléau par une augmentation de 75 % des ventes de mélasse chez les épiciers! Comme le whisky requiert plutôt de l'orge ou du seigle, on peut croire qu'il s'agit de la «bagosse».

Parmi les militants de la tempérance qui combattent la consommation d'alcool sans relâche, il faut placer les curés au premier rang. En 1907, raconte Bernard Ouellet dans **La région du Transcontinental à l'heure de la prohibition** - de qui nous tenons nos informations sur le Témiscouata - le curé de la paroisse d'Escourt, se plaint à son évêque de la «guerre affreuse» qu'il doit mener contre l'établissement d'un débit de «boisson» dans sa paroisse, déplorant ce «vent diabolique» qui est passé sur sa paroisse.

C'est en 1921 que le contrôle de la vente d'alcool devient provincial et que la Commission des Liqueurs est instituée pour surveiller et distribuer dans ses magasins, le précieux nectar. Mais ses succursales ne sont installées que dans les villes de plus de 5 000 habitants, ce qui, ajouté aux localités déjà sèches par référendum, rend le Québec rural semblable au désert! Même si la ville de Québec, marché privilégié des

«bootleggers» de l'Est, vote contre la prohibition en 1919, l'année suivante, la loi américaine Volstead, qui interdit toute fabrication, transport ou vente d'alcool aux États-Unis, provoque le déclenchement de la grande aventure de la contrebande dans l'Est du Québec.

Les activités navales

Pour les distillateurs canadiens, la seule alternative possible et légale durant la prohibition, c'est l'exportation hors des eaux territoriales. Le territoire français de Saint-Pierre-et-Miquelon, nullement soumis aux lois prohibitionnistes, devient alors l'entrepôt d'alcool de toute l'Amérique. Distillateurs et contrebandiers, en plus d'écouler leur production de whisky, de rye, et de gin, bénéficient d'un plus large éventail de produits à offrir: champagne français, cognac et scotch écossais, des liqueurs et du rhum en provenance du sud. On dit qu'un distillateur ontarien célèbre a utilisé abondamment l'«entrepôt» de Saint-Pierre.

Désormais le seul obstacle c'est le réseau de distribution. Jean-Pierre Andrieux nous donne, dans **La prohibition... Cap sur St-Pierre et Miquelon**, un très bon aperçu du circuit de contrebande. Le précieux liquide est aussitôt embarqué sur des petits bateaux de pêche, des goélettes ou même sur des bateaux à vapeur armés, pour être distribué et vendu sur les deux rives du fleuve, puis écoulé sur le marché national ou passé subrepticement aux frontières américaines. Quelques chefs-lieux de la contrebande, comme les îles du Bas-Saint-Laurent et du golfe, notamment l'île d'Anticosti, se révèlent d'une importance stratégique. Les sources retracent aussi, pour n'en nommer que quelques-unes, des localités comme L'Isle-Verte et l'Île-aux-Coudres dont les nombreuses «caches» auraient été découvertes. On parle aussi de Matane, de Bic, de Cacouna, d'Escourt et de l'Islet sur la rive sud, de Bersimis, et de Baie-Trinité sur la Côte-Nord. Quoi qu'il en soit, toute cette activité portuaire et navale attire l'attention des inspecteurs du gouvernement qui se lancent dans des poursuites en mer mémorables: douaniers, garde-côtes,

et même parfois des bataillons armés jusqu'aux dents vont effectuer des arrestations spectaculaires.

Les départs, les arrivées des bateaux du gouvernement, de même que les saisies sont signalés par tous les journaux régionaux. Quand on raconte ainsi les faits et gestes des contrebandiers et de leurs adversaires, c'est un peu comme un chapitre de l'histoire quotidienne des gens du pays qui s'exprime à travers cette activité, le plus souvent racontée comme s'il s'agissait de rumeur: «*Il y aurait eu un débarquement de 12 barils de whisky à Cacouna dans la nuit de dimanche à lundi*» ou «*M. Panet Larue des Douanes et Assises(sic), aurait, paraît-il saisi environ 30 barils de whisky aux environs de Rimouski*».

De la «drogue flottante»

Les archives judiciaires de la juridiction criminelle de Rimouski révèlent de leur côté des faits précis. À titre d'exemple, cette affaire de 1932 qui ne manque pas de nous rappeler l'incident de la «drogue flottante» de l'été 1991 sur la Côte-Nord. Un jour qu'un navire des Douanes et Accises du Canada navigue au large de Franklin(sic), les officiers aperçoivent le bateau *Aileen McDonald*. Une poursuite s'engage et les occupants du *Aileen McDonald* jettent la cargaison par-dessus bord. Durant l'inspection, on ne trouve que deux paquets de cigarettes mais on aperçoit les caisses qui flottent au large. Le capitaine et son équipage sont arrêtés sous l'accusation «*d'avoir aidé et favorisé l'importation, le déchargement et le débarquement d'effets illégalement importés au Canada, d'une valeur de plus de 200 \$*». Ils sont tous reconnus coupables: le capitaine écope d'une amende de 600 \$ ou d'une peine de prison d'une année pendant que les autres devront payer 300 \$ d'amende ou purger aussi une peine d'un an de prison. Durant le procès, on apprend que le capitaine, qui navigue depuis une vingtaine d'années, est un «bootlegger» renommé et qu'il en est fier. Il paie très bien ses hommes, 100 \$ par mois, parce qu'il est conscient que le métier comporte des risques et que la concurrence paie bien. Son équipage est formé d'hommes qualifiés dans d'autres métiers: navigateur, ingénieur

mécanicien, épicier et matelot, mais ils préfèrent l'aventure, le risque et les gros profits. La valeur de la saisie est évaluée à 7 686 \$ plus 488,61 \$ en taxes. Elle consiste surtout en whisky, gin et cigarettes.

Les activités d'une région frontalière

Mais les cargaisons ne sont pas toujours saisies. Elles sont alors débarquées sur les grèves, chargées dans des camions ou dans des automobiles pour être transportées vers des grands centres ou vers les villages frontaliers; là, elles sont rangées dans des caches en attendant d'être «exportées» une deuxième fois. C'est ce type de village de la région du sud du Témiscouata que nous allons visiter, endroit choisi par les «bootleggers» pour sa situation privilégiée de carrefour aux frontières américaine, néo-brunswickoise et québécoise.

Vers 1920, le réseau de contrebande d'alcool se structure autour d'un trafiquant local que nous appellerons A.L. Natif de Frenchville, N.-B., il décide de s'établir à Rivière-Bleue pour y ouvrir un restaurant jouxtant une petite entreprise d'em-bouteillage de boissons... gazeuses... Bien sûr, il reste en relation avec ses complices du Nouveau-Brunswick et du Maine avec qui il était déjà en affaires.

Un véritable poison

Au début, il s'agit de trafic d'alcool frelaté: de l'alcool provenant des pharmacies de Boston, redistillé à Saint-Hilaire, chez le beau-père de A.L., ou de l'alcool distillé en région selon la recette connue, un savant mélange d'eau, de mélasse brute, de céréales (orge ou blé). Certaines recettes parlent de patates, et de sucre blanc, auxquels on ajoute parfois des fruits pour aromatiser. Ces pratiques de distillation sont dangereuses, on parle de tord-boyaux, de brûleur de tube digestif, rendant parfois les buveurs aveugles. On ne déplore pas de tels cas dans la région mais on connaît des hangars à alambic qui ont explosé, blessant ou tuant les apprentis chimistes.

Dans la deuxième phase de ses activités, A.L. décide de passer à la contrebande exclusivement, à partir de produits de meilleure qualité importés des îles Saint-Pierre-et-

Miquelon. La cargaison est débarquée dans les villages côtiers du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie (Cacouna, Trois-Pistoles, Saint-Simon, Saint-Fabien, Bic, Matane, Marsoui, Mont-Louis et Mont-Saint-Pierre) puis est acheminée vers les entrepôts des villages frontaliers comme celui d'Escourt ou de Rivière-Bleue.

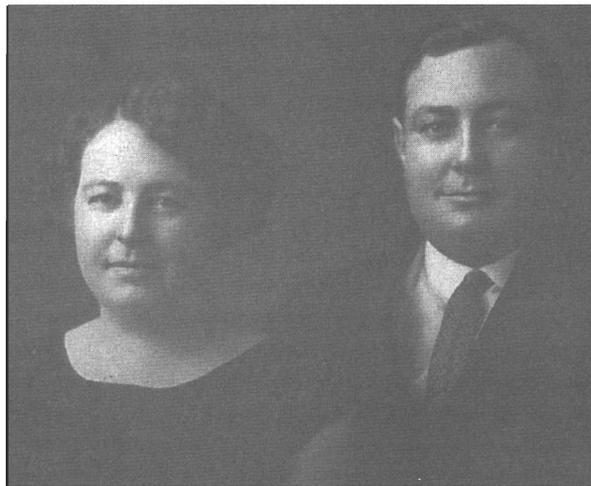
On y trouve les fameuses caches qui selon les régions prennent différentes formes, mais il peut s'agir de simples trous dans la terre autour de la maison ou dans les bois, comme celui qu'on a découvert au Bic.

Même quand les caches sont connues, il est quelquefois difficile de faire la preuve qu'il y a contrebande. Ainsi, dans les années 1930, un sexagénaire de Sainte-Luce, cultivateur et hôtelier de profession, voit un beau jour arriver deux agents de la douane: ils font une importante saisie de 1 500 gallons d'alcool, évalués à 2 863 \$. L'homme est accusé par la Commission des Liqueurs du Québec de cacher «des spiritueux illégalement importés au Canada». L'accusé nie en être propriétaire ou même avoir été courant de sa présence dans les dépendances de sa propriété. Les archives judiciaires de la Cour du Banc du Roi, juridiction criminelle de Rimouski, nous apprennent qu'il subira trois procès mais sera finalement acquitté, faute de preuves.

Dans d'autres cas, la preuve est tout à fait suffisante et parfois, elle entraîne une défense cocasse de l'accusé. C'est le cas de M.E., cultivateur de Sainte-Félicité qui, en 1932, est reconnu coupable d'avoir «reçu, gardé et caché 143 canistres», contenant en tout 359 gallons et 46 bouteilles de scotch whisky de marque *Black and White*, le tout évalué à 451 \$. Quatre officiers des douanes qui avaient trouvé les effets incriminants dans sa grange lui ont demandé si l'alcool lui appartenait, il a répondu non! Lorsqu'ils lui ont demandé si la grange lui appartenait, il a répondu oui; enfin, s'il avait apporté l'alcool dans la grange, notre homme a répondu alors que c'était le fait d'un inconnu ayant agi durant la nuit et que le lendemain quand

il a découvert les caisses, il a cru qu'elles contenaient du beurre! Finalement il est condamné à payer 200 \$ ou à faire un an de prison à Rimouski. Mais, il existe des dépôts plus sûrs, plus sophistiqués, comme ce hangar d'Escourt aux murs creux et au plafond amovible. La rumeur propage encore l'histoire du fameux tunnel de 150 pieds de Rivière-Bleue qui aurait permis de transporter les caisses de la maison de A.L., le «bootlegger» du Témiscouata, jusqu'à la gare, en toute sécurité.

L'itinéraire de la mer aux caches est parfois mouvementé, car l'agent de la Sûreté provinciale ou de la douane veille: les contrebandiers vivent dans la crainte continuelle de voir saisir leur



Alfred Lévesque pratiquait le trafic de l'alcool dans la région du Témiscouata (Rivière-Bleue, 75 ans d'histoire 1914-1989, p. 128.)

chargement et de se faire arrêter. On se rappelle encore les chasses à l'homme qui se sont terminées tragiquement par des noyades dans le lac Témiscouata. En général, on utilise l'automobile, d'où l'obligation d'en posséder plusieurs, et comme A.L., en faisant partie d'un réseau de vols de véhicules... Dans ce cas, ceux-ci sont volés à Montréal ou à Québec et maquillés à Saint-Hilaire ou à Edmunston, N.-B. D'autres fois, on utilise le train: on dissimule alors les caisses dans des wagons chargés de bois provenant des moulins à scie de la région. Des mauvaises langues disent que les propriétaires des scieries ou leur gérant ont collaboré au trafic.

Que ce soit par train ou par automobile, quand la cargaison parvient enfin aux douanes, il faut

déployer des efforts d'imagination pour réussir à tromper les douaniers: certains se déguisent en prêtres pendant que d'autres traversent la Madawaska, le Rio Grande d'El Norte, la nuit, à gué ou en canot. Mais finalement, les outils de répression du crime s'affinent et A.L. est arrêté et emprisonné plusieurs fois au début des années 1930. Son frère continue le commerce durant quelques années mais vingt ans plus tard, on retrouve A.L. recyclé dans le commerce légal, comme le célèbre distillateur de whisky ontarien.

Un commerce rentable

On sait qu'en 1933, la levée de la prohibition aux États-Unis n'affecte pas la rentabilité du commerce illicite; il faut combler les besoins des Américains en manque depuis une décennie et tous les entrepreneurs en profitent, qu'ils opèrent ou non dans la légalité. L'histoire démontre que prohibition ou non, il y a toujours des consommateurs désireux de contourner les taxes élevées et qui se trouvent ainsi à encourager la contrebande. Vers la fin des années 1930, les grands réseaux de la région du Témiscouata sont finalement démantelés et réduits au trafic local pendant que les alambics reviennent à la mode. Au début des années 1940, le journal **L'Écho du Bas Saint-Laurent** rapporte de nombreuses saisies d'alambics à Cacouna,

Saint-Marcellin, Saint-Maurice, Saint-Tharcisius, Saint-Fabien, Saint-Appoline, et Saint-Paul-du-Nord; de nombreuses arrestations et saisies d'alcool dans les débits de boisson clandestins de Dégelis, Cabano, Saint-Pamphile et L'Islet. Finalement, on rapporte des arrestations de contrebandiers d'alcool et de cigarettes à Escourt. Malgré l'arrêt de la prohibition, il faut croire que le consommateur a toujours soif d'absolu! À votre santé!

Notes

1. Cet article a déjà été publié dans la revue **Cap-aux-Diamants**, no 28, (hiver 1992): 48-51. Nous remercions le directeur Yves Beaugard de nous avoir permis de reproduire ce texte.



La mouvance de la population¹ : entrevue avec Alain O'Leary

ANNE LAVOIE



L'entrevue a été réalisée le 10 avril 1998, en présence de Françoise Poissonnier-O'Leary, son épouse. Nous avons passé de longues minutes ensemble à discuter bien simplement. Durant cette entrevue, il m'a raconté son cheminement et les déplacements qu'il a faits au cours des dernières années. Ceux-ci ont parfois été choisis et délibérés, mais la plupart du temps, ils ont été commandés par la nécessité d'étudier ou de travailler. Alain O'Leary et son épouse Françoise sont des gens qui aiment voyager. Le texte nous livrera d'ailleurs leur vision contemporaine sur les déplacements des gens. Ce sont également des gens très impliqués socialement.

Les origines

Alain O'Leary est né à Rivière-Bleue dans le Témiscouata, le 16 septembre 1943. Il est d'origine irlandaise. Il fait partie de la cinquième génération des O'Leary immigrés au Canada. En effet, son arrière-arrière-grand-père, James O'Leary est arrivé sur le continent en 1818 à titre de chirurgien de l'armée britannique en garnison à Québec. Le 8 septembre de la même année, il épouse Josephite Tourangeau et est nommé médecin du gouverneur du Canada, Lord Dalhousie. Il ne peut cependant avoir son permis de pratiquer la médecine au Canada qu'à partir de 1822.

Ses parents, James O'Leary de Saint-Pascal et Irène Vermeersch de souche belge, originaire de Richmond en Estrie, se sont mariés à Rivière-Bleue, le 22 novembre 1920. De cette union, sont nés quatorze enfants soit sept filles et autant de garçons dont Alain. Ils sont partis de Montréal pour s'établir sur ce nouveau territoire de colonisation situé dans le Témiscouata au Bas-Saint-Laurent.

Un premier départ puis bien d'autres

Lorsqu'on habite dans un petit village, il arrive souvent que l'on doive

le quitter un jour si on veut poursuivre ses études. C'est précisément le cas d'Alain O'Leary. En effet, en 1957, âgé de 13 ans, Alain quitte son petit village paisible de Rivière-Bleue pour le village voisin. Il se rend à Sully chez les Clercs de Saint-Viateur. Il y passera les six prochaines années de sa vie à étudier. Mais il doit, par la suite, partir encore plus loin. Cette fois, il prend la direction de Rimouski où, de 1963 à 1965, il étudie à l'école technique de cette ville.

Mais ses déplacements ne s'arrêtent pas là. Loin de retourner dans son village natal, Alain prend une nouvelle direction. C'est l'air salin du fleuve qui l'appelle. Il le traverse et se retrouve sur la Côte-Nord, plus précisément à Baie-Comeau. Pendant deux ans, Alain O'Leary y demeure à titre d'employé de l'aluminerie Reynold's. «*Il fallait bien gagner de l'argent si on voulait étudier*», dit-il.

Les études et les formations diverses ont toujours eu une grande importance dans la vie de ce globe-trotteur. Elles ont d'ailleurs ponctué toute sa vie. Bon nombre de ses départs sont marqués par un retour aux études. Ainsi en est-il de ce retour à Rimouski en 1967. Alain O'Leary s'inscrit, cette fois, à l'école Paul-Hubert. En 1968, il s'inscrit au Cégep de Rimouski où il complète, un cours en dessin industriel.

Sans travail à la fin de ce cours, il donne son nom à titre de coopérant volontaire au Service universitaire canadien outre-mer et s'envole pour l'Afrique. Il restera deux ans au Burkina Faso, la Haute-Volta de l'époque. En 1970, satisfait de cette expérience des plus enrichissantes, il revient au pays. Un bref séjour de quelques mois à Baie-Comeau l'amène à effectuer la comptabilité dans un hôtel de la ville. Mais les études l'appellent encore. Il s'inscrit donc à nouveau au Cégep de Rimouski, mais en comptabilité, cette fois. Cette formation, d'une durée de trois ans, l'amène à travailler pour

Statistique Canada. Ainsi, en mai 1974, il quitte le Bas-Saint-Laurent pour la capitale nationale, Ottawa.

Cette aventure sera, elle aussi, de courte durée. «*Les compagnies cherchaient des gens capables pour réaliser des projets outre-mer*», lance Alain O'Leary. C'est ainsi que la compagnie Lavalin le recrute et l'envoie à l'étranger. Cette fois, il prend la route du Niger où il passera les deux années suivantes. Le projet du gouvernement canadien consiste principalement à exécuter des forages afin de construire des routes. Durant ces vingt-quatre mois passés au Niger, il a également eu l'opportunité de travailler à la construction de puits pour faciliter l'approvisionnement en eau des villageois.

L'année 1976 marque la fin de son contrat avec la compagnie Lavalin. L'appel des études se fait une fois de plus sentir. Alain O'Leary reprend donc la route du Bas du Fleuve et s'inscrit à un certificat en sciences comptables à l'Université du Québec à Rimouski. Puis, nouveau départ vers l'Afrique. Les Caisses Desjardins l'embauchent comme responsable de projet. Il retourne donc au Burkina Faso. Mais là, une surprise l'attend : l'amour. Alain fait donc la connaissance de Françoise Poissonnier, originaire de Lille, une ville du nord de la France. Il l'épousera en 1979.

Mais pour le moment, ils repartent chacun de leur côté. Elle rejoint la France et lui, son contrat terminé, regagne le Québec. Sans emploi, il retrouve la maison paternelle et son village de Rivière-Bleue. «*C'est à ce moment-là que je me suis rendu compte qu'on commençait à avoir de la difficulté à se trouver de l'emploi*», avait-il remarqué. C'était, en effet, le début d'une longue récession économique qui a durement frappé tout le Québec.

Chanceux malgré tout, notre voyageur se déniche tout de même un

emploi. En 1978, il entre au service d'Hydro-Québec. «*L'une des conditions pour travailler chez Hydro-Québec c'est d'aimer voyager. La main-d'oeuvre doit accepter la mobilité*», soutient Alain O'Leary. Cette mobilité, monsieur O'Leary a dû l'accepter lui aussi. En août 1980, il change de centrale syndicale et la compagnie le transfère alors à Gaspé. Il quitte la Gaspésie en juillet 1981 et reprend la route du Bas-Saint-Laurent jusqu'à Rimouski où il va continuer à travailler pour Hydro-Québec.

En 1985, Alain prend un congé sans solde et il foule de nouveau le sol africain. Mais cette fois, il est accompagné de son épouse Françoise et de ses deux enfants Élise âgée 4 ans et Patrick, 2 ans. Ensemble, ils participent à un programme d'aide à l'enfance au Mali. Ils y resteront deux ans avant de revenir au Québec. La petite famille revient s'établir à Rimouski où Alain retrouve son poste au sein de la compagnie d'État.

À partir de 1987, Alain O'Leary se sédentarise un peu. Toutefois, son travail l'oblige à de courts mais fréquents déplacements. Ainsi, doit-il suivre une formation à Limoilou en 1990 et une autre en génie civil à Montréal en 1994. De plus, il est constamment appelé à se déplacer partout sur le territoire. En octobre 1998, il a de nouveau retrouvé les bancs de l'école. En effet, Alain O'Leary est retourné suivre une formation en électricité à Québec en vue d'une promotion à Hydro-Québec.

Tout comme lui, son épouse adore les voyages. N'oublions pas qu'ils se sont rencontrés en Afrique et qu'ils se sont établis au Québec. Elle a laissé sa famille sur l'autre continent. À tous les deux ans, ils effectuent un voyage chez leurs parents français. Les voyages font donc partie intégrante de cette famille possédant une double nationalité.

Pourquoi partir?

Au fil des ans, Alain O'Leary s'est donc considérablement déplacé et ce, tant sur les routes du Québec qu'à l'étranger. Ses allées et venues ont, dans la majorité des cas, été conditionnées par des raisons majeures tels les études et le travail. «*On se déplaçait là où il y avait de l'emploi*», a-t-il confié lors de l'entrevue. Alain O'Leary avoue qu'il a peut-être

les voyages dans le sang et que cela lui vient sans doute de ses origines. En effet, un grand nombre d'Irlandais ont quitté leur pays d'origine pour tenter de fuir les épidémies. Beaucoup ont immigré au Canada. C'est le cas de James O'Leary, mais celui-ci est cependant arrivé avant les immigrations massives. «*C'est le propre des Celtes de se déplacer*», ajoute-t-il.

Alain O'Leary est une personne qui pose un regard réaliste sur les situations de la vie. Ainsi il est bien conscient que lorsqu'on vit dans un petit village, on doit obligatoirement s'attendre à devoir le quitter un jour ou l'autre soit pour aller étudier, soit pour travailler. Ainsi, Alain n'est pas le seul de sa famille à avoir quitté son village natal. Leurs parents possédaient une terre à Rivière-Bleue mais aucun membre de la famille n'a souhaité prendre la relève. Deux de ses frères ont quitté la région et ont pris la direction de Baie-Comeau. Les deux autres demeurent à Maniwaki dans l'Outaouais où ils vivent du travail du bois. Deux de ses soeurs se sont mariées et sont parties vivre dans la région de Montréal, une autre est religieuse à Rimouski, mais elle aussi a résidé dans différents endroits. Ses deux autres soeurs demeurent toujours à Rivière-Bleue. Mais fait intéressant, l'un des beaux-frères qui a travaillé toute sa vie active aux États-Unis a récemment pris sa retraite et est revenu dans le village d'origine. C'est donc un retour aux sources qui s'effectue. En sera-t-il ainsi pour Alain? L'histoire ne le dit pas!

Y a-t-il encore un avenir pour les régions au Québec?

Les petites municipalités ont-elles encore un avenir? «*Le plus dynamique s'en va. Les déplacements sont plus longs qu'avant. C'est-à-dire qu'on ne s'arrête même plus dans les petites villes, on va tout de suite dans les grandes villes*», remarque le couple O'Leary. De plus, on voyage aujourd'hui beaucoup plus facilement qu'il y a vingt ans.

Mais Alain et Françoise constatent que ce sont toujours les mêmes raisons qui poussent les gens à partir: les études, le travail, les amours et la famille. Cependant, un désir de faire quelque chose de différent et d'utile s'est ajouté aux raisons déjà existantes. Ce désir est vraisemblablement conditionné par la situation écono-

mique pas toujours reluisante. Françoise O'Leary, bien connue pour ses implications diverses auprès des pays en voie de développement, soutient qu'il ne se passe à peu près pas une semaine sans qu'on lui demande des informations concernant les programmes d'aide ou les stages de fin d'études dans ces pays. «*Ce sont surtout des jeunes du cégep ou de l'université qui demandent des informations. Ils veulent partir parce qu'il n'y a pas d'emploi et qu'ils veulent se sentir utiles. C'est l'attrait de la nouveauté, car ils pensent qu'ils n'ont rien à découvrir ici*», dit-elle. Comme quoi plus ça change, plus c'est pareil!

Comme on a pu le constater, les déplacements plus ou moins longs font partie intégrante de la vie d'Alain O'Leary. De plus, il est bien conscient que le monde du travail favorise voire même oblige une certaine mobilité. C'est du moins vrai pour certaines grandes entreprises comme Hydro-Québec où la mobilité devient, en quelque sorte, critère d'embauche. Si aujourd'hui on voyage plus souvent, plus loin et plus facilement qu'avant, les principales raisons de cette mobilité n'ont toutefois pas changé: les études et le travail. Mais aujourd'hui, on ne se contente pas de penser uniquement à se déplacer à l'intérieur de sa région. On traverse tout le pays d'une région à l'autre, et principalement d'une ville vers une ville encore plus importante. Il n'y a plus de frontières. On passe maintenant allègrement d'un pays à l'autre. Et autre facteur nouveau, on voyage aujourd'hui par plaisir, par goût et aussi par souci des autres. On veut se rendre utile tout en visitant du pays et en augmentant ses connaissances. Quoi de plus normal, car après tout ne dit-on pas que les voyages forment la jeunesse?

Notes

1. Dans le cadre du cours *Espace et mouvements au Québec* donné par Paul Larocque, les étudiants devaient réaliser une entrevue pour illustrer la mobilité. Ce texte constitue le premier d'une série que nous diffuserons dans les prochains numéros de l'Estuaire.

L'incroyable et romanesque aventure de demoiselle Marguerite de La Roque en Basse-Côte-Nord (1542-1543)

RÉMY GILBERT



Lorsque Damase Potvin publie, en 1945, la seconde édition revue et corrigée de son livre **Le Saint-Laurent et ses îles**, il conserve en guise de sous-titre une simple énumération de mots: histoire, légendes, anecdotes, description, topographie. On y retrouve effectivement, entre autres informations, d'intéressants détails historiques. La quasi-totalité des îles et îlots québécois du Saint-Laurent (fleuve et golfe) figure dans l'ouvrage. Au fil des pages, le lecteur, guidé d'île en île et d'une découverte à une autre, arrive presque au bout d'un fascinant itinéraire lorsque lui est proposée une escale à l'île de la Demoiselle. Où est-ce? Que peut bien évoquer ce toponyme mal connu?

D'emblée, le lecteur apprend que l'île est sise dans la baie de Bonne-Espérance, archipel du Vieux-Fort. C'est tout. En consultant une carte régionale, le curieux peut situer l'entité recherchée en Basse-Côte-Nord, à quelque 44 kilomètres de Blanc-Sablon, à la latitude élevée de 51 degrés 25 minutes. Damase Potvin, pressé d'expliquer l'intérêt que présente ce lieu isolé, de surcroît inhabité, s'exécute en ces termes.

S'il faut en croire le cartographe Thevet, le sieur de Roberval, lors de son voyage de 1542, fit débarquer sur cette île une demoiselle, sa nièce, Marguerite de Roberval, ainsi qu'un jeune gentilhomme français qui aurait, d'après lui, fréquenté trop familièrement sa nièce durant la traversée de la merténébreuse. Une espèce de duègne fut laissée avec eux et on leur donna des provisions pour trois mois. Peu de temps après, Marguerite resta seule, le jeune homme et la duègne étant morts. Elle ne fut délivrée

de sa terrible position que longtemps après par un vaisseau français qui naviguait dans ces parages. De là est venu le nom d'île de la Demoiselle¹.

Se peut-il qu'une petite île perdue en Côte-Nord, inconnue, déserte et inhospitalière ait servi de cadre à la conclusion tragique d'une histoire d'amour? S'agit-il d'une simple légende? Est-ce plutôt un événement authentique?

Le texte de Damase Potvin, bien que succinct, recèle des informations dont il faut chercher les fondements afin de découvrir, aux sources mêmes, la trame véritable de cet étonnant récit.

La traversée de 1542

À propos de la traversée effectuée sous le commandement de Roberval, quoi de mieux que lire la relation du voyage parue en 1600 seulement, quarante ans après la mort du sieur de Roberval (et encore était-ce en version anglaise). Ce texte, dont la plus grande partie est perdue, n'est pas de la main du lieutenant général. Seules quelques pages du début nous sont parvenues parmi lesquelles sont uniquement cités ici les brefs passages utiles pour situer l'histoire dans le lieu et le temps, depuis le départ de la France jusqu'au passage à Anticosti via le détroit de Belle-Isle.

Le sieur Jean-François de la Roque, chevalier, seigneur de Roberval, nommé par le roi son lieutenant aux pays du Canada, Saguenay et Hochelaga, équipa trois grands navires en grande partie aux frais du roi. Et ayant sur sa flotte deux cents personnes tant hommes que femmes, accompagnées de diverses personnes de qualité [...] fit voile de La Rochelle le seizième d'avril 1542 [...] Nous ne pûmes atteindre la Terre-Neuve que le septième jour de juin. Nous

passâmes la meilleure partie du mois de juin au havre de Saint-Jean [...] Enfin, vers le dernier jour dudit mois, nous prîmes notre départ, entrâmes dans la grande baie [l'entrée sud-ouest du détroit de Belle-Isle], passâmes par l'île de l'Ascension (Anticosti)² [...]

Marguerite de La Roque compte au nombre des 200 passagers qui effectuent la traversée de l'Atlantique afin de tenter de coloniser le Canada. D'elle on ne sait que peu de choses sinon qu'elle partage en copropriété avec Roberval, son cousin, la terre de Pontpoint. La date de sa naissance et celle de sa mort restent obscures.

Après trois semaines de relâche, le départ de Terre-Neuve se fit «vers le dernier jour» de juin d'où on peut conclure que l'arrivée devant l'archipel du Vieux-Fort, lieu du débarquement de Marguerite, se fit quelques jours plus tard, en juillet 1542, après le passage du détroit de Belle-Isle.

Les conteurs de l'aventure de Marguerite

Rien dans le bref texte de la relation du voyage ne fait allusion à l'abandon de Marguerite sur une île, lors de l'arrivée dans le golfe Saint-Laurent: était-ce souhaitable de porter à la connaissance des lecteurs un fait si peu reluisant? Pourtant, l'aventure vécue par la demoiselle de La Roque dans notre région en 1542-1543 fut connue jusqu'en France; elle passa même à la postérité: l'historien voyageur André Thevet (1503/04-1590), franciscain de son état, et Marguerite, reine de Navarre (1492-1549), sœur du roi François, premier du nom, usèrent de leur plume à cette fin.

Les deux versions de l'aventure de Marguerite

Chacun des deux auteurs donne une version de l'histoire de l'infortunée. Thevet raconte la sienne dans sa **Cosmographie universelle** (1554). Marguerite de Navarre incorpore son récit à **L'Heptaméron** (1559), un recueil de 72 nouvelles littéraires; celle dont le texte nous intéresse constitue la soixante-septième de l'ouvrage.

Il fallut bien que les deux écrivains puisent leurs informations à quelque source. André Thevet affirme que son récit provient de l'héroïne, rien de moins: il la rencontra, écrit-il, après son retour en France.

Pour sa part, Marguerite de Navarre clame s'inspirer des propos de Roberval lui-même qui ne devait pourtant guère avoir à tirer vantardise de l'événement, à moins de maquiller les faits à son avantage.

Tous deux, le franciscain comme la reine, prétendent être bien documentés, l'un chez l'opprimé, l'autre chez l'opresseur. Les deux versions de l'événement traduisent des points de vue différents et contiennent des écarts manifestes.

Le récit d'André Thevet (1554)

Le «cosmographe du roy» établit clairement la parenté qui unit Roberval et Marguerite de La Roque: ils sont cousins. Celle-ci voyage avec son amant dont on ne connaît pas même le nom. Marguerite se voit accusée d'«inconduite», euphémisme qui cache à n'en point douter une aventure galante. Roberval scandalisé décide, sans autre forme de procès, de débarquer sa parente sur une île déserte laquelle, dans l'ouvrage de Thevet, **La cosmographie universelle**³, porte le nom d'île des Démons. Il en précise la situation géographique.

Roberval était un protestant calviniste, condition qui, à l'époque, supposait un intégrisme austère. De plus, on peut lire dans Thevet: «Le capitaine Roberval était fort cruel à l'endroit des siens» [...], ce qui n'arrange pas les choses. **Le Dictionnaire biographique du Canada**⁴ tente d'expliquer ce portrait peu flatteur en ces termes: «Si Roberval se montrait d'une sévérité terrible, c'est

que sa colonie était composée surtout de repris de justice».

L'amant de Marguerite de La Roque souhaite partager le sort de sa bien-aimée sur l'île déserte; une dévouée «*duègne*» (entendons une servante) au prénom de Damienne imite son geste. Les voici donc tous trois quasi sans ressource abandonnés en territoire inconnu et hostile. Un enfant naît dans l'île; il meurt, tout comme l'amant puis la servante, ajoute Thevet.

Enfant et proches trépassés, voici l'héroïne seule dans une situation de survie qu'on imagine fort difficile et précaire; la chasse et la pêche pourvoient, imagine-t-on, à l'essentiel de la nourriture jusqu'à ce qu'«un jour», d'après Thevet, un navire la recueille et la ramène dans son pays.

À cette époque, les parages étaient déjà fréquentés par des bateaux venus d'Europe: «*À compter des années 1540, mais surtout des années 1550, plusieurs douzaines de navires quittent chaque année le pays basque pour aller chasser les baleines du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent au moment de leur migration, durant les mois de juin à août*»⁵.

S'il faut en croire Thevet, c'est à ces visiteurs inattendus venus de son pays, chasseurs de baleines ou pêcheurs, que Marguerite doit d'avoir été tirée de son île et de l'oubli.

Le récit de Marguerite de Navarre (1559)

«*C'est l'occasion qui me fera raconter ce que j'ai ouï dire au capitaine de Roberval et à plusieurs de sa compagnie*»⁶. Sur ces propos, la reine Marguerite annonce la nouvelle LXVII de son recueil paru en 1559 laquelle traite du drame vécu par Marguerite de La Roque au Canada d'après, affirme la reine, la narration verbale du sieur de Roberval et de «*plusieurs de sa compagnie*».

L'histoire tourne aussi autour de l'abandon sur une île mais est ici présentée sous un jour différent. Pour d'obscures raisons, (l'auteure parle d'une trahison, d'une conspiration qui aurait mis Roberval «*en danger d'être pris par des gens du pays*»), le maître de l'expédition décide de punir un intrigant subversif «*comme il l'avait*

mérité», soit probablement par la peine de mort.

Voici qu'intervient la femme du malheureux, Marguerite de La Roque elle-même, apprend-on: avec pleurs et supplications, elle demande et obtient, en échange de la vie de son mari, qu'on l'abandonne, elle et l'époux, sur une île «*où il n'habitait que des bêtes sauvages. Il leur fut permis d'apporter avec eux ce dont ils avaient nécessité*».

Puis, l'expédition continue sa route plus avant dans le Saint-Laurent en prévision de passer l'hiver dans un lieu propice. Les conjoints sont laissés à leur sort.

Sur l'île, on s'affaira tant bien que mal à s'abriter, repoussant, lit-on, les bêtes avec arquebuse et pierres; «*bien souvent en tuèrent de très bonnes à manger*» précise encore l'auteure qui, quelque peu égarée et possédant une imagination fertile, parle même de la présence de lions! Puis, le mari tombe malade; le pauvre «*devint si enflé qu'en peu de temps il mourut*».

Dans l'effrayante et angoissante solitude qui dut suivre le décès de son aimé, l'héroïne, pressentant sa fin, passe le temps qu'elle ne consacre pas à sa survie dans un état que la reine de Navarre décrit comme étant voisin de la sainteté: «*Ainsi vivant, quant au corps, de vie bestiale et, quant à l'esprit, de vie angélique, passait son temps en lectures, contemplations, prières et oraisons, ayant un esprit joyeux et content dedans un corps amaigri et demi-mort*».

Bien des mois plus tard, en 1543, le navire restant de la flotte de Roberval (deux des trois bateaux étaient déjà repartis en France dès l'automne de 1542!) vint à passer de nouveau près de l'île. La reine de Navarre écrit à ce propos que, s'en retournant en France, l'équipage eut «*souvenir de ceux qui y avaient été laissés et délibérèrent d'aller voir ce que Dieu en avait fait*». Les marins qui l'avaient abandonnée recueillent, semble-t-il, la demoiselle de La Roque et l'amènent de la Côte-Nord jusqu'à La Rochelle.

Effectivement, l'histoire confirme qu'en septembre de 1543 les rescapés de la première tentative de colonisation du Canada par Roberval étaient rapatriés en douce France après

un hiver fort pénible lors duquel cinquante personnes moururent⁷.

Marguerite de Navarre termine son récit en écrivant que l'héroïne, revenue dans son pays, put jouir d'une grande considération à la suite de sa singulière aventure. Une vie apparemment édifiante vint ajouter à sa notoriété. Elle finit ses jours comme pédagogue, s'il faut en croire la narratrice de son aventure: «*Quand ils eurent fait entendre aux habitants la fidélité et la persévérance de cette femme, elle fut reçue à grand honneur de toutes les dames qui volontiers lui baillèrent leurs filles pour apprendre à lire et à écrire. Et à cet honnête métier-là, gagna le surplus de sa vie*» [...]

à l'archipel de Harrington et non à celui du Vieux-Fort» [...]

On montrerait même là-bas aux touristes - encore bien rares - «la caverne de Marguerite»; personne ne peut évidemment jurer de son authenticité mais la chose étonne sans plus les visiteurs qui, d'ordinaire, n'en demandent pas d'avantage: Harrington ou le Vieux-Fort, qu'importe à leurs yeux le lieu pourvu que l'histoire repose sur un fond de vérité.

Le nom d'une île quasi inconnue commémore seul l'aventure exceptionnelle de Marguerite de La Roque sous nos cieux. Il faut s'arrêter à imaginer ce que signifie, en 1542, être abandonnée sans ressource plus d'une

Notes

- 1 Damase Potvin, **Les îles du Saint-Laurent**, Montréal, éditions Lémec, 1983, p. 409.
- 2 Jacques Cartier, **Voyages au Canada, avec les relations de voyages en Amérique de Gonneville, Verrazano et Roberval**, Paris, FM/La Découverte, 1981, p. 263-265.
- 3 André Thevet, **La cosmographie universelle d'André Thevet, cosmographe du roy, 1554**, ouvrage disponible à la BNQ.
- 4 **Dictionnaire biographique du Canada**, Québec, PUL, 1966, tome 1, p. 435.
- 5 Histoire de la Côte-Nord, Québec, IQRC, collection Les régions du Québec, no 9, 1996, p. 118; voir aussi René Bélanger, **De la pointe de tous les diables au cap Grincedents – Toponymie historique et actuelle de la Côte-Nord**, Québec, Belisle éditeur inc., 1973, 165 p.
- 6 Marguerite de Navarre, **L'Hep-taméron**, collection Classiques Garnier, Paris, éditions Garnier, 1969, p. 392.
- 7 Voir ouvrage collectif, **Histoire du Québec**, Edisem/Privat, 1976, p. 76-77.
- 8 Jean O'Neil, **Ladicté Côte du Nort**, Montréal, éditions Libre Expression, 1996, p. 162.

Comparaison entre les deux récits (1554 et 1559)

Thevet	Marguerite de Navarre
- Source – Marguerite de La Roque	- Source – Le sieur de Roberval «et plusieurs de sa compagnie»
- Marguerite est forcée de débarquer sur une île déserte pour «inconduite».	- Le mari de Marguerite est laissé sur une île pour «trahison» et évite ainsi une exécution.
- L'amant de Marguerite la suit de son propre gré.	- Marguerite partage le sort de son mari de plein gré.
- Une servante se joint aux deux bannis.	- Mari et femme sont seuls.
- Un enfant naît sur l'île.	- Pas de naissance d'enfant.
- Tous meurent sauf l'héroïne.	- Le mari meurt. Marguerite seule.
- Thevet dit que l'endroit s'appelle l'île des Démons.	- Marguerite de Navarre parle d'une «petite île sur la mer».
- Marguerite est ramenée en France par des pêcheurs ou chasseurs qui l'ont trouvée par hasard.	- Marguerite est recueillie par des membres de l'expédition qui l'avaient abandonnée sur l'île des mois plus tôt.

C'est le navigateur Jehan Fonteneau [ou Jean Alfonse de Saintonge] (1484-1544), chargé de conduire l'expédition de Roberval au Canada, qui le premier parle du toponyme d'île(s) de la Demoiselle dans son **Routier** de 1544, nom encore usité aujourd'hui.

Jean O'Neil écrit dans **Ladicté Côte du Nort**⁸: «*Jehan Fonteneau, pilote de l'expédition, a décrit l'itinéraire et il situe les îles de la Demoiselle trente lieues à l'ouest de Blanc-Sablon, au 50 degrés et trois quarts, ce qui correspond*

année sur un îlot de la «terre de Caïn»; survivre à une épreuve pareillement démesurée, dans des conditions effroyables qu'alourdit une terrible solitude quotidienne, voilà qui suffit avec justice à élever Marguerite au rang d'héroïne. Regrettons qu'un simple toponyme méconnu constitue l'unique hommage rendu à cette femme aux qualités de courage et de débrouillardise hors du commun.

Chroniques rimouskoises

Le prix du Prince-de-Galles
et le séminaire de Rimouski

GABRIEL LANGLOIS



En vue de récompenser le talent d'élèves du cours classique du séminaire de Québec, le prix du Prince-de-Galles a été fondé en 1860 par le futur Édouard VII, fils de la reine Victoria. Le séminaire de Québec, cette vénérable institution fondée en 1668 par Mgr de Laval, n'a pas voulu garder ce prix uniquement pour ses étudiants. Dans le but de créer de l'émulation entre les différents collèges d'enseignement classique affiliés à l'Université Laval, le prix du Prince-de-Galles a été étendu à tous les séminaires du Québec.

Ce prix consistait en une somme de 50 dollars, partagée annuellement entre les classes de physique (philosophie II) et de rhétorique: 25 dollars à chaque classe. En mai généralement, le vainqueur d'un concours spécial portant sur les matières de ces classes remportait le prix sur 20 à 30 collèges environ suivant les années d'affiliation.

Le diocèse de Rimouski a été érigé en 1867 avec comme premier évêque Mgr Jean Langevin, principal de l'École normale Laval. Et en 1870, il érige canoniquement en séminaire diocésain, sous le patronage de saint Antoine de Padoue, le Collège classique (auparavant le Collège industriel de 1853 à 1863) installé dans la vieille église (musée actuel).

Mgr Langevin pense déjà à la construction d'un édifice plus adéquat tant pour les élèves que pour les professeurs. Il fonde l'oeuvre des quinze sous par communiant, pour dix ans afin de défrayer la construction de ce nouveau séminaire. La première pierre est bénite le 31 mai 1876 par le cardinal Taschereau de Québec.

En 1875, le séminaire de Rimouski, fondé par les abbés Tanguay et Potvin, obtient ses premiers lauriers.

- 1- Pour la première fois, le prix du Prince-de-Galles est remporté par un élève de physique de Rimouski: **Félix Pineault**, de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, fils de Nicolas et de Christine Lepage. Il épouse M.-Louise Lambert à Ottawa. Il devint avocat en 1879, capitaine du 9^e voltigeur de Québec, et fit la campagne du Nord-Ouest en 1885 contre les Métis de Louis Riel. Député de Matane en 1870, 1892 et 1897. Il meurt en 1906 à l'âge de 54 ans.
- 2- 1879- en physique: le prix est décerné à **Philippe-Antoine Bérubé**, natif de Saint-Modeste, comté de Rivière-du-Loup, fils de Pierre et Joséphine Ouellet. Ordonné prêtre en 1882 et professeur au séminaire de Rimouski de 1884 à 1886. Il exerça son ministère surtout dans la région de Rivière-du-Loup et Témiscouata; aussi aux États-Unis de 1902 à son décès à Vonda en 1913.
- 3- 1881- en physique, le prix est remis à **Ovide Côté**, de L'Isle-Verte, fils de Marcellin et de Léocadie Michaud; ordonné prêtre-rédemptoriste en Belgique en 1885; décédé à Sainte-Anne-de-Beaupré en 1888 à l'âge de 35 ans.
- 4- 1883- en rhétorique, **Ernest Lapointe** reçoit le prix. Il est originaire de Saint-Éloi dans le comté de Rivière-du-Loup, fils de Sifroy et d'Adèle Lavoie; il épouse Emma Pratte. Bachelier en droit de Laval en 1898; député fédéral de Kamouraska en 1904, 1911, 1917; de Québec-Est à la place de Wilfrid

Laurier de 1921 à 1940. Membre du Conseil privé de Londres; ministre de la Marine et des Pêcheries dans le cabinet de M. King et ministre de la Justice en 1935. Docteur en droit des Universités Cambridge, de Montréal, de Laval, de Toronto, de McGill et du Manitoba. Il meurt lors du référendum sur la conscription de la guerre 1939-1944.

- 5- 1924- en rhétorique, prix remis à **Léonidas Cloutier** de Saint-Gabriel, fils de Joseph et de Rose-Délina Desrosiers; époux de Jeanne-Germaine Leblanc; philosophie à Montréal; avocat de l'Université Laval; pratique le droit à Percé en 1930.
- 6- 1931- en physique, le prix est alloué à **Gérard Fillion** de L'Isle-Verte, fils d'Alfred et de Philomène Leblanc; il épouse Françoise Sevêtre, nièce du cardinal Raymond-M. Rouleau. Il étudie à l'École des hautes études commerciales de Montréal; diplômé en sciences commerciales en 1934; secrétaire de l'UCC en 1937, directeur de **La Terre de chez nous**; en 1947, il devient directeur du journal **Le Devoir**; vice-président de la Commission Parent pour la réforme de l'Éducation au Québec; directeur de la Société générale de financement du Québec en 1963; président de Marine Industries de 1966 à 1974; maire de Saint-Bruno-de-Montarville de 1960 à 1968.
- 7- 1932- en physique, **Jacques Ringuet** de Rimouski reçoit le prix. Il est le fils du Dr Conrad Ringuet et d'Alice Dumont; époux d'Odette Bellavance de Rimouski. Il fait ses études médicales en 1932-1933 à l'Université de Toronto et à l'Université Laval de 1933 à 1938; médecin

résident à l'Hôtel-Dieu de Québec en 1938-1939; spécialisation à Boston en 1939-1940; chirurgien à l'Hôpital de Rimouski durant plusieurs années et à Québec où il prend sa retraite.

8- 1939- en rhétorique, prix décerné à **Richard Joly** de Rimouski, fils de François et de Wilhelmine Leclerc. Étudie la philosophie et la théologie à Ottawa; fondateur d'un bureau d'orientation professionnelle et professeur à l'École d'orientation et de pédagogie; collaborateur à la revue **L'Enseignement secondaire**; de 1951-1957, il est à la Faculté des arts de l'Université Laval, secrétaire-général de l'Université de Sherbrooke; décédé en 1996.

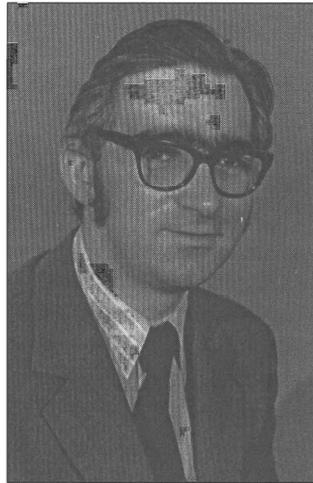
9- 1960- en physique, **Jean-Yves Thériault** reçoit le fameux prix. Il est originaire de Saint-Octave-de-



Métis, fils de Louis-de-Gonzague et Gilberte Fournier. Prêtre en 1964. Grand Séminaire de Rimouski de 1960 à 1962; en théologie à l'Université Laval de 1962 à 1964; études bibliques à Rome à l'automne 1964; à Jérusalem en 1967; professeur au Grand Séminaire de Rimouski en 1968 et au Centre d'études universitaires en 1969; professeur au Département des sciences religieuses à l'UQAR; époux de Monique Parent; maintenant à la retraite.

10- 1961- en physique, le prix est décerné à **Paul-Émile Vignola** de Saint-Fabien (né à Sainte-Blandine), fils de Philippe et Clorinthe Bé-

langer. Bachelier en 1961 et en théologie en 1963 de Laval; licence en théologie de Laval en 1965; licence en philosophie de Louvain en 1968; professeur au Cégep en



1968 et à l'UQAR de 1969 à 1980; au Honduras comme professeur de théologie associé aux P.M.E.; membre de l'équipe pastorale de Trois-Pistoles de 1985 à 1988; curé de Trinité-des-Monts et d'Esprit-Saint en 1988; répondant diocésain pour le mouvement charismatique en 1989 en même temps qu'aumônier à la maison-mère des soeurs du Saint-Rosaire à Rimouski et aumônier à l'Hôpital d'Amqui depuis 1998.

Les candidats au prix du Prince-de-Galles étaient choisis parmi les premiers de classe en philosophie II et rhétorique. Lorsqu'un étudiant du séminaire de Rimouski remportait le concours sur tous les concurrents des autres collèges, les élèves du séminaire avaient droit à un congé de cours: un après-midi qu'on appelait le petit congé.

Le séminaire, lors de la distribution des prix de fin d'année, attribuait pour sa part un montant de 25 \$ au gagnant.

Plusieurs prix spéciaux honoraient certains étudiants soit comme prix d'excellence dans une matière soit pour avoir développé certaines aptitudes dans la bonne marche du séminaire: sports, associations religieuses, patriotiques ou autres. Ainsi la médaille d'argent frappée à l'effigie du gouverneur général; une d'argent et

l'autre de bronze à l'effigie du lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Enfin d'autres récompenses de la part d'anciens étudiants du séminaire: le prix Saint-Thomas-d'Aquin fondé par le cardinal Raymond-M. Rouleau; les prix Ernest-Lapointe, Langis et autres. Le prix de l'Immaculée-Conception fondé par Mgr Georges Courchesne; quelques banques et librairies donnaient aussi certains volumes ou prix en argent.

La distribution solennelle des prix en fin d'année était tout un événement à laquelle assistaient les parents des élèves et plusieurs invités de marque. La tradition a semblé changer un certain temps, mais on a vu resurgir le bien-fondé d'attribuer des prix ou des récompenses pour l'émulation et surtout l'encouragement à l'étude de certaines matières comme on le voit au Cégep et à l'Université.

Quelques références

- Annuaire du séminaire de Rimouski. **Album des anciens du séminaire de Rimouski** (1940).
 Morin, A. Cléophas. **Dans la maison du Père: nécrologie sacerdotale du diocèse de Rimouski (1867-1967)**. 1967. 243 p.
 Morin, A. Cléophas. **Le Clergé de l'archidiocèse de Rimouski (1902-1955)**.
 Archives de l'archevêché de Rimouski. **L'Enseignement secondaire**, Presses de l'Université Laval, 1951.

Chroniques rimouskoises

L'épidémie de 1733 et la famille Gosselin

BÉATRICE CHASSÉ

En 1733, la Nouvelle-France était de nouveau aux prises avec une maladie épidémique qui sévissait dans toute la vallée du Saint-Laurent. La variole, appelée aussi petite vérole, faisait partout des victimes et dans les villes de Québec et de Montréal, le nombre des malades se comptait par milliers. Cette fois-ci, la petite mission de Saint-Germain-de-Rimouski n'allait pas y échapper.

La mort s'acharna sur la famille de Pierre Gosselin, le mari de Marie-Madeleine Garinet qu'il avait épousée à Rimouski le 1^{er} septembre 1701. Le pionnier était décédé vers 1725, avant le début de l'épidémie. Son fils Louis était mort à l'Hôtel-Dieu de Québec en 1727, à l'âge de vingt ans. Quand la petite vérole se propagea à Rimouski, au mois de juin 1733, quatre personnes en moururent, tous membres de la famille de Pierre Gosselin. On pourrait croire que quatre décès représentent un bilan bien peu élevé, mais ce n'est pas le cas si l'on considère que la population de Saint-Germain atteignait alors au plus à 50 habitants. Cette proportion était à peu près semblable à celle que l'on pouvait obtenir à partir des chiffres de mortalités observés dans toute la Nouvelle-France cette année-là.

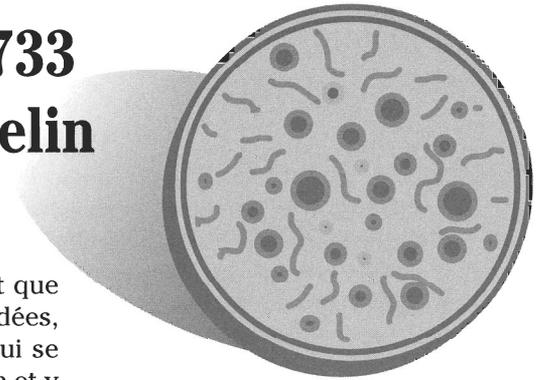
Ce qui est plus grave, c'est que parmi les quatre personnes décédées, il y avait trois jeunes hommes qui se seraient mariés dans notre région et y auraient établi leur famille au moment où nous avons tellement besoin de tous nos effectifs. La mère, Marie-Madeleine Garinet, précédait ses fils au tombeau, le 10 juin 1733. Joseph (29 ans) et François (environ 21 ans) la suivaient les 15 et 25 du même mois. Quand la maladie emporta Augustin (27 ans), le 4 juillet, tous les fils de Pierre Gosselin avaient disparu. Ce pionnier ne peut donc être l'ancêtre de cette famille dans notre région puisque toute sa descendance mâle était décédée à la suite à l'épidémie de 1733.

Seules survécurent, après 1733, les quatre filles dans la famille de Pierre Gosselin. Elles ne se fixèrent pas à Rimouski où la maison familiale était déserte et la terre défrichée, à l'abandon. Cela entraîna tout un remaniement dans les concessions des terrains des premiers habitants.

Pour la première fois de son histoire, la population de Rimouski avait fait l'expérience de la maladie épidémique. Il faut reconnaître que, somme toute, elle s'en était assez bien tirée. On avait fui comme la peste la maison des Gosselin, ce qui ajoutait

évidemment au désarroi de la famille éprouvée. En contrepartie, on avait réussi à circonscrire les méfaits de la maladie et à empêcher qu'elle ne se propage dans tous les foyers rimouskois.

Les habitants ne pouvaient pas prévoir à cette époque-là que le mauvais sort n'avait fait que de frapper à la porte. Le pire était à venir...





Vieux écrits

PRÉSENTATION DE PIERRE COLLINS, ARCHIVISTE

Nous vous offrons dans cette livraison la suite et la fin du rapport sur l'état et l'amélioration possible de l'agriculture et de la colonisation dans les comtés de Rimouski et de Matane qu'Arthur Buies rédigea en 1890.

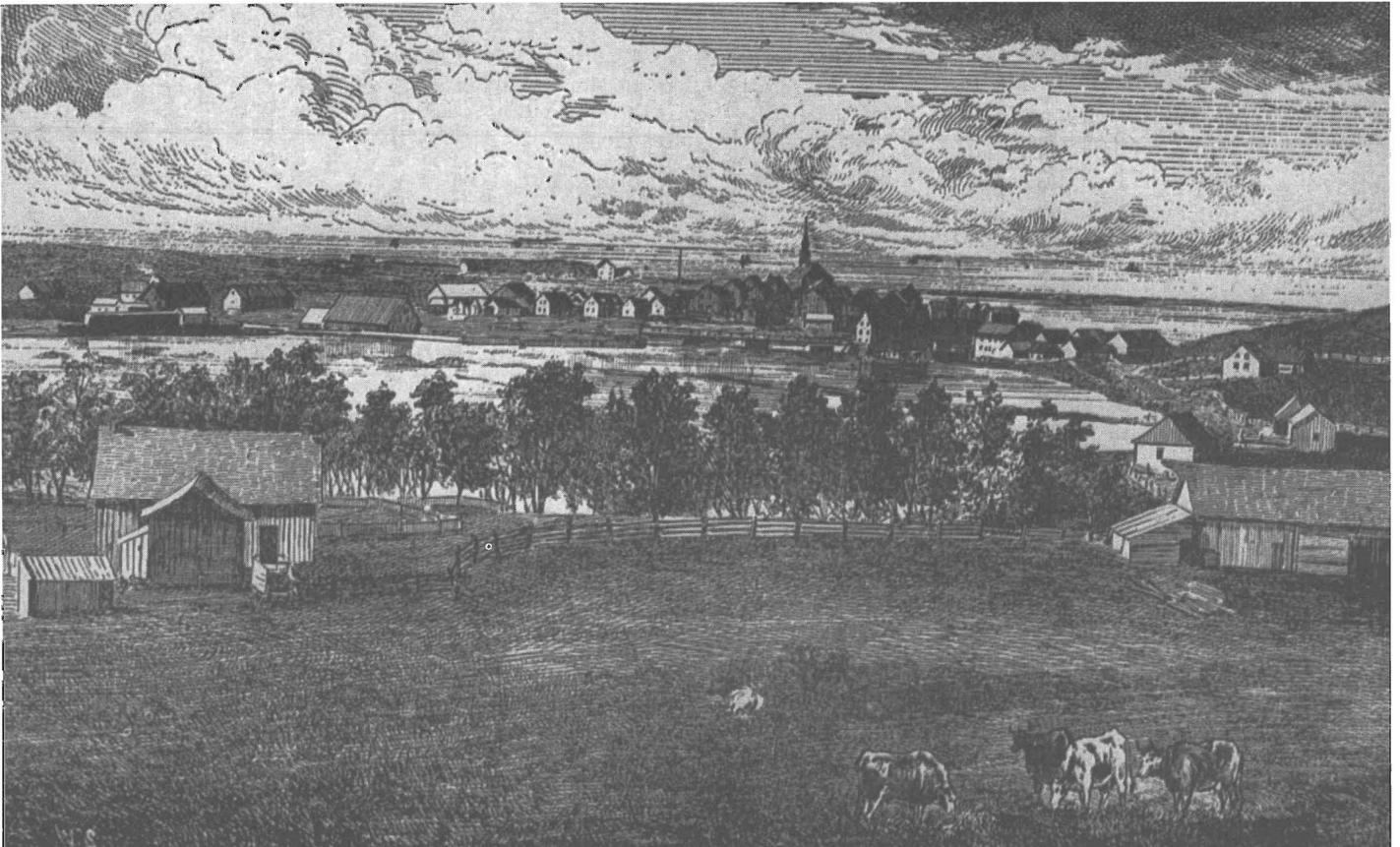
Les autres extraits de cet intéressant rapport ont paru dans les numéros 46, 47 et 48 de la *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent* et 54 de *L'Estuaire*.

Le comté de Matane (suite et fin)

III

Nous voilà maintenant arrivés à Matane, un des endroits les plus remarquables de la province et certainement l'un de ceux dont l'avenir est le plus promettant et le plus assuré.

Le voyageur qui arrive à Matane, à la vue de son port, de la rivière qui y débouche, des belles, nombreuses et vastes constructions du village, je dirais plutôt de la petite ville, de ses grandes maisons de commerce, de ses scieries, de l'animation qui règne dans tous les quartiers, des énormes cubes de madriers entassés sur le quai, prêts à être transportés dans des bateaux aux navires qui attendent leur chargement au large, à la vue, dis-je, de ce spectacle dont il a été déshabitué depuis qu'il a quitté les grands centres populeux et prospères, le voyageur se demande comment il se fait qu'un pareil endroit soit encore en dehors des communications par voie ferrée, et il reporte naturellement sa pensée vers les provinces d'Ontario, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, où nombre d'endroits, perdus encore il y a quelques années à peine dans les bois, mais où l'esprit d'entreprise et l'intelligence de l'avenir avaient su placer des espérances raisonnées et réfléchies, se voient dotés aujourd'hui



Matane vers 1873 (Antoine Gagnon, *Monographie de Matane*, 1945, p. 25.)

d'embranchements qui les relient aux villes principales, et leur population s'accroît au point qu'ils deviennent bientôt eux-mêmes des villes de troisième ou de quatrième ordre. Nous sommes ici, monsieur le Premier, en présence d'une ville future importante. Jacques-Cartier, à son troisième voyage au Canada avait remarqué et mentionné particulièrement le port de Matane; plus tard, le capitaine Bayfield, qui a effectué des sondages dans toutes les parties du fleuve Saint-Laurent, et qui a dressé des cartes maritimes qui servent depuis lors à tous les navigateurs, déclarait qu'il n'y avait sur toute la rive sud du bas Saint-Laurent, que deux ports de mer, l'un à Matane, l'autre au Bic; ce dernier, les navigateurs le redoutent parce que le fleuve y cache, dans des profondeurs d'eau de dix à quinze brasses, d'énormes rochers qui sont autant d'écueils pour les navires, tandis qu'il n'y a rien de semblable à redouter à Matane.

Il y a bien encore jusqu'à un certain point Mont-Louis, situé beaucoup plus bas, sur la côte de la Gaspésie, mais l'aspect seul de ce port où vient aboutir la chaîne des Chikchak, dans un formidable entassement de mornes et de promontoires, suffit à détourner les plus hardis navigateurs. Reste donc le port de Matane seul. Qu'on ouvre une carte maritime, et l'on constatera immédiatement, que la course naturelle des navires qui viennent du golfe et qui se dirigent invariablement vers la Pointe-des-Monts, est de ce dernier endroit vers Matane. Le gouvernement McKenzie avait entrepris, en 1878, la construction d'une immense jetée, qui eût fait de Matane un port remarquable, un port d'abri, un port de relâche, un port de ravitaillement, un port de commerce fluvial et océanique, et un centre mis en possession de toutes les conditions nécessaires pour desservir tout le littoral du bas Saint-Laurent, et en outre l'immense péninsule de la Gaspésie. Malheureusement, il ne fût pas donné suite à cette entreprise, après la construction d'à peu près quatre cents pieds de jetée, la chute du gouvernement McKenzie entraînant, on ne sait pourquoi, la discontinuation des travaux.

Le courant de la rivière Matane est extrêmement rapide, il entraîne avec lui quantité de sable qu'il amoncèle à l'embouchure de la rivière, de façon à former ce que les navigateurs appellent un «barachois». Un peu en deçà de l'endroit où se développe ce barachois, la maison Price a fait construire un quai, d'où elle expédie ses madriers aux navires qui attendent au large. Entre ce quai et la jetée, il y a un espace de huit cents pieds environ, que l'on devrait combler afin de réunir les deux constructions; de la sorte, le courant de la rivière, resserré davantage entre le rivage d'un côté et, de l'autre, la jetée, sans solution de continuité, serait rendu encore bien plus rapide et entraînerait son sable beaucoup plus loin, ou bien il disperserait son sable tellement qu'il ne pourrait plus se former de barres à une distance plus grande et dans une eau bien plus profonde.

Le gouvernement fédéral a envoyé dernièrement sur les lieux deux ingénieurs pour examiner s'il y a raison de continuer les travaux interrompus naguère; il se propose, dit-on, d'ajouter cent cinquante pieds au premier tronçon de la jetée, mais cela ne peut amener aucun résultat durable ni changer notamment les conditions actuelles.

La rivière Matane, utilisée comme elle pourrait l'être si ce pays se développait sur une grande échelle, présente des avantages uniques. Elle est la seule qui offre un passage à travers la chaîne des Chikchak, de sorte qu'en en suivant le cours, on pourrait, soit y ouvrir un large chemin de colonisation, soit y construire avec le temps un chemin de fer allant de Matane à la Baie des Chaleurs. En outre, par cette rivière et les lacs successifs auxquels elle donne accès, on peut se faire un passage jusqu'à la Baie de Gaspé même. Cette voie, de quelque nature qu'elle soit, ouverte dans l'intérieur à travers un aussi vaste pays, où le bois de commerce est en quantité incalculable et où les terres, particulièrement de l'autre côté de la chaîne des Chikchak, sont d'une fertilité reconnue, métamorphoserait complètement cette région et en ferait l'une des plus productives du pays. Il est inutile de faire ressortir de quelle manière s'effectuerait ce résultat, il y a des choses qui sautent aux yeux et au sujet desquelles il est simplement puéril d'entrer dans les détails.

Au moyen d'un embranchement reliant l'Intercolonial avec le port de Matane, on développe immensément la navigation fluviale, on diminue la distance qui sépare ce port des grands centres et l'on apporte dans toute la région de la Gaspésie et au nord même du Saint-Laurent, sur une longue étendue du littoral, des éléments d'activité et un développement agricole et industriel inconnus jusqu'à ce jour. On pourrait encore, et avec infiniment de raison, faire de Matane un port pour l'expédition des bestiaux en Europe. On aménagerait à cet effet un vaste pâturage dans le voisinage du fleuve où les bestiaux resteraient un certain nombre de jours, et d'où l'on pourrait les diriger sur l'Europe, reposés de toutes leurs fatigues et dans un état de santé parfait. Enfin, grâce aux améliorations et aux perfectionnements apportés à son port, Matane deviendrait aisément l'escale où les steamers transatlantiques prendraient ou déposeraient leurs malles, et comme Matane est à vingt lieues de Rimouski, on se trouverait à gagner entre trois et quatre heures pour l'expédition et la réception des malles. Tous les capitaines de navires océaniques qui stationnent à Matane, s'accordent à dire que la construction d'un embranchement aboutissant à cet endroit, amènerait nécessairement la création d'un havre maritime, la prolongation de la navigation jusqu'au mois de décembre et son ouverture avant la fin de mars.

Il y a actuellement à Matane, indépendamment des scieries et des moulins pour la confection des rouleaux, fuseaux ou bobines, dont les produits s'exportent directement en Europe, diverses industries naissantes, entre autres des tanneries, une filature, etc., etc., lesquelles recevraient, par la création d'un chemin de fer, une impulsion extraordinaire.

En dehors de ces considérations, on peut en faire valoir une autre qui a bien elle aussi son importance, je veux parler de Matane comme station d'eau. On y verrait certainement tous les étés une affluence énorme de visiteurs, cet endroit possédant tous les attraits imaginables et tous les avantages pour un séjour même prolongé, pour les bains, pour la pêche, pour les excursions, pour les promenades sur l'eau ou le long du fleuve ou dans l'intérieur, enfin tout ce qui est de nature à attirer et à retenir l'habitant des villes.

Ce n'est certainement pas là une considération à dédaigner, quand ce ne serait qu'au point de vue des bénéfices qu'en retirerait l'embranchement projeté, sans compter que l'accomplissement de ce que je viens d'énumérer en détail, non seulement donnerait à toute cette partie du pays une vie nouvelle et un accroissement extraordinaire, mais contribuerait par dessus tout à retenir chez eux les enfants du sol, ce qui est le premier objet que nous avons en vue.

Aujourd'hui, quoiqu'il se fasse aussi de Matane une émigration encore trop considérable, hélas! de nos compatriotes, on s'en plaint moins cependant que dans les autres parties du comté, parce qu'il y a là, heureusement, des industries locales qui retiennent bon nombre de gens, et s'il en part néanmoins beaucoup trop, il en revient un nombre à peu près égal, et les effets du fléau se trouvent combattus pied à pied.

La principale industrie de Matane est celle du bois et le bois exploité consiste principalement en cèdre, épinette et bouleau. C'est avec ce dernier qu'on fait des rouleaux que l'on expédie directement en Europe.

Il y a à Matane deux moulins consacrés à cette industrie. On en trouve également dix milles plus bas, à Sainte-Félicité; plus bas encore, et, jusqu'à Sainte-Anne-des-Monts, on voit M. M. Russell & Cie, propriétaires d'un des deux moulins de Matane et de Sainte-Félicité, en posséder d'autres au Cap à la Baleine, au Ruisseau à Sam et au Cap Chat, M. Charles Bertrand aux Capucins, à la Rivière à la Martre et à Sainte-Anne-des-Monts, où M. Théodore Lamontagne en exploite également quelques-uns.

Le bouleau est apporté l'hiver de la forêt et travaillé le printemps seulement. Aussitôt qu'il est prêt, il faut l'expédier sur le champ, parce que, le mois de juillet passé, le bouleau «sûrit» comme on dit à Matane, ses extrémités bleussent et il perd une grande partie de sa valeur. Il ne peut donc servir qu'à l'exportation, en l'absence d'un chemin de fer, ou bien, il faut l'expédier en goélette, de bonne heure l'été, ce qui est tout à fait insuffisant.

De son côté, M. Price fait une quantité considérable de madriers d'épinette pour l'exportation; de même beaucoup de cèdre et une quantité comparativement inférieure de pin.

Le cèdre est le bois qu'exploitent principalement les marchands de Matane. M. Joseph Levasseur, un des négociants les mieux posés de l'endroit, me disait qu'il en avait fait l'année dernière pour sept cents piastres et que les autres marchands de position égale en avaient fait à peu près autant. Mais encore ici faut-il que ce bois soit expédié par goélettes; ce qui est une cause de diminution dans ce commerce, une cause de retards et de détérioration sérieuse dans la valeur de cet article. Il arrive que, vers le milieu de l'été, le marché baisse et la moitié du cèdre confectionné reste aux mains des marchands jusqu'au printemps suivant, après avoir perdu beaucoup de sa valeur par la sécheresse et les accidents de température ou autres qui surviennent.

On calcule qu'il s'est fait à Matane l'hiver dernier environ 125 000 pieds de cèdre pour le commerce local, et quatre à cinq millions de pieds de bouleau pour l'exportation. S'il y avait un embranchement de chemin de fer, l'exploitation du cèdre ne tarderait pas à tripler pour le moins. En l'état actuel, les négociants de Matane, qui font de bonnes affaires comparativement, mais qui ne sont pas, après tout, des millionnaires, sont obligés de faire de fortes avances de provisions et de matériaux aux hommes qui travaillent dans les chantiers l'automne et l'hiver et d'attendre ensuite à l'été suivant pour rentrer dans leurs déboursés. Il est donc évident que s'ils pouvaient expédier leur cèdre, l'hiver, ou bien le vendre sur les lieux, ils en feraient énormément plus. Les négociants de Matane font également quantité d'épinette équarrie, quarante mille pieds en moyenne, qu'ils expédient aussi à Québec, toujours par goélettes. Il faut que l'épinette soit montée au printemps; autrement elle perd de sa valeur, aussi bien que le cèdre. Disons la même chose du bardeau dont on pourrait faire une exploitation en quelque sorte illimitée; mais toujours, il faut attendre à l'été et encore là, pour un commerce très restreint, puisqu'il n'y a à Matane que quatre goélettes qui peuvent servir au transport du bois, sans compter tous les obstacles et les empêchements qui résultent de la mauvaise saison et d'une foule d'autres choses dont la navigation fluviale se trouve embarrassée. Il résulte donc pour Matane, de l'absence d'un embranchement de chemin de fer, malgré l'activité de la population et quelques industries locales, une infériorité déplorable, comparativement aux centres également bien situés des autres provinces.

En arrière du village proprement dit, jusqu'à fort loin dans l'intérieur, le long de la rivière, s'étend une petite vallée, qui pourrait contenir une dizaine de paroisses; or, il n'y en a qu'une couple d'établies, parce que les cultivateurs n'ont pas un marché suffisant pour leurs produits ou pour le bois. Si les cultivateurs pouvaient être certains de réaliser des bénéfices en proportion de leur travail, ils paieraient eux-mêmes au comptant tous leurs achats; le commerce local recevrait une impulsion extraordinaire, l'élevage deviendrait une source de richesse, on pourrait établir des filatures et les travaux du havre aidant, toute la population de Matane, qui est remarquablement éveillée, entendue et active, trouverait de l'occupation et des profits à réaliser toute l'année; non seulement elle ne serait plus appauvrie et diminuée par l'émigration, mais encore, elle augmenterait considérablement et rapidement.

Encore ici, les patates ne se vendent que vingt centins le minot, quand elles se vendront cinquante et soixante centins dans le voisinage de l'Intercolonial, et malgré tout, des habitants de Matane y font quelque profit. Que serait-ce donc s'ils les vendaient trois fois plus cher et s'ils étaient assurés d'en vendre trois, quatre et cinq fois plus, comme cela se fait à Sainte-Flavie et à Sainte-Luce?

On m'a cité, pendant mon passage à Matane, un exemple entre cent autres, des richesses naturelles qui abondent dans ce pays et qui, convenablement exploitées, formeraient un total important. La contrée, en arrière de Matane, renferme quantité de lacs, dont le plus grand nombre fourmille de poisson. L'été dernier trois excursionnistes s'étant rendus au lac Taouagadec,

à vingt-cinq ou trente milles en arrière du fleuve, en revinrent avec cent neuf douzaines de grosses truites pêchées à la ligne dans l'espace de trois jours. Ils en remplirent neuf grands sacs et les envoyèrent vendre tout le long du chemin, jusqu'à Rimouski, soixante milles plus haut.

Cet exemple que je cite n'est sans doute pas d'une grande importance, mais il fait partie d'un ensemble dont l'importance est énorme, et il n'est pas hors de propos d'ajouter aux considérations majeures et déterminantes, certaines considérations secondaires, qui sont propres à rappeler au public combien dis-je, nous avons dans ce pays de richesses naturelles inexploitées, dédaignées ou même inconnues.

J'ai maintenant fini, monsieur le Premier, de vous énumérer en détail des raisons nombreuses et décisives qui militent en faveur de la construction ainsi rapide que possible d'un embranchement de l'Intercolonial, entre Saint-Octave-de-Métis et Matane. Malgré les efforts réitérés de M. le docteur J. B. R. Fiset, député du comté aux Communes, et une pétition signée par au moins la moitié des membres du Parlement, tant conservateurs que libéraux, le gouvernement fédéral a fait invariablement la sourde oreille et n'a pas jugé à propos jusqu'à présent de faire plus, en faveur de l'embranchement de Matane, que d'accuser réception le 28 février 1889, du mémoire présenté par le docteur Fiset et de la pétition qui accompagnait ce mémoire.

Vous seul, monsieur le Premier, reconnaissant de suite l'importance d'une pareille entreprise, à la lecture d'un exposé de faits, très sommaire, que vous a adressé le député de Rimouski, le 21 mai 1888, avez résolu de donner au projet tout l'appui possible et avez fait consentir par l'Assemblée Législative de Québec à la Compagnie organisée pour la construction du dit embranchement, une subvention de dix mille acres de terre par mille.

Je crois savoir, monsieur le Premier, qu'un des projets patriotiques que vous nourrissez de prédilection, est la construction d'un chemin de fer qui entourerait la péninsule de Gaspé dans sa partie la plus colonisable, c'est-à-dire à une certaine distance du rivage, de l'autre côté de la chaîne des Chikchak ou Monts Notre-Dame. Or, l'embranchement de Matane serait pour ainsi dire le point de départ obligé du chemin de fer de ceinture Gaspésien.

Comme je l'ai dit ci-dessus, le meilleur ou plutôt l'unique passage à travers les Chikchak est offert par la rivière Matane. On pourrait, grâce à ce passage, et une fois parvenu sur le versant méridional des Monts Notre-Dame, construire le chemin de ceinture en ligne presque directe jusqu'au bassin de Gaspé, de là contourner la Péninsule et venir raccorder le chemin de ceinture au chemin de fer de la Baie des Chaleurs. Ce qui n'empêcherait pas de relier directement le chemin de ceinture à la vallée de la Matapédia, par un embranchement partant des environs de la rivière à la Truite et aboutissant à Amqui ou à Causapscal, sur l'Intercolonial.

Sans doute un avenir prochain nous apportera la réalisation de cette idée féconde. Grâce au développement des communications, non seulement la surface de notre pays prendra un aspect nouveau, mais l'esprit lui-même de la population recevra comme une nature nouvelle, se sentira poussé par un souffle puissant et animé d'une énergie inconnue.

J'ose espérer, monsieur le Premier, que la lecture du présent rapport contribuera pour une part, quelque minime qu'elle soit, à l'accomplissement des projets auxquels vous avez assuré votre généreux concours, en même temps qu'il vous assurera, en échange, la reconnaissance et l'appui d'une nombreuse et vigoureuse population.

(Signé) ARTHUR BUIES

Rimouski, 5 octobre 1890

La cathédrale du Christ-Roi de Gaspé: symbole de persévérance et d'implication communautaire

SERGE DUBÉ

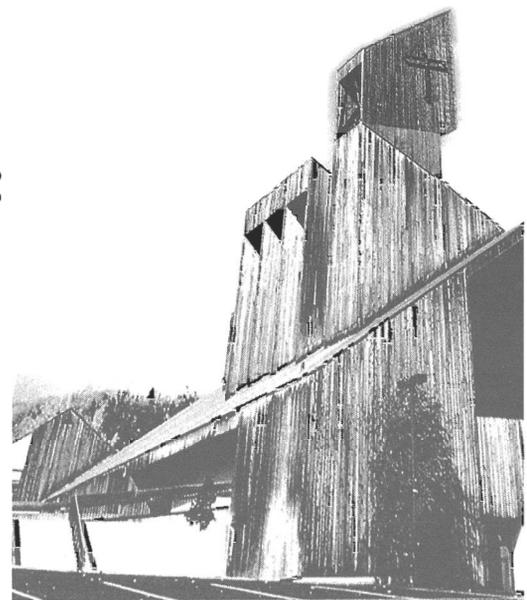
Le 20 septembre 1969 avait lieu à Gaspé la bénédiction officielle de la cathédrale du Christ-Roi. Trente ans plus tard, les souvenirs de cet événement sont encore bien présents dans l'esprit de la population gaspésienne. Située au centre-ville de Gaspé, la cathédrale nous rappelle les actions majeures réalisées par le clergé catholique dans le développement de la région depuis la création du diocèse de Gaspé le 5 mai 1922. De même, l'étude de l'histoire locale nous confirme l'immense contribution de Mgr François-Xavier Ross, premier évêque du diocèse, dans le processus d'édification d'une cathédrale digne de représenter adéquatement la Gaspésie.

Un long cheminement: 1929-1969

Lorsque Mgr Ross prit officiellement possession du diocèse de

Gaspé le 25 février 1923, c'est une page d'histoire du développement de l'Est du Québec qui s'écrivait. En acceptant la division de son territoire diocésain, l'évêque de Rimouski, Mgr Joseph-Romuald Léonard, contribuait alors au projet d'aménager en Gaspésie des installations ecclésiastiques dignes de façonner la région sous tous ses aspects. Déjà, en 1923, il existait une église à Gaspé et l'annonce de la création du nouveau diocèse l'éleva au titre de pro-cathédrale. Malheureusement, cette dernière fut détruite par un incendie le 30 mars 1929, résultat sans doute d'une défaillance électrique.

Peu de temps après, le député de Gaspé à la Chambre des Communes, Rodolphe Lemieux, constitua un comité formé de personnalités prestigieuses en vue de la construction d'une

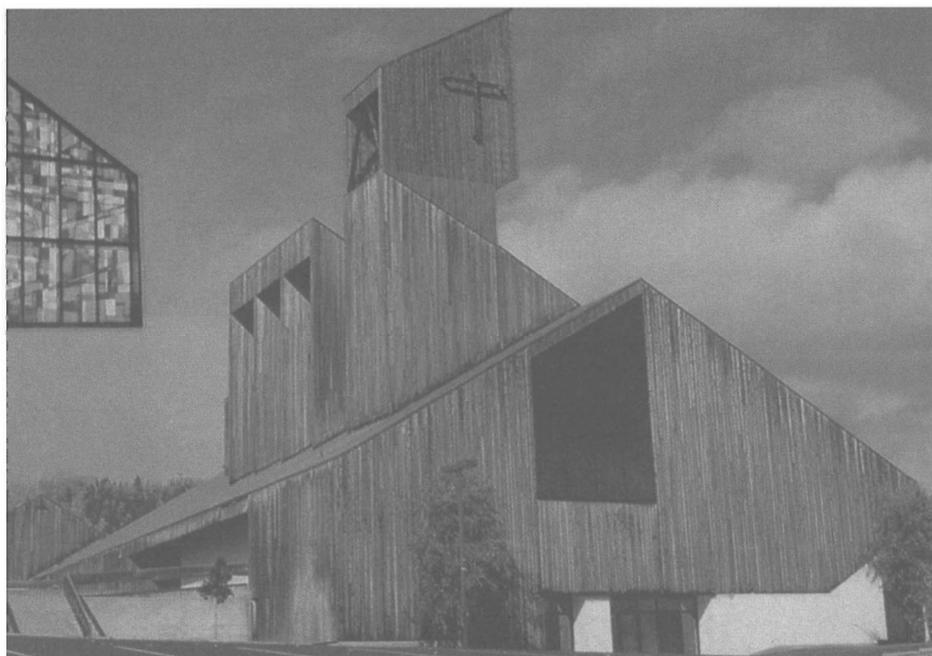


basilique-souvenir destinée à évoquer le quatrième centenaire de la «découverte» du Canada¹. Toutefois, les nombreuses difficultés rencontrées en cours de route n'ont permis que la construction de la crypte en 1934. C'est d'ailleurs sur cette même crypte que furent entrepris les travaux d'érection de la cathédrale actuelle en septembre 1968. Sous la direction de l'architecte Gérard Notebaert, l'édifice fut achevé un an plus tard et béni le 20 septembre 1969 par Mgr Gilles Ouellet.

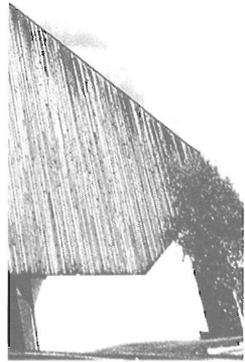
La cathédrale du Christ-Roi: fierté et efforts soutenus

Pendant plus de 40 ans, le siège épiscopal du diocèse de Gaspé ne fut doté d'aucun lieu de culte majeur, mais simplement de la crypte construite en 1934 et qui servit «d'église» jusqu'en 1969. La cérémonie de bénédiction constituait l'aboutissement d'efforts, d'espoirs et d'épreuves multiples. Tous les évêques du diocèse depuis Mgr Ross ont chacun leur tour affronté des situations où les solutions étaient hors d'atteintes plus souvent qu'autrement.

Cette nouvelle cathédrale, fabriquée en cèdre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, est inspirée du courant architectural «shed style», introduit à peine trois ans plus tôt sur la côte de la Californie². Son allure moderne peut parfois tromper l'oeil de bien des gens, habitués aux églises plus anciennes avec clocher central. Il n'en demeure pas moins que cette cathédrale contient tous les aspects que l'on retrouve dans les églises un peu plus âgées.



La cathédrale du Christ-Roi de Gaspé inaugurée en 1969 (carte postale de Jacques Cyr de Gaspé, Imprimerie du Havre).

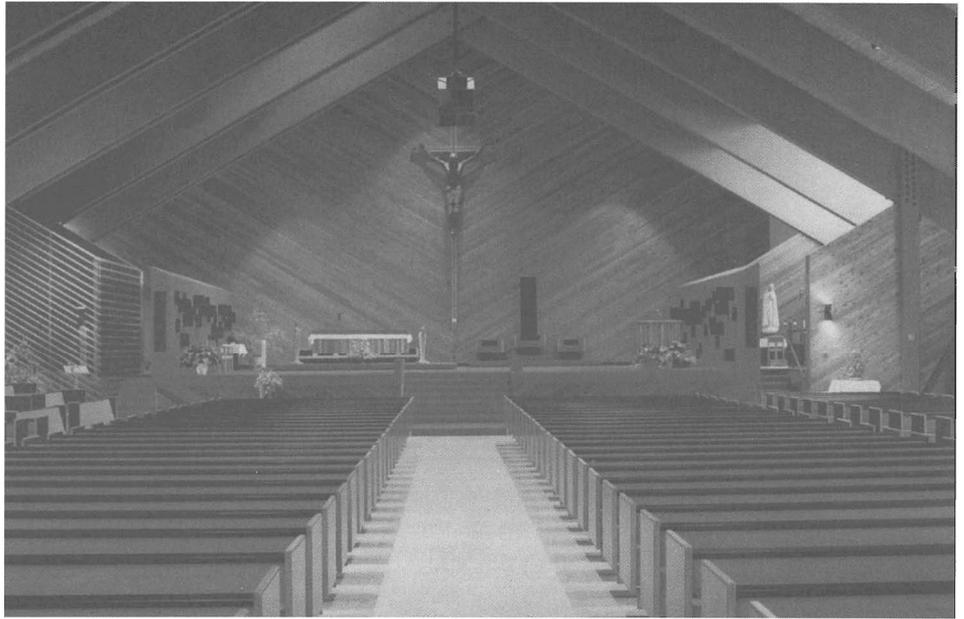


Peu importe l'âge de l'édifice, les efforts déployés par la population depuis 1934 en faveur de l'érection d'une cathédrale digne de mention sont incalculables. Des projets ont été proposés et, pour la plupart, laissés de côté, faute de ressources financières. La cathédrale actuelle a nécessité près de 35 ans d'élaboration, ce qui confirme l'intérêt soutenu du clergé et de l'ensemble de la population de posséder un lieu de culte majeur au coeur du diocèse. En septembre 1969, l'évêque du diocèse de Gaspé et futur archevêque de Rimouski, Mgr Gilles Ouellet procéda à la bénédiction de la nouvelle cathédrale en soulignant les efforts déployés depuis l'arrivée de Mgr Ross dans le diocèse de Gaspé.

Septembre 1999 aura donc une signification particulière pour l'ensemble de la population gaspésienne. Ce sera le moment de se souvenir de ce que nos prédécesseurs ont accompli depuis 1922 et l'occasion de prendre vraiment conscience de l'impact de la création du diocèse de Gaspé sur le développement local et régional.

Notes

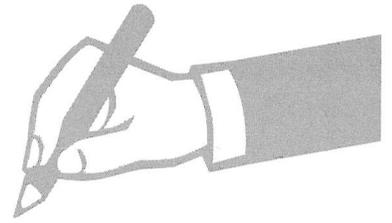
- 1 Paul Larocque et Jean Larrivée, dir., **Parcours historiques dans la région touristique de la Gaspésie**, Rimouski, GRIDEQ, Université du Québec à Rimouski, 1998, p. 181.
- 2 **Ibid.**, p. 181.



Intérieur de la cathédrale en 1998 (Photo Cassidy, Imprimerie du Havre).

Nouvelles brèves

PAUL LAROCQUE ET EUCHARISTE MORIN



* La Société d'histoire et de généalogie de Trois-Pistoles a publié à l'automne 1998 le vingtième numéro annuel de **L'écho des Basques**, avec une page couverture encore plus attrayante. Félicitations sincères à toute l'équipe de production. Signalons notamment, dans ce numéro, la diffusion d'un touchant poème de Lucette Santerre rappelant le moment où les cendres de J.-François Beaulieu, historien et généalogiste pistolois bien connu, ont été dispersées sur les eaux du fleuve.



* En octobre 1998, la gare de Rivière-Blanche a été transportée à Mont-Joli pour y servir de bureau d'information touristique et de musée des transports. Cette gare a longtemps été un jalon important sur le parcours du chemin de fer reliant depuis 1910 Mont-Joli et Matane. On se rappellera que madame Pauline Cadieux (aujourd'hui décédée) l'avait transformée en musée ferroviaire en 1983. Cet édifice était le seul bien culturel reconnu dans la région de Matane.



* Plusieurs paroisses du Bas-Saint-Laurent dont Saint-Éloi (150^e), Sainte-Françoise (125^e), Saint-Jean-de-Dieu (125^e), Saint-Paul-de-la-Croix (125^e) et Saint-Moïse (125^e) ont récemment fêté d'importants anniversaires. Quelques monographies locales de facture attrayante ont du même coup connu une large diffusion dans le cadre de retrouvailles appréciées.



* Laurent Delaunay signe un article bien documenté à propos des cheminots de la vallée dans le bulletin **Chroniques matapédiennes** de mai 1998.



* La **Revue d'histoire de la Côte-Nord** arbore maintenant une toilette neuve, comme en témoigne le numéro de décembre 1998. Les lecteurs trouveront dans cette édition deux importants articles faisant le point sur les fouilles archéologiques effectuées depuis 1996 sur l'épave d'un navire de la flotte de Sir William Phips venue attaquer Québec en 1690. Il s'agit du plus important chantier du

genre au Québec depuis la découverte du **Machault** (bataille de Restigouche, 1760) au tournant des années soixante-dix.



* La Fondation du patrimoine de L'Isle-Verte vient de lancer sa campagne de financement pour la restauration de l'ancienne cour de circuit de L'Isle-Verte, classée monument historique, qui sera entreprise au cours de l'été prochain. Le CRCD du Bas-Saint-Laurent, Parcs Canada et le ministère de la Culture et des Communications ont déjà annoncé leur participation financière. Si vous désirez faire un don, vous pouvez communiquer avec Gilles Rousseau au 418-898-2812.



* Le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent vient d'instaurer les Prix du patrimoine qui visent à souligner les efforts des municipalités, des organismes et des individus pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine, qu'il soit d'ordre architectural, ethnologique, archéologique ou archivistique. Les prix seront décernés lors de l'Assemblée annuelle du Conseil de la culture, le 5 juin 1999.



* Dans le cadre de l'Opération Héritage Kamouraska, plusieurs musées et organismes à vocation patrimoniale du Kamouraska se sont regroupés pour présenter au cours de l'été 1999 un projet d'exposition conjoint intitulé «*Kamouraska, raconte-moi le doux pays*». C'est une invitation à venir découvrir les richesses de ce territoire à travers ses institutions muséales.



* En avril 1999, la ministre de la Culture et des Communications, Mme Agnès Maltais, a procédé au classement de l'épave de l'Empress of Ireland à titre de bien historique et archéologique reconnaissant ainsi les efforts de la Coalition régionale pour la protection de l'Empress of Ireland.

* Pierre-Maurice Hébert nous a demandé de signaler à nos lecteurs son livre sur **Les Acadiens du Québec**, paru en 1994 aux Éditions de l'Écho à Montréal. Vous y trouverez des informations sur la déportation et les principaux lieux d'établissement des Acadiens au Québec; notons, entre autres, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-du-Sud, les Iles-de-la-Madeleine, la Côte-Nord, la Matapédia et la Gaspésie. La 5^e section du livre intitulée *d'hier à demain* a été écrite par Pierre Trépanier qui retrace les relations canado-acadiennes.



Une louable suggestion...

Vous souhaitez contribuer financièrement à la diffusion des connaissances dans le domaine de notre histoire régionale? L'équipe de rédaction de la revue **L'Estuaire** accueillera avec reconnaissance tout legs (par voie testamentaire) ou don (de votre vivant) favorisant la poursuite de ses activités. Légalement, toute donation devrait être faite au nom de la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent. À l'avance, nous vous remercions de votre générosité.



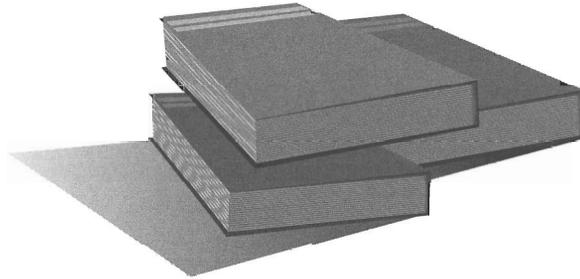
La Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent a acquis les droits de vente du volume d'Yves Tremblay intitulé **Du notable et de l'homme d'affaires - L'élite économique de Rimouski 1890-1960**.

Ce livre bien illustré vous fera découvrir les grandes familles bourgeoises d'affaires qui ont marqué économiquement et socialement l'histoire de Rimouski; il a été publié en 1996 à l'occasion du 300^e anniversaire de l'arrivée du premier seigneur résidant dans la seigneurie de Rimouski, René Lepage.

Pour vous procurer ce livre envoyez 10 \$ (frais de poste inclus) à: Pierre Collins, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, 300 allée des Ursulines Rimouski G5L 3A1.

L'équipe

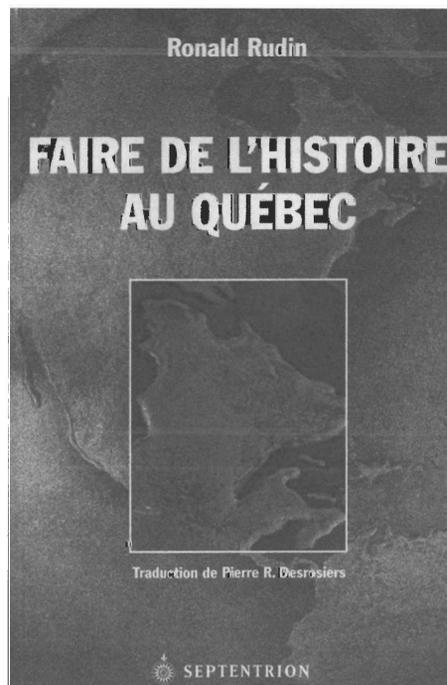
Des livres à lire!



Ronald Rudin,
Faire de l'histoire au Québec,
 traduction de Pierre R.
 Desrosiers, Sillery, Septentrion,
 1998, 279 p.

Ah la science! Pour plusieurs, les études scientifiques représentent la vérité absolue car elles sont fondées sur des méthodes de recherches rigoureuses, empiriques, voire irréfutables... L'objectivité du chercheur ne peut être remise en doute: c'est un professionnel qui a fait de longues études et qui connaît les fondements de sa discipline. Au cours des dernières décennies, les dogmes religieux ont été remplacés par les dogmes scientifiques. Le commun des mortels ne demande qu'une chose: croire ce qu'on lui dit. Cela le rassure dans ses angoisses existentielles et lui donne les fondements de sa perception du monde. Qu'importe les disciplines, astronomie, physique, chimie, sociologie ou histoire, les scientifiques repoussent constamment les limites de la connaissance, souvent avec la même ferveur que les chrétiens lors des croisades contre les impies.

Et la vérité historique dans tout cela? Ronald Rudin avoue dès les premières pages être «... *sceptique quant à la possibilité d'une vision véritablement*



objective du passé...» (p. 17). Il note cependant que les historiens doivent quand même tendre vers une objectivité relative qui sera toujours le reflet de leur époque et des matériaux et méthodes mises à leur disposition. Un livre à lire pour mieux comprendre notre passé derrière la lorgnette subjective de nos historiens et relativiser les préceptes de la science...

Dans son livre **Faire de l'histoire au Québec**, Ronald Rudin jette un

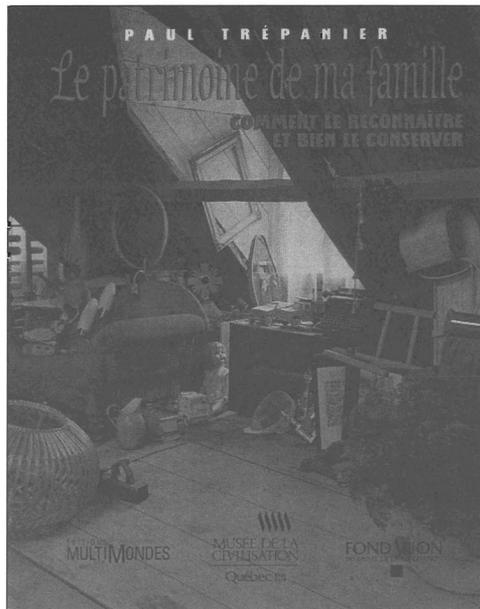
regard sur les travaux des historiens francophones du Québec qui ont œuvré au cours du XX^e siècle. Il nous dévoile leurs visions parfois opposées de notre passé. Qu'il suffise de rappeler les tenants de l'école de Montréal, avec les Frégault, Séguin et Brunet pour qui la Conquête anglaise a laissé beaucoup de séquelles chez les francophones du Québec et les historiens de l'école de Laval, les Trudel, Ouellet et Hamelin qui interprétaient les retards économiques et sociaux des francophones à la lumière de facteurs intrinsèques à la société québécoise (le catholicisme etc.). Ronald Rudin aborde aussi les travaux de ceux qu'il appelle les révisionnistes, Wallot, Dechêne, Frégault et autres pour qui le Québec s'est inscrit dans un mouvement d'accès à la modernité comme l'ensemble de l'Amérique, sans différences notoires, contrairement aux analyses de certains historiens.

Jean Larrivée

Paul Trépanier,
**Le patrimoine de ma famille.
 Comment le reconnaître et bien
 le conserver,**
 Québec, Éditions MultiMondes
 et Musée de la civilisation, 1998,
 65 p.

Voici un bouquin indispensable pour les collectionneurs d'objets anciens tels les photographies, les meubles, la lingerie, les papiers, la vaisselle etc. L'auteur Paul Trépanier nous invite d'abord à faire l'inventaire de notre patrimoine familial que nous avons conservé au fil des années souvent de façon plus ou moins consciente. Nous avons peut-être reçu en héritage des meubles anciens que notre grand-père avait achetés ou une panoplie de photographies prises par une vieille tante lors de sa jeunesse. Ou serait-ce une arme à feu de l'arrière-grand-père ou la robe de mariée de notre mère?

Dans le chapitre 2, l'auteur nous convie à compléter nos recherches sur



notre patrimoine en scrutant la documentation familiale, les ouvrages de référence ou en procédant sous forme d'enquêtes orales auprès de quelques membres de notre lignée. Les bibliothèques, les centres d'archives et certains organismes ayant une

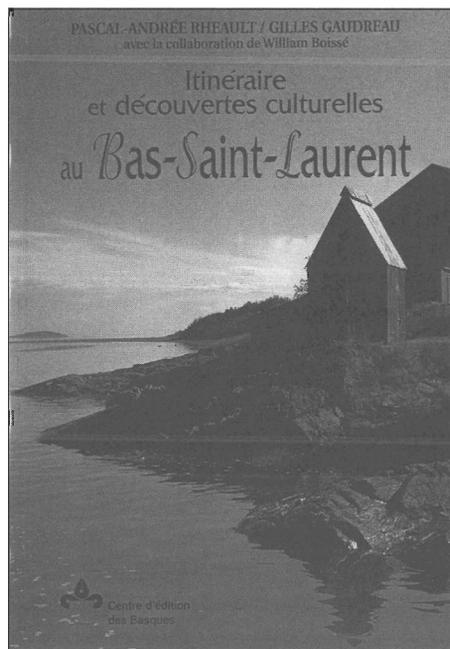
vocation historique peuvent être un précieux recours dans la quête de notre passé.

La dernière section du livre **Le patrimoine de ma famille** nous indique comment assurer une conservation optimale de nos objets anciens. Température de la pièce, lumière du soleil, papiers acides, autant de facteurs pouvant dégrader nos précieuses collections. Abondamment illustré, le livre de Paul Trépanier est un outil privilégié pour les personnes soucieuses de préserver leur passé et celui de leurs ancêtres.

Jean Larrivée

Pascal-Andrée Rhéault,
Gilles Gaudreau
et William Boissé,
**Itinéraire et découvertes
culturelles au Bas-Saint-
Laurent**,
Trois-Pistoles, Centre d'édition
des Basques, 1999, 292 p.

Itinéraire et découvertes au Bas-Saint-Laurent est né du désir de retrouver les énergies qui furent à l'origine de cette belle région du Québec. La richesse du Bas-Saint-Laurent est intégrale et, forteresse imprenable, elle est inscrite dans la majesté d'un fleuve et de son paysage qui s'ouvre progressivement sur une mer imprégnée d'histoire. On y découvre aussi une nature extra-ordinaire de soleil, de brume, de bords de mer encore préservés, de glace, de neige, de forêts, de montagnes et de lacs, d'oiseaux, de couchers de soleil et d'aurores boréales. Cette richesse se situe également dans la fierté, l'humanisme et la culture, où l'on a toujours parlé le plus



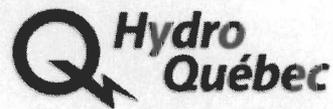
pur français au Québec, où se sont formés nombre d'artistes québécois et d'où est sortie la majorité de nos hommes politiques les plus renommés.

Itinéraire et découvertes culturelles au Bas-Saint-Laurent voudrait permettre de découvrir la région dans toute sa plénitude: historique, panoramique, économique, touristique; mais l'ouvrage se limite à montrer quelques images typiques, à illustrer quelques lieux, sans pouvoir être exhaustif ni extensif de tous les attraits et activités de la région. (Extrait de la page couverture du livre). Disponible au Centre d'édition des Basques, C.P. 969 Trois-Pistoles, G0L 4K0, téléphone : 418-851-3436.



**Hydro-Québec
est fière
de contribuer
à la préservation
de notre mémoire
collective.**

**Hommages
à ses artisans!**



Votre réussite :



notre

fierté!

**Universit 
du Qu bec
  Rimouski**

L'Universit  du Qu bec   Rimouski offre un large  ventail de programmes dans ses domaines d'expertise.

Selon vos besoins, vous pouvez suivre un ou plusieurs cours le jour, le soir ou la fin de semaine.

De plus, certains cours sont accessibles par l'enseignement   distance.

Renseignez-vous.

Bureau du registraire
Universit  du Qu bec   Rimouski
300, all e des Ursulines, C.P. 3300
Rimouski (Qu bec) G5L 3A1

Ligne Info-programmes : 1 800 511-3382
Courriel : admission@uqar.quebec.ca
Internet : www.uqar.quebec.ca





ARTS
ET LETTRES



PATRIMOINE
ET MUSÉOLOGIE



COMMUNICATIONS
ET INFORMATIQUES



LANGUE



CULTURE SCIENTIFIQUE
ET LOISIR



CULTURE
ET ÉDUCATION



PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE



CULTURE ET
MUNICIPALITÉ

Adhérez à

La Société nationale de l'Est du Québec



membre de :

Partenaires pour
la souveraineté



et du

Mouvement national des
Québécoises et Québécois



ET

CE PAYS NAÎTRA